VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 MAI 1938 — NUMERO 3


Adresse
ABONNEMENT
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Le Cercle Molière gagne le trophée pour la meilleure pièce en français

MADAME PAULINE BOUTAL LA MEILLEURE ACTRICE DU GALA



Elle gagne le prix Lady Tweedsmuir et le prix Dampierre. —Le trophée Bessborough aux Beaux-Arts de Victoria. — Le meilleur acteur du Gala, Frank Rostance (Toronto Masquers). — Le meilleur acteur français, Paul Pelletier (Le Caveau d'Ottawa).

La Société des Beaux-Arts de Victoria, C.-B., sous la direction de Wilbur Sparrow, a gagné le trophée Bessborough, avec la pièce en un acte "Hands Across the Sea", par Noel Coward.

Le Cercle Molière, de Saint-Boniface, sous la direction d'Arthur Boutal, a gagné le trophée pour la meilleure représentation en français avec le "Chant du Berceau".

Mme Pauline Boutal, qui jouait le rôle principal, a obtenu en même temps le prix Lady Tweedsmuir, comme la meilleure actrice de tout le Gala, et le prix offert par le Comte Robert de Dampierre, ministre de France au Canada, comme la meilleure actrice en français.

Le trophée pour la meilleure représentation en anglais (à l'exception du gagnant du trophée Bessborough) est allé aux "Toronto Masquers", sous la direction de E. G. Sterndale Bennett, avec "The Guardsman". Frank Rostance, des "Toronto Masquers", a remporté le prix Lady Tweedsmuir comme le meilleur acteur parmi les hommes.

Le prix du Comte Robert de Dampierre au meilleur acteur en français a été adjugé à Paul Pelletier, du Caveau d'Ottawa, dans "Scampolo".

Le trophée Sir Barry Jackson pour la meilleure représentation, à l'épreuve finale, d'une pièce écrite par un Canadien, est allé au "Montreal Repertory Theatre" (section française), qui a joué "Maldonne", d'Arthur Prévost, de Montréal.

Le prix de $100 offert à l'auteur de la meilleure pièce écrite par un Canadien et présentée à l'un quelconque des Galas régionaux, a été divisé également entre Mrs. H. C. L. Sweet, Saint-John, N.-B., et J. H. Thurrott, Fredericton, N.-B.

C'est la troisième fois que le Cercle Molière gagne le trophée pour la meilleure représentation en français. Cet honneur lui avait déjà été décerné en 1934 et en 1936.

Quant au succès de Mme Pauline Boutal, qui a enlevé les deux prix réservés à la meilleure actrice, il constitue un record dans les annales du Gala dramatique. En 1936, Mme Boutal avait déjà gagné le prix pour le meilleur rôle de femme en français avec les "Soeurs Guédonec".

Parmi les autres acteurs loués plus particulièrement par le juge, signalons ceux de langue française: Adrienne Marion, Hélène Provost et Fabiola Gosselin (Le Chant du Berceau); Isabelle Boiteau (Un Déjeuner d'Amoureux); François Lavigne et Andrée Basilières (Maldonne); Germaine Patrice et Marguerite Gaudreau (Scampolo).

Les amateurs de théâtre français ont eu un régal de choix mercredi dernier. La troisième journée du Gala dramatique était consacrée tout entière — matinée et soirée — aux pièces en langue française: "Le Chant du Berceau", "Un Déjeuner d'Amoureux", "Maldone" et "Scampolo".

Madame Pauline Boutal

Le Chant du Berceau

"Le Chant du Berceau", présenté par le Cercle Molière, de Saint-Boniface, a occupé avec ses deux actes toute la séance de l'après-midi. On connait le sujet de cette pièce espagnole, oeuvre de G. et M. Martinez-Sierra. C'est l'histoire d'une petite fille déposée dans le tour d'un couvent et que les religieuses décident d'élever. Quand elle a dix-huit ans, Thérèse quitte la maison où elle n'a connu que des jours heureux pour devenir l'épouse d'un jeune ingénieur. Tout l'intérêt porte sur la réaction produite par l'événement dans ce milieu, le contraste entre l'attitude des religieuses et celle de la Mère Vicaire, la présentation du fiancé à la communauté, et surtout l'affection toute maternelle de Soeur Jeanne de la Croix pour sa fille adoptive.

Le juge, M. Barrett H. Clark, de New-York, a déclaré avoir été ému par l'interprétation de la pièce qu'il a trouvée excellente. Il aurait voulu seulement que le contraste fût plus marqué entre les scènes légères et les scènes dramatiques. Le côté sentimental a été un peu appuyé, mais l'auteur en est sans doute responsable. Le directeur, M. Arthur Boutal, a fait preuve d'une grande habileté, du commencement à la fin, dans sa conception et son exécution de la pièce.

Le jeu des acteurs a été excellent, surtout au second acte. Le juge aurait préféré un peu plus de réalisme dans la vie journalière du couvent et il a trouvé les novices un peu trop naïves. La principale actrice féminine (Mme Pauline Boutal) a joué d'une façon délicieuse, surtout à la fin du premier acte. La Mère Supérieure (Mlle Adrienne Marion) et la Mère Vicaire (Mme M.-E. Houde) présentaient un contraste admirable. Soeur Marcelle (Hélène Provost) était exquise. Thérèse (Mlle Fabiola Gosselin) tout à fait charmante. Dans l'ensemble, une ravissante représentation.

Un Déjeuner d'Amoureux

Les trois autres pièces françaises ont été données le soir.

"Un Déjeuner d'Amoureux", d'André Birabeau, joué par le Conservatoire National de Musique de Québec (section dramatique), n'est qu'un simple lever de rideau du répertoire de la Comédie française. Trois personnages seulement: Lui, Elle et le Petit. Lui a dressé la table dans son cabinet pour l'amoureuse attendue. Elle vient, mais au moment où va commencer le déjeuner, un visiteur inopiné trouble la fête. C'est son fils, âgé de huit ans, dont il a la garde un dimanche par mois. Elle apprend du même coup qu'il est marié, divorcé et père. C'est le Petit qui mangera le repas préparé pour la femme. Mais devant cette table somptueuse, il s'exclame et suffoque de joie. C'est pour lui que son papa a acheté toutes ces choses?... Il l'aime donc beaucoup?... Quel contraste avec le passé!... Le père, profondément remué, honteux de sa négligence, caresse son fils pour la première fois et l'étreint dans ses bras. Un grand amour va commencer...

C'est le genre de pièces, a remarqué le juge, que les auteurs français réussissent si bien et si fréquemment. M. Clark est l'ennemi du conventionnel. Aussi n'approuve-t-il pas le choix des acteurs de Québec. Il préférerait voir les cercles canadiens-français aborder les tout derniers auteurs français d'aujourd'hui qui se rapprochent davantage de la vie réelle. Il n'en admire pas moins que des acteurs non parisiens réussissent aussi bien dans ce genre. C'est particulièrement le cas de M. Jean Nel. Mlle Claire Duhamel a été agréable et gentille. Mlle Isabelle Boiteau (le Petit) a été parfaite.

Maldonne

Maldonne, pièce en un acte, est l'oeuvre d'un jeune journaliste montréalais, Arthur Prévost, qui assistait au Gala. Elle était jouée par le "Montreal Repertory Theatre" sous la direction de M. Dario Duliani.

Le propriétaire d'une grande usine moderne est amoureux de sa sténo-dactylographe. Celle-ci a consenti à passer une soirée avec lui par crainte de perdre sa place si elle avait refusé, et elle écarte sa demande en mariage. Apprenant que son rival est l'un de ses employés, il les renvoie tous deux. Mais la sténo use fort à propos d'une confidence qu'il lui a faite. Lui aussi, naguère, avait aimé une jeune fille employé dans le même bureau et il avait été supplanté par le patron, —dure humiliation qu'il n'avait pas oubliée. Ceci le ramène à des sentiments plus humains, et tout s'arrange, au moins pour les fiancés.

"Maldonne" n'est pas sans mérite pour un débutant. Bien que le sujet manque d'originalité, a dit M. Clark, la pièce renferme de nombreuses touches excellentes de comédie. Le commencement et la fin sont très amusants, mais l'intérêt languit au milieu. Mlle Andrée Basilières (Madeleine) a donné une très bonne interprétation, exacte et naturelle du rôle de la sténo. Mlle Florence Demers (Gabrielle) et M. Marcel Côté (Pit) ont un peu exagéré le leur, mais la pièce a été bien jouée en général.

Scampolo

"Scampolo", dont le Caveau d'Ottawa, sous la direction de Mlle Florence Castonguay, a donné le premier acte, est une pièce en trois actes traduite de l'italien. L'auteur est Dario Nicodemi.

La scène se passe à Rome de nos jours, dans une chambre d'hôtel de quinzième ordre. Un ingénieur sans le sou et sans travail se querelle violemment avec sa maîtresse qui lui reproche la misère dans laquelle il l'oblige à vivre. Une fillette en guenilles, Scampolo, vient apporter du linge de la blanchisserie. Touchée de l'extrême pénurie du couple et par sympathie pour l'homme, elle consent à porter une lettre à un ami qui lui prêtera 50 lires. Dans l'intervalle, cet ami se présente et secourt le malheureux. Scampolo, qui n'a pu le voir, n'en apporte pas moins les 50 lires. Pour se procurer cet argent, elle a vendu un coffret précieux en sa possession. L'ingénieur, profondément ému et mystifié, veut lui faire partager le repas préparé pour son ami, mais Scampolo se sauve, ne prenant qu'une pomme "pour manger au soleil".

(Suite à la page 3)

L'une des dernières scènes du "Chant du Berceau"





Avant de quitter le couvent où elle a été élevée, Thérèse (Fabiola Gosselin) demande la bénédiction de Mère Supérieure (Adrienne Marion). Tout à côté de celle-ci, le Docteur (Joseph Plante) père adoptif de Thérèse. A droite le colonel H. C. Osborne, directeur honoraire du Gala dramatique, qui a présidé la soirée de mercredi.

Philosophie



Claude Sumner, gagnant de la Bourse Isbister pour la Philosophie latine

Congé du 24 mai

A cause de la fête du 24 mai, ce numéro de la LIBERTE a dû être imprimé un jour plus tôt que de coutume. Certaines chroniques et communications reçues à la dernière heure ont été forcément renvoyées à la semaine prochaine.

QUE VEUT DIRE L'AFFLUX D'OR AU DOMINION?

Ces expéditions de l'Angleterre et de la France présagent-elles un nouveau conflit européen?

OTTAWA — Les pays d'Europe, notamment, la France et l'Angleterre, continuent à grande allure les expéditions d'or dans ce Dominion. On dit que les voûtes récemment inaugurées du nouvel édifice de la Banque du Canada, rue Wellington, ont reçu depuis quelques semaines $100,000,000 d'or étranger. Le premier envoi eut lieu le 9 mai et le second au début de cette semaine. Il va sans dire que de forts détachements de policiers accompagnaient les voitures blindées qui ont fait la navette, chargées de lingot d'or, entre la gare Union et la Banque du Canada.

Bien que les autorités fédérales et M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, gardent le plus profond silence à ce sujet, les observateurs d'expérience assurent que cet afflux de métal jaune ici n'a qu'une seule signification. Et ils rappellent immédiatement que la Grande-Bretagne avait, à la veille de la guerre de 1914, transbordé son or à pleines cales en notre pays.

Pour payer blé et avions

Nombre de politiques avertis disent que tout cet or, dont d'autres envois sont attendus à brève échéance, servira à payer les avions de bombardement, le matériel et les vivres, notamment le blé, que l'Angleterre achètera au Canada en cas de conflit. Car il va sans dire que les flottes ennemies qui patrouilleraient l'océan, rendraient hasardeux, en cas de guerre le transport du métal jaune de Londres à Ottawa.

Un record



M. Gérard Létienne, du Collège de Saint-Boniface, gagnant de la Médaille d'Or de l'Université pour les Arts (Philosophie latine).

Il convient de signaler que les trois frères Létienne, fils de M. et Mme Emile Létienne, de Saint-Boniface, ont gagné la même médaille à la fin de leurs études: le premier, René, en 1935; le second, Louis, en 1936, et le troisième, Gérard, en 1938. C'est un record pour la province.

René et Louis font actuellement leurs études médicales à Québec. René, qui est en troisième année du cours, a obtenu le premier prix Morin.

Nos sincères compliments à M. et Mme Létienne, à leurs fils et à leurs professeurs.

POUR ETUDIER LES COUTUMES DES ESQUIMAUX

Chargé d'un grand reportage sur l'Arctique et d'une importante mission ethnographique, M. Jean Gabus, journaliste suisse attaché à la rédaction du "Journal de Genève" est parti pour Churchill, par le Canadien National. Du terminus de la voie ferrée, il se rendra au Cap Esquimo d'où il rayonnera aux environs. Il se propose de passer un an et demi dans le grand Nord.

En plus des articles qu'il enverra régulièrement à son journal et à d'autres périodiques suisses, M. Gabus composera des collections d'objets indigènes pour les musées de son pays. Il enregistrera aussi des disques et tournera des films.

Auteur de "Sous les tentes lapones", livre qu'il rapporta d'un récent voyage en Laponie, M. Gabus a aussi écrit deux livres de folklore: "La Beyrache" et "Le Jura fantastique". Il se propose d'en écrire un autre quand, après avoir appris la langue esquimaude, il se sera familiarisé avec le folklore des indigènes de l'arctique.

La mission de M. Gabus est patronnée par le président de la Confédération suisse et appuyée par la Société de Géographie de France ainsi que par l'institut international de coopération intellectuelle. Au Canada, elle a l'appui de Son Excellence Mgr Turquetil et du ministère de l'Intérieur.

M. l'abbé J.-A. Thériault Prélat Domestique de Sa Sainteté

Le 18 mai, M. l'abbé J.-A. Thériault, curé de Montmartre, recevait l'investiture comme Prélat Domestique de Sa Sainteté, des mains de Son Excellence Mgr P.-H. Monahan, archevêque de Régina.

Cette investiture coïncidait avec le 35e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Thériault, et avec le 35e anniversaire de la transformation de la petite colonie de Montmartre en paroisse, paroisse dont M. l'abbé Thériault fut et reste le premier pasteur.

C'est en effet en 1903 que M. l'abbé Thériault, après avoir reçu le diaconat et la prêtrise des mains de Mgr Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface, fut envoyé pour fonder une nouvelle paroisse, dans la petite colonie canadienne-française de Montmartre.

Depuis ce temps, M. l'abbé J.-A. Thériault n'a cessé de se dépenser sans compter pour le bien spirituel et même temporel de ses paroissiens.

La "Liberté" offre ses cordiales félicitations à Mgr Thériault.

LA FRANCE EN MESURE DE SE DEFENDRE SEULE

C'est ce que répond Daladier à Mussolini, qui pose des conditions impossibles à l'entente.

PARIS — La question de l'Espagne est venue troubler le cours des négociations franco-italiennes; les pourparlers qui avaient été engagés à Rome le 3 mai et qui avaient été interrompus lors de la visite du chancelier Hitler n'ont pas été repris depuis. Mussolini aurait donné à la France le choix entre l'alliance franco-russe et l'amitié italienne: l'Italie insiste pour que la France lui aide à mettre rapidement fin à la guerre civile espagnole et la Russie réclame l'autorisation officielle d'expédier des armes à l'Espagne rouge par voie du territoire français. La question du statut des Italiens de la Tunisie vient encore compliquer la situation.

Déclaration de Daladier

Le premier ministre Daladier a déclaré jeudi que "la France est en mesure, quelles que soient les circonstances, d'assurer seule l'inviolabilité de ses frontières et de celles de son empire et de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité de son territoire contre toute tentative de violence". Faisant apparemment allusion aux manoeuvres germano-italiennes pour séparer la France de l'Angleterre sur la question de l'Espagne, M. Daladier a ajouté que les pourparlers des 28 et 29 avril ont renforcé l'entente franco-britannique, une entente qui ne menace personne, mais qui s'efforce au contraire de sauvegarder la paix en Europe.

La situation est tendue en Tchécoslovaquie

PRAGUE — La situation est tendue depuis quelques jours, par suite d'élections municipales qui ont eu lieu dimanche. Des désordres se sont produits et deux Allemands ont été tués samedi. Une armée de 500,000 hommes gardaient la frontière tchéco-allemande le jour des élections. Les Sudètes ont gagné beaucoup de terrain dans l'administration municipale.

La France et l'Angleterre sont en parfait accord et ne laissent pas l'Allemagne attaquer la Tchécoslovaquie.

Un manifeste de M. Patterson

REGINA — La campagne électorale provinciale en Saskatchewan est engagée pour de bon. Le premier ministre libéral Patterson a publié un manifeste où il proclame un programme de liberté de parole, de liberté de presse et de liberté de culte, dénonce la dictature ainsi que l'intervention d'une province dans les affaires politiques d'une autre province, et annonce la nomination d'agents chargés d'effectuer le rajustement des dettes dans chacune des municipalités de la province.

Les créditistes se sont engagés dans la lutte à fond de train, soutenus par la présence de plusieurs ministres albertains.

NICOLET A UN NOUVEL EVEQUE

C'est M. l'abbé Albini Lafortune, directeur de l'Action catholique du diocèse de Joliette.

CASTEL GANDOLFO — Sa Sainteté Pie XI a nommé M. l'abbé Albini Lafortune, directeur du journal l'"Action populaire", de Joliette, et directeur de l'action catholique du diocèse de Joliette, comme évêque de Nicolet pour succéder à feu Mgr Brunault.

Notes biographiques

Le nouvel évêque est né à Saint-Paul de Joliette le 5 mai 1893, du mariage d'Onésime Lafortune, cultivateur, et d'Agnès Renaud.

Il a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette (1905-1913), ses études ecclésiastiques à Joliette (1913-1914) et au Grand Séminaire de Montréal (1915-1917).

Il fut ordonné prêtre par S. E. Mgr Forbes dans sa paroisse natale, à Saint-Paul, le 15 avril 1917.

Il fut vicaire à Saint-Esprit de Montcalm, de mai 1917 à septembre 1917, et vicaire à Saint-Viateur d'Outremont, de septembre 1917 à septembre 1920.

Il étudia ensuite à l'Angélique de Rome, où il obtint le titre de docteur en philosophie et en théologie, puis à l'Université de Louvain, où il obtint son grade de licencié en sciences politiques et sociales.

Depuis 1923, M. l'abbé Lafortune était directeur de l'hebdomadaire l'"Action populaire", publiée à Joliette et, depuis décembre 1937, directeur de l'action catholique du diocèse de Joliette.

LES PREMIERS AVIONS TCA

VANCOUVER — Les deux premiers avions de ligne qui seront mis en service par les Trans-Canada Air Lines, quand elles commenceront leur navette régulière d'une côte à l'autre, sont arrivés à Vancouver. Ils étaient conduits par des pilotes de la TCA.

Ces avions sont des Lookheed, Modèle 14 H, ayant une vitesse de croisière de 200 milles à l'heure et une vitesse maximum de 240 milles. Ce sont les avions de transport les plus rapides au monde. Ils peuvent transporter onze passagers en plus de 3 hommes d'équipage, et de plus, 2,700 livres de poids utile.

Les ailes de ces avions sont placées au milieu du fuselage, permettant ainsi plus de place à l'intérieur. Ils ont une envergure de 65 pieds ½ et ont 44 pieds et 44 pouces de long. Les passagers sont logés dans une cabine confortable de 6 pieds de haut, climatisée, imperméable aux sons, et chaque fauteuil est muni d'une lampe individuelle. Ils peuvent transporter 800 gallons d'essence et leur rayon de vol est de 1,575 milles.

On trouve à bord tous les appareils de contrôle et de direction les plus modernes.

Un million de victimes

La guerre d'Espagne est entrée dans son 23e mois; on calcule qu'elle a fait jusqu'ici 1,000,000 de morts et de blessés; 700,000 Espagnols sont sous les armes et 400,000 sont prisonniers d'un côté ou de l'autre.

Génie civil



Joseph-H. Boux, gagnant d'une Bourse Isbister de troisième année de Génie civil

Collège de Saint-Boniface Le 25 mai 1938

AU COLLÈGE

Président: Pierre Brunet
Rédacteur: Claude Sumner
Secrétaire: Bernard Doutre

XIe ANNEE NUMERO 14

A ceux qui sont partis

Vous vous rappelez encore, chers "anciens" qui étiez finissants il y a quelques semaines, les vibrants conseils que vous donnait M. Guillaume Charette à la fin de votre banquet en avril dernier. Et vous auriez sans doute voulu alors posséder une copie de cette conférence pour relire et mieux comprendre encore ce que l'expérience et le travail de cet ancien vous dictaient, à vous les jeunes qui alliez partir. "Au Collège" a donc pensé vous faire plaisir en permettant à chacun de méditer encore une fois ces avis remplis de lumière et de sécurité.

Dans quelques jours, messieurs les finissants, vous aurez quitté l'Alma Mater pour faire vos débuts dans le monde où un rôle de la plus haute importance attend chacun de vous. Nous, vos aînés, qui sommes heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue dans nos rangs, c'est à genoux que nous formulons nos voeux les plus ardents pour votre réussite dasn la vie.

Jusqu'à présent, vous avez évolué dans une atmosphère d'idéal et de rêve, à travers laquelle le monde et la vie vous sont apparus tout en rose.

Comme le voyageur aux pays bleus voit projeter sur l'horizon les images de scènes et de paysages qu'il prend pour des réalités, ainsi pour vous, comme les mirages du désert, les promesses que la vie a faites à vos ans jusqu'ici, ne seront pour la plupart que des illusions.

A moins que vous soyez infatués de vous-mêmes, ce qui serait malheureux, votre première déception sera de constater l'exiguïté de votre savoir. Si longues qu'elles peuvent vous avoir semblé, vos années de collège ont été trop courtes pour vous permettre d'acquérir une connaissance suffisante des matières que l'on vous a enseignées pour vous lancer dans la pratique des affaires sur le champ desquelles vous allez bientôt vous placer.

Que cette constatation, peut-être inattendue pour certains, ne vous rebute point. Au contraire, qu'elle soit un motif d'ambition de continuer à piocher avec ardeur dans le but de vous instruire davantage. Parce que si votre cours ne vous a pas procuré la maîtrise que vous en espériez, il vous a, toutefois, doué d'une formation qui va vous permettre de découvrir des faits, de constater des phénomènes qui passeraient inaperçus sans cette formation-là. Et si vous continuez à étudier, à chercher, si vous continuez à vous appliquer, l'observation de ces faits et de ces phénomènes complétera, en les enrichissant, vos connaissances acquises en classe.

Vous allez connaître bien d'autres désillusions; ne les craignez pas. Faites vôtre la devise des zouaves pontificaux: "Aime Dieu et va ton chemin". A mesure que vous avancerez en expérience, vous allez réaliser de plus en plus qu'au-dessus des contrariétés et des tempêtes de la vie planera toujours la satisfaction sereine du devoir accompli.

Cette satisfaction, chacun de vous la trouvera dans le choix et la poursuite consciencieuse de la vocation que la Providence lui a assignée.

La vocation est une loi universelle. C'est la voie que Dieu a tracée à tout individu dans laquelle il pourra toujours mieux développer et mettre le plus à profit l'apanage naturel de ses talents et de ses aptitudes. La vocation, est l'unité que chaque individu contribue à la collectivité qui s'appelle la mission de sa race. Voilà pourquoi le rôle que chacun doit remplir dans le monde est si grand.

Ce rôle, à son tour, dépend d'une autre loi universelle: le travail. Le travail continue dans lequel s'impose une volonté à toute épreuve et une foi en soi-même et dans ses destinées. Sans travail, pas de résultat; sans la volonté, pas de suite; sans la foi, échec sur toute la ligne.

Quand nous disons destinées, pour nous Canadiens français, nous voulons dire destinées catholique et française. Quand nous parlons de la foi, nous comprenons en même temps, et surtout, la croyance en Dieu. C'est un nom que l'on prononce trop rarement dans la vie pratique. Pourtant, que pourrions-nous sans Dieu, nous qui ne sommes que ses faibles instruments?

Trouver sa vocation est donc un devoir essentiel pour chacun, mais ce n'est que le commencement du rôle de ce chacun-là. Parce que la société a des droits naturels imprescriptibles sur chacun de ses membres, il s'ensuit que chacun de ces membres a des devoirs envers la société à laquelle il appartient.

Nous Canadiens français, que la Providence a placés sous la tutelle de l'Empire britannique, nous devons une allégeance reconnaissante à cet empire. Sans sa protection, notre nation serait morte à son berceau. Ses institutions sont les seules qui nous permettent d'entrevoir le moindre espoir de songer un jour à notre autonomie. Si nous voulons continuer à grandir, si nous voulons survivre, il nous faut d'abord rester loyaux au drapeau qui nous a quand même laissés survivre. Que serions-nous devenus ailleurs qu'à son ombre? — Des Américains tout simplement, comme le sont devenus les Hollandais, les Suédois, les Allemands et les Français qui ont pris part à l'indépendance des Etats-Unis.

Que l'Empire britannique croule et que serons-nous demain? Des Américains, ou encore les vassaux des peuplades slaves qui nous débordent en ce moment dans l'Ouest canadien et qui, après s'être soustraites à l'oppression de leur propre pays, nous l'imposeraient à la première occasion.

Quel antidote les vieilles nations vont-elles trouver contre le communisme? Quelle influence aurait la mort de la démocratie actuelle sur notre avenir comme peuple?

Seul, le temps peut répondre à ces questions fatidiques. En attendant, préparons-nous à nous familiariser sinon nous réconcilier avec des idées qui vont peut-être mouvoir les forces sociales de demain. Surtout ne nous endormons pas dans une confiance apathique que notre position géographique nous met à l'abri des cataclysmes sociaux et politiques qui se déchaînent à l'heure actuelle sur les théâtres de l'Europe, et de l'Asie.

Les moyens modernes de communications faciles et de transport rapide ont trop rétréci le monde; nous avons déjà chez nous trop de ferments subversifs pour nous permettre de rire de la révolution. Les conflits d'idées sont plus dangereux et plus désastreux que le choc des peuples. La guerre d'Espagne peut se répandre en dehors des frontières ibériques.

Voilà la peinture du monde qui vous attend.

Mais rappelez-vous que vous êtes catholiques et français, les deux plus belles traditions qui aient illuminé une civilisation. Alors à chacun de vous: "Comfortare et esto vir".

Rappelez-vous encore que notre siècle est réaliste. Le temps n'est plus où les exigences de famille et de fortune étaient des conditions nécessaires de la vocation. Aujourd'hui, ce qui prime c'est de se situer dans une sphère où le succès est le plus assuré. Parce que l'importance matérielle d'un homme, aujourd'hui, décide dans une très large mesure de sa valeur morale pour les siens.

Cette parole sonnera dure à vos oreilles délicates de latins; peut-être sonnera-t-elle l'anathème. Que voulez-vous? C'est de l'actualité.

Ici, peut-être que pour quelques-uns d'entre vous se pose la question navrante: Si je suis trop pauvre pour m'engager dans la vocation que je voudrais, où et comment me procurer l'argent nécessaire?

Messieurs, nous donnerions notre vie pour avoir la réponse à cette question tragique. Quand on pense qu'une chose aussi sublime que la vocation peut se gâcher dans une vile question d'argent.

En dehors de l'espoir en Dieu dont les dessins sont insondables, deux suggestions surgissent à notre inquiétude: se fixer un but et s'armer d'une détermination de l'atteindre.

Il y a 35 ans, un jeune homme de votre âge se trouvait dans votre situation et se posait la même question. Il avait rêvé de se faire avocat, mais il était seul et sans le sou. Il commença par être maître d'école dans un endroit qui lui permit de prendre une concession gratuite de terrain. Des récoltes heureuses et ses émoluments d'instituteur lui permirent d'étudier le droit. Dix ans après sa sortie du collège, il avait réalisé son rêve. Aujourd'hui c'est un avocat distingué de Winnipeg. Un autre mit douze ans à faire ses études classiques, parce que, pour pouvoir passer une année au collège, il devait en passer une autre au service d'une compagnie de chemin de fer comme cheminot.

Quel ancien n'a pas connu tel ou tel camarade qui gagnait son collège en s'embauchant pendant les vacances, et durant l'année en consacrant ses récréations au service des Pères comme garçon de table ou autre domestique.

Ces exemples admirables de courage et d'énergie méritent d'être inscrits sur un tableau d'honneur. Ils prouvent que là où il y a une volonté supérieure aux obstacles, il y a des moyens d'arriver au but choisi. Ils prouvent aussi que l'appui le plus sûr, l'aide la plus efficace est soi-même.

Malheureusement, c'est une route qui est très longue et difficile. D'un autre côté, l'expérience a montré que ceux qui l'ont suivie ont presque tous réussi, parce que rien ne trempe mieux une âme que le creuset des épreuves.

En sortant du collège, vous allez entrer de plain pied dans la lutte pour la vie. Retenez bien les points suivants:

1° Dépêchez-vous d'oublier que vous êtes jeunes et de vous prendre au sérieux. Le temps est ce qu'il y a de plus précieux parce que, après le collège, la vie devient vertigineusement rapide. Passé 20 ans, ça va vite.

2° On n'a rien pour rien. Dans ce monde-ci, ce qui ne s'achète pas avec de l'argent s'achète avec du travail. Si vous voulez réussir, travaillez. Travaillez fort et tout le temps. Ce que vous ferez, faites-le bien. Ne soyez jamais content de votre travail; visez toujours à la perfection.

3° Soyez pratiques en tout et partout. Prenez contact avec vos concitoyens de langue anglaise. Perfectionnez-vous dans la connaissance et dans la pratique de la langue anglaise. Ferrez-vous sur l'histoire du Canada et de l'Eglise. Tenez-vous au courant de tout ce qui se passe dans le monde en général. Tenez-vous au courant de toutes les idées, de toutes les questions et de tous les mouvements qui agitent notre génération. Dans vos rapports sociaux, soyez avares de vos intimités. Si vous voulez monter dans l'échelle sociale, courtisez diplomatiquement la compagnie de gens supérieurs. Dans l'exercice de votre état, ne comptez pas d'abord sur le patronage de vos nationaux. Attirez-vous-le, ce patronage, en vous distinguant par votre probité, par votre affabilité et par votre compétence. Ce sera toujours votre meilleure réclame. Cherchez l'utile et l'agréable et fuyez la frivolité. Ne songez pas à fonder une famille sans vous créer d'abord une situation stable. Prenez à coeur l'intérêt de vos patrons. Si vous êtes un actif dans la conduite de leurs affaires, vous ne manquerez jamais d'emploi. Cette règle sera toujours la plus efficace dans les relations entre employés et patrons.

Le moyen d'obtenir ces résultats? —Restez de vrais catholiques et de vrais français.

Vous possédez tout ce qu'il vous faut pour faire tache d'huile sur le milieu dans lequel vous allez désormais évoluer, sans vous laisser assimiler. Vous avez une noblesse d'âme que la foi catholique seule peut donner, parce que cette âme a été façonnée aux préceptes puisés à la source infiniment vive de la vérité même. Votre culture gréco-latine vous a dotés d'une logique implacablement sûre.

N'oubliez jamais l'exquise politesse française et que vous avez pour la servir la langue la plus belle et la plus limpide qui puisse rendre la pensée. Soyez toujours des gentlemen parfaits avec qui que ce soit. Ainsi vos conversations seront riches d'expression et de sincérité, votre compagnie, votre amitié et vos idées seront recherchées. Vous avez une instruction solide, ornez-la d'une bonne éducation.

Si vous faites cela, vous vous grandirez; en vous grandissant, vous grandirez les vôtres. Ce soir couronne sept années d'étude et de rêve: vous avez fini votre cours, bonne chance!

Je termine par un mot aux anciens élèves. Messieurs, les héros de la fête de ce soir sont nos enfants; ne les perdons pas de vue. Leurs succès seront nos succès, leurs faillites rejailliront nécessairement sur nous. S'il en est parmi nous qui peuvent les aider financièrement, c'est un devoir national et humanitaire de le faire. Il y en a qui l'ont fait et qui le font encore. Cette générosité est trop au-dessus de tout éloge, elle jaillit d'une modestie trop sincère et trop discrète pour nous permettre de la signaler avec plus d'éclat.

Mes amis, nous sommes arrivés à un tournant critique de notre histoire dans l'Ouest canadien où nous perdons depuis vingt ans un terrain précieux, considérable. Pourquoi ces retraites regrettables, sinon parce que nous manquons de cohésion? Nous manquons de cohésion parce que nos compétences se font de plus en plus rares. C'est le temps plus que jamais pour nous de mettre en pleine valeur chacune de nos unités. Vous rappelez-vous la prière fréquente de Mgr Langevin, de sainte mémoire, quand il s'écriait: "Donnez-moi dix jeunes gens et notre avenir dans l'Ouest est assuré!"

Des jeunes gens? Nous en avons dix, nous en avons vingt! Des jeunes gens? Nous en avons cent! à nous de les trouver et de les former. La patrie canadienne-française nous supplie de les lui donner.

Narration

Un traité chez les Cris

Nous sommes le 1er juillet à File Hills, réserve crise située à 25 milles au nord-est de Lebret. Cette réserve, vu son importance, possède une agence gouvernementale. Tout près de là se trouve un ancien marais desséché; pour s'y rendre, il n'y a ni route, ni chemin, mais une piste unique, creusée d'ornières et jonchée de souches.

C'est dans ce cadre primitif, où la forêt fait une vaste tache sombre sur la verdure de la plaine herbue, que se déroule la fête. Le ciel est clair, la température idéale: du sol s'élève une chaleur tiède; une joie subtile et bruyante rayonne dans l'atmosphère.

Les tentes sont dressées: à gauche, celles des Sioux, au milieu, les Cris dans des "tee-pee" aux couleurs bigarrées, à droite, les Muscow-petungs.

En ce jour de liesse, l'honorable M. Patterson, premier ministre de la Saskatchewan, devait être élu chef honoraire de la tribu crise.

Sur le coup de onze heures, 500 Indiens venus de toutes les réserves environnantes et parés de leurs plus beaux atours (on comptait douze chefs avec costume guerrier, mocassins, etc.) se réunirent devant le "tee-pee" le plus élevé et sur un signe du chef, au visage sombre et aux sombres cheveux, le suivirent pour aller à la rencontre du premier ministre. Après les salutations d'usage, le traité suivit: $5.00 par tête. Puis la parade, précédée d'une fanfare, revint vers une tribune, placée au centre des campements et M. Patterson y monta pour recevoir son nouveau titre. Tous les chefs (quelques-uns, ayant plus de cent lunes et portant des cicatrices, souvenir des chasses au buffalo) s'asseyèrent à l'indienne et le grand chef, s'étant levé, parla, aidé d'un interprète. D'un geste royal, il remit au récipiendaire un calumet, symbole de la paix et qui, d'après les traditions, n'est réservé qu'aux braves guerriers. Ensuite, il lui enveloppa la taille d'une couverture multicolore, sauvegarde contre les maladies, et qui devait lui inculquer la prudence.

Une jeune fille, enfant de la tribu, la tête bandée d'un ruban d'où émergeait une superbe plume, s'avança vers le ministre et narra l'histoire de sa tribu: les faits d'armes de ses enfants, la paix avec les blancs.

Après ce discours imagé, le héros de la fête reçut le nom euphonique de KA-NEE-KAN-O-TEAL. Chaque chef vint s'incliner devant le nouveau membre de la nation. Les cris et les chants s'élevèrent de toutes parts: dans certaines tentes voisines, on entendait les sons nasillards d'un air américain, égrainé par un gramophone de pacotille, alternant avec le bruit saccadé des tam-tams qui rythmaient les mouvements de la "upa-upa".

Au coucher du soleil, commença le "pow-wow". Les danseurs infatigables avaient repris leurs chants et leurs torsions épileptiques. A notre départ, assez loin sur la route, nous avions encore dans les oreilles les échos des tambourins aux sons sourds et feutrés.

Je fus le témoin oculaire de cette fête (qu'on pourrait appeler nationale) pendant mes vacances passées à Lebret et en missions Indiennes.

Maurice GYDE.

Une désobéissance et ses suites

Une belle après-midi d'été, il y a neuf ans déjà. J'étais assis sur les marches du perron, devant la maison que nous habitons sur la rue Aulneau, à côté du collège; et je guettais anxieusement de tous côtés pour voir si ma mère ne revenait pas de la ville, où elle était allée magasiner.

Au bout d'une demi-heure, j'aperçus maman qui s'en venait sur la rue Cathédrale, en face du Collège. Tout de suite, je partis à la course au devant d'elle, pour voir ce qu'elle m'avait acheté, car j'avais été bon garçon toute la semaine avant. Je n'eus pas besoin de lui demander ce qu'elle m'avait acheté, car j'avais déjà découvert parmi d'autres paquets la balle et le bâton qu'elle tenait dans sa main gauche.

—Bonjour, maman! merci beaucoup pour la belle balle et le beau bâton que vous m'avez achetés! voulez-vous que je les porte, maman?

Nous fûmes vite rendus à la maison. Je remerciai encore maman en l'embrassant. Alors maman me dit: "Ecoute, Jacques, je t'ai donné une balle et un bâton, mais il ne faut pas que tu joues avec dans la cour en arrière, parce que c'est dangereux de casser les vitres, et aussi à cause de mon jardin". — "Mais, où est-ce que je vais jouer, si je ne puis jouer dans la cour; je ne puis pas jouer dans la rue non plus, et papa m'a défendu hier d'aller sur le gazon". —"Tu peux aller jouer dans la cour du collège, je suis bien sûre que les Pères n'ont pas d'objection". — "C'est vrai, maman, je n'y pensais pas".

Et tout de suite, je m'en vais dans la cour du collège, et je commence à frapper la balle. Je frappais fort, et la balle roulait à peu près quinze verges. Il fallait que je marche pour la ramasser, et je la frappais de nouveau. Mais c'était fatigant de marcher comme ça; et comme mon petit frère était en train de prendre son somme de l'après-midi, je me trouvais seul.

Tout à coup, je pensai: "Si j'allais chercher Pierrot! Il pourrait venir jouer avec moi; lui lancerait et moi je frapperais".

Pierrot restait dans un grosse maison jaune, la deuxième près de chez nous. Je pars pour aller le chercher. Je n'osais pas frapper à la porte; alors je me mis à appeler: "Pierrot, Pierrot!"

—Qu'est-ce que tu veux, Jacques? dit Pierrot en sortant.

—Viens-tu jouer à la balle avec moi?

—Bien sûr! Oh! le beau bâton! montre donc ta balle...

—Viens, nous allons jouer dans la cour du collège, dis-je.

—Pourquoi pas aller dans la cour chez vous? dit Pierrot. Ah! c'est trop grand dans la cour du collège, dit Pierrot. Viens donc, Jacques, allons jouer chez vous.

Je ne pus résister plus longtemps. Et je partis avec Pierrot pour jouer dans le jardin. C'est là seulement que je vis pourquoi Pierrot tenait tant à jouer dans le jardin: nous n'avions pas encore commencé la partie que Pierrot avait des mûres plein la bouche, et une grosse carotte sortait de sa poche de salopette.

—Arrête donc, Pierrot, je vais me faire punir si nous sommes pris. Vite, lance la balle, et je vais la frapper.

Pierrot, qui était gaucher, lance la balle. Je m'élançai pour la frapper; mais elle était deux pieds trop haut et alla se loger dans la fenêtre de la salle à dîner. Un crac et un son de verre cassé... maman accourt et m'aperçoit mon bâton en mains.

—Jacques, que t'avais-je dit, qu'as-tu fait?

—Bien, maman, j'étais au bâton, et Pierrot lançait et c'est lui qui a fait ça.

—Pierrot! mais où est-il? dit maman.

Je me tournai pour le montrer; mais il avait disparu. Au premier éclat de vitre brisée, il n'avait fait qu'un bond par-dessus la clôture et s'était enfui.

C'est pourquoi, ce soir-là, je reçus un bon fouet, d'abord pour la fenêtre cassée et ma désobéissance, et en plus pour avoir conté un mensonge.

Jacques SENEZ,
(Quand j'étais jeune!)

Ce que j'aime en Versification

Qu'est-ce que j'aime dans ma classe, lieu de mes jeunes efforts vers l'humanisme, porte de ma formation universitaire? Est-ce le pupitre de mes professeurs, pauvre table affaiblie par l'âge et les coups retentissants de la juste colère du maître? Est-ce le tapis rouge qui recouvre ce pupitre? Rouge: couleur d'amour et de sacrifice, qui peut-être a déjà touché la réflexion du maître? Est-ce la statue de la petite Thérèse qui reçoit la muette prière de nos lampions? Est-ce le tableau noir, miroir de tant de fautes mais aussi de tant de bonnes trouvailles? Est-ce la tribune d'érable, témoin muet de toutes nos émotions quand nous adressons la parole à nos condisciples? Serait-ce les plantes qui, au milieu du dur hiver, rappellent le beau printemps? ...Oui, c'est tout cela, puisque les choses ont une âme qui s'attache à notre âme et la captive. Mais il y a d'autres choses encore que j'aime, parce que la Versification c'est beaucoup plus encore. C'est plus que quatre murs et des pupitres! Plus qu'une statue, un tableau noir, et une tribune! La classe, c'est une grande famille de jeunes gens sous la direction d'un maître, d'un père! La classe, c'est le sanctuaire de notre formation! C'est pourquoi je l'aime! C'est pourquoi j'aime l'esprit de famille et d'union qui règne dans la classe! C'est pourquoi j'aime le professeur qui s'efforce de rendre bon ce qui ne l'est pas, et de rendre parfait ce qui est bon!

En un mot, j'aime la classe parce qu'elle est un échelon de la formation classique dont "l'art des maîtres se ramène à un éveil des forces les meilleures de notre être par les plus magnifiques secousses de la vie".

Enfin, j'aime dans la classe son signe de ralliement: le crucifix! Cet efficace soutien de toutes nos aspirations et la fin de notre amour!

Marice BERNIER-DENISET.

Le printemps
(Vu par un élémentaire français)

J'aime le printemps parce qu'on voit la nature renaître.

Le soleil se rapproche de la terre et envoie ses beaux rayons de chaleur. Les arbres se couvrent de bourgeons et les érables donnent ce bon sirop si apprécié dans tout le monde de bon goût.

Les fleurs refleurissent, les fermiers sèment le blé qui fait le pain, les oiseaux reparaissent en chantant leurs chants mélodieux.

Les rivières et les ruisseaux qui étaient gelés reprennent leur courant et dans l'eau claire montrent leurs poissons.

Et quand la neige est toute fondue et que la belle herbe verte reparait, ça change le paysage, et en campagne les pauvres animaux qui ont passé tout l'hiver enfermés dans l'étable sont bien contents de retourner paître dans les champs. Enfin tout le monde se sent devenir plus jeune et plus joyeux.

Roland FORTIN.

Bagatelle

Au retour des vacances de Pâques, le jeune "Doda", de Syntaxe, s'amène en retard pour expliquer dans les bureaux de la préfecture qu'on l'avait obligé, lui pesant 60 livres, de changer trois fois d'autobus, tellement les autobus étaient chargés...

Le Cercle Molière gagne le trophée

(Suite de la première page)

L'inconvénient de la présentation de ce premier acte détaché, c'est que l'on voudrait voir les deux autres.

Scampolo a été mis en scène et interprété très intelligemment, dit M. Clark. Le décor était bien, comparé à tous les autres jusqu'ici, celui du "Chant du Berceau" excepté, peut-être. Le mouvement exact a été maintenu d'un bout à l'autre. Mlle Florence Castonguay a très bien compris ce qu'elle avait à faire et elle l'a fait.

M. Clark a dit qu'il préférait l'interprétation de Paul Pelletier (Tito) à toutes les autres dans cette pièce. M. Pelletier a très bien compris son rôle, dit-il, et son interprétation a été dans la note du commencement à la fin. Mlle Germaine Patrice (Scampolo) a joué aussi intelligemment à l'ancienne manière, mais elle était très bien "à l'ancienne manière". Franca (Mlle Margot Gaudreau) a été nettement très bien.

R. P. Conrad Latour, O.M.I.

La matinée a été présidée par le R. P. Conrad Latour, O.M.I., professeur d'élocution à l'Université d'Ottawa, l'un des gouverneurs du Gala, qui a présenté le juge M. Clark. Il s'est dit heureux d'apporter un témoignage d'amitié au groupe dramatique de Saint-Boniface. En même temps il a rendu hommage à la sympathie et à la largeur de vues de ses collègues anglais, en particulier au colonel H. C. Osborne, directeur honoraire, qui se sont appliqués à conserver à l'organisation son caractère bilingue.

M. Barrett H. Clark

M. Clark, dans une allocution préliminaire en français, a tenu à montrer qu'il connaît cette langue mieux qu'il ne la parle — et il la parle fort convenablement. Il a donc rappelé les titres qui lui confèrent l'autorité en la matière. Pendant deux années de séjour à Paris, il a étudié à fond le théâtre français contemporain. Il était à la première de "Chantecler" et a assisté à l'ouverture du Vieux Colombier. Il a traduit en anglais des pièces de Brieux, Hervieux, Donnay, Caillavet et Romain Rolland. Pour être plus sûr de dire exactement ce qu'il voulait dire, M. Clark a fait la critique du "Chant du Berceau" en anglais. Cependant, le soir, il a jugé les trois autres pièces en partie en français.

Colonel H. C. Osborne

C'est aussi dans un français facile et élégant que le colonel a prononcé une charmante allocution. Il a d'abord exprimé le plaisir et la satisfaction des directeurs du Gala dramatique de se trouver à Winnipeg qui n'a, selon le mot spirituel de M. Brockington, "ni les vices agréables de Montréal, ni les vertus désagréables de Toronto".

Winnipeg et Saint-Boniface, dit l'orateur, ont contribué au succès du Gala dès les premiers jours, avec lady Tupper, M. Moray Sinclair et M. Arthur Boutal. Le Cercle Molière a été admiré à Ottawa, où il a remporté deux fois le trophée pour la meilleure représentation française. On applaudit toujours le nom de M. Boutal dans la capitale et Mme Boutal y est aussi connue pour une artiste consommée. Le colonel mentionne également Mme V. Thomas, dont une pièce a été primée en 1933.

A London, en 1939

Les gouverneurs du Gala dramatique ont décidé que le Gala de l'an prochain aurait lieu en avril à London, Ont. Ils se sont prononcés en faveur du maintien des pièces en plusieurs actes. On ne pourra pas jouer un acte séparé d'une pièce qui en compte plusieurs, mais seulement une pièce en un acte.

Parmi les nouveau directeurs élus figurent: Mlle Florence Castonguay, d'Ottawa; MM. Arthur Boutal et Moray Sinclair, de Winnipeg.

L'Ouest n'a pas raison d'en vouloir à l'Est

OTTAWA — Le sénateur Dandurand ne croit pas que l'Ouest puisse avoir des griefs contre l'Est. Le peuple des provinces de l'Est, en effet, s'efforce du mieux qu'il peut de venir en aide à l'Ouest éprouvé par la sécheresse. Déjà des millions de dollars ont été dépensés dans les districts affectés.

"Si nous considérons les montants qui sont sortis du Trésor fédéral pour aider l'Ouest", a dit le sénateur, "nous ne pouvons pas ne pas nous convaincre que l'Ouest se rendra compte que le Dominion est capable de comprendre une situation et d'y faire face du mieux qu'il peut".

Action contre les Doukhobors

VANCOUVER — Le juge A.-M. Hanson, de la Cour suprême, a permis à la National Trust de prendre une action au montant de $350,000 pour faire saisir et vendre des terres appartenant aux Doukhobors, en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan.

S. E. Mgr Chiasson s'installe à Bathurst

BATHURST, N.-B.— Une cérémonie solennelle célébrée en l'église du Sacré-Coeur devenue cathédrale a marqué l'installation de Son Excellence Mgr P.-A. Chiasson dans sa nouvelle ville épiscopale. On a décidé de transporter le siège épiscopal du diocèse du nord du Nouveau-Brunswick de Chatham à Bathurst parce que cette ville est plus centrale que Chatham, depuis la création de l'archidiocèse de Moncton. Son Excellence Mgr Melanson, archevêque de Moncton, a adressé ses félicitations à Son Excellence Mgr Chiasson, premier évêque de Moncton.

Succès de l'emprunt français de Défense nationale

PARIS — L'épargne française a généreusement répondu à l'appel que lui avait fait le gouvernement Daladier de souscrire à l'emprunt de Défense nationale de 5,000,000,000 de francs ($140,000,000) qu'il a lancé lundi dernier. En quelques heures, les Français avaient remis au Trésor beaucoup plus que la somme qu'on leur demandait.

VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 MAI 1938 — NUMERO 3

LA LIBERTE

La République Universelle du Théâtre

"Citoyens et citoyennes de la République universelle du Théâtre..." Cette formule que M. Barrett H. Clark, juge du Gala Dramatique National, a répétée avec une complaisance visible au cours de la semaine, a pu d'abord faire sourire; mais on pouvait se rendre compte aisément quel sens profond elle prenait dans sa bouche. Ce Torontonien devenu une autorité théâtrale aux Etats-Unis considère l'art dramatique contemporain comme un puissant instrument d'unité nationale et de bon accord international. En quittant New-York pour venir à Winnipeg, il faisait la déclaration suivante:

Ce gala national a pour moi beaucoup plus de signification que celle d'un quelconque concours de rivaux qui ont présenté un certain nombre de pièces à travers le pays.

Le théâtre amateur au Canada est dans une situation que je crois unique au monde. Le travail que l'on poursuit sur les scènes canadiennes n'a pas pour but d'amuser seulement — bien que je le souhaite capable de cela, — mais d'atteindre un résultat beaucoup plus attrayant, plus intéressant et plus méritoire. Si l'on tient compte du fait que les idées et les paroles d'un écrivain anglais, américain, français ou canadien peuvent simultanément trouver leur médium d'expression et se trouver appréciées ici et là sur la surface du globe, on se dit que le théâtre est un moyen d'une extraordinaire efficacité pour l'établissement d'un terrain commun d'entente et de sympathie entre les êtres humains.

C'est ainsi que le théâtre sert d'agent pour abaisser ces barrières politiques et économiques que l'homme, à ses moments d'insanité, a érigées entre lui et ses semblables.

Cette haute idée qu'il se fait de la mission de l'art dramatique, M. Clark s'est efforcé de l'inculquer à ses auditeurs du gala national au cours de ses critiques. Sa conviction — ou son idéalisme — l'a même conduit à formuler le voeu qu'on ne fasse pas la guerre contre les Français, "parce que les Français ont un style parfait!..."

× × ×

A considérer l'état actuel du monde, on est bien obligé d'admettre que le théâtre a encore beaucoup de chemin à parcourir pour nous donner cet âge d'or si désirable. Mais en bornant notre champ d'observation au Canada, il est indéniable que l'institution du Gala dramatique national travaille dans le sens indiqué par le distingué visiteur. C'est un admirable instrument d'union et d'harmonie entre les races et les provinces. On peut dire que le bilinguisme en retire un excellent profit. C'est l'impression heureuse que nous laisse la grande semaine dramatique de Winnipeg. Grâce à la volonté des têtes dirigeantes de maintenir le caractère bilingue de l'organisation, et grâce surtout à la belle représentation des cercles dramatiques de l'Est, le théâtre français y a fait excellente figure.

Un journaliste anglais de notre ville écrivait jeudi: "Nous sommes tous pour le bilinguisme dans le théâtre canadien. Nous regrettons seulement de n'y avoir pas pensé plus tôt. La journée française au Gala dramatique national a été un ravissement, même si les neuf dixièmes de l'auditoire de langue anglaise ont renoncé, après quelques minutes d'efforts désespérés, à saisir tous les mots". Le même critique allait jusqu'à dire que les pièces françaises avaient ruiné l'opinion qu'il s'était faite récemment que les bons acteurs masculins sont très rares parmi les amateurs. Ce qui est vrai des Anglais ne pouvait l'être des Français, après avoir vu à l'oeuvre Pelletier, Lavigne et Plante.

Nos acteurs et actrices, aussi bien que nos directeurs et metteurs en scène, ont montré qu'ils peuvent se mesurer avec les meilleurs du pays. Le répertoire français offre également de grandes richesses, parmi lesquelles il faut néanmoins apprendre à choisir — et M. Clark a donné à ce sujet des conseils précieux. A propos du *Chant du Berceau*, il a admiré chez les interprètes l'heureuse variété produite par les voix françaises et les voix manitobaines, faisant contraste avec l'uniformité de diction que l'on remarque sur les scènes parisiennes.

Ce ne sont pas les talents qui font défaut chez nous, mais presque toujours le manque d'esprit de discipline et les petites rivalités barrent la route au vrai succès. Cependant la partie est trop bien engagée pour que nos amateurs ne la poursuivent pas avec honneur. Maintenant surtout que le Gala dramatique national se déplacera chaque année, nos représentants voudront se faire un devoir d'aller y porter le verbe français et de se consacrer plus que jamais à leur mission toujours grandissante.

× × ×

Nous sommes heureux et fier d'applaudir une fois de plus au triomphe du Cercle Molière, qui a obtenu le prix pour la meilleure représentation en français, et de Mme Pauline Boutal, à qui revient la distinction unique d'être doublement couronnée pour avoir tenu le meilleur rôle féminin.

Le Gala dramatique de 1938 a bien servi la cause française. A Winnipeg et à Saint-Boniface il laissera, en plus des jouissances artistiques, le souvenir de charmants compatriotes de Québec, de Montréal et d'Ottawa qui ont passé une semaine au milieu de nous. Nous sommes assuré que leur séjour dans la métropole de l'Ouest aura été agréable à ces excellents citoyens et citoyennes de la République Universelle du Théâtre et qu'ils nous reviendront un jour.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

Le Mémoire des Canadiens français du Manitoba

On sait que le Comité Permanent des Congrès de la Langue française a récemment présenté à la Commission Rowell des mémoires au nom des minorités françaises.

Nous publions dans ce numéro le texte complet du mémoire des Canadiens français du Manitoba, présenté par l'Association d'Education de cette province. On y trouvera également le propre mémoire du Comité Permanent et un résumé substantiel de ceux des autres groupes minoritaires.

Nous engageons vivement nos lecteurs à prendre connaissance de ces textes et à les mettre de côté pour y référer au besoin. Il va sans dire que le plus grand soin a été apporté à leur rédaction. Le mémoire du Manitoba n'est que le résumé d'un travail plus considérable de M. l'abbé Antoine d'Eschambault, actuellement en cours de publication dans les *Cloches de Saint-Boniface*. Il donne un historique exact et complet de toute la question scolaire manitobaine. Les signataires, membres de l'exécutif de l'Association d'Education, entendent maintenir leur traditionnelle opposition de principe aux violations qui ont été commises il y a cinquante ans et qui n'ont jamais été redressées depuis.

Il importe que tous ces faits ne soient pas perdus de vue par notre population. La jeunesse surtout doit les connaître pour en faire la base de son action patriotique. C'est pourquoi nous ne saurions trop insister auprès des maîtres de l'enseignement et des directeurs de groupes de jeunes pour qu'ils en recommandent l'étude sérieuse et approfondie.

La Commission Rowell

Mémoire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Les soussignés, officiers, directeurs et membres de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, représentant la minorité catholique canadienne-française de cette province, désirent exposer aux Membres de la Commission Royale des Relations entre le Dominion et les Provinces les considérations suivantes:

Il y aura deux siècles cette année que les Français, sous la conduite d'un Canadien, Pierre de La Vérendrye, prirent possession de ce qui est devenu plus tard le Manitoba. Ces Français furent les premiers civilisateurs; ce furent eux qui construisirent les premiers établissements et ce furent leurs missionnaires qui enseignèrent aux Sauvages les premières notions du christianisme. A cause de cette prise de possession au nom de la France, ces "pays d'En Haut" échurent au Canada après la conquête par l'Angleterre.

Quelques années après la conquête, le pays tout entier s'ouvrit devant une nuée de commerçants et traiteurs que la traite des fourrures attirait dans ces régions éloignées. La masse des voyageurs, interprètes, guides et canotiers, étaient des Canadiens de langue française. Leur influence fut si prépondérante qu'un historien américain, Grace Lee Nute, a pu dire dans son "Voyageur", que "tant que dura la traite des fourrures, la langue française demeura la langue 'officielle' du pays." Les services rendus par ces humbles ont été beaucoup plus considérables qu'on l'a affirmé jusqu'ici. L'histoire ne fait que commencer à reconnaître leur mérite. Ce furent eux qui aidèrent à toutes les découvertes, à toutes les expéditions scientifiques organisées dans ces pays inhospitaliers; ils forcèrent les traiteurs de la Baie d'Hudson à descendre à l'intérieur des terres et ainsi une organisation plus proche de la civilisation fut graduellement mise sur pied; grâce à leur sympathie pour les Sauvages, ils formèrent des amitiés avec ces peuples barbares, et si ces régions furent à l'abri des massacres, on le doit en bonne partie à ces voyageurs et à leurs familles métisses, ce qui permit à Lord Selkirk d'organiser sa colonie sur les bords de la Rivière Rouge.

Le rapport du Comité des Chambres anglaises sur la situation à la Rivière Rouge en 1856 souligne ce fait: "In the conflict between the white man and the red, the latter may go down, but between them stands the Half-Breed with his enterprise, his intelligence, his culture and taste for civilization. Speaking the language and sharing the sentiments of both, he is the natural arbitrator of the conflicting communities between whom he is placed." Aussi voit-on le Conseil d'Assiniboia faire appel aux Métis pour protéger la colonie vers 1865, lorsque les Sioux, après les terribles massacres américains, se retirèrent en bandes menaçantes dans nos prairies. Il est hors de doute aussi que la colonie de Lord Selkirk fut fondée et continuée afin de donner aux Voyageurs un pied-à-terre permanent. Dans la lutte avec la Compagnie du Nord-Ouest, celle de la Baie d'Hudson se rendit compte qu'elle ne pouvait maintenir ses positions sans l'appui des Voyageurs Canadiens et ce fut un des facteurs qui militèrent en faveur de la continuation de la colonie après la mort de Selkirk.

Autour du groupe embryonnaire des colons de Selkirk se forma une colonie à deux groupements, l'un anglais et écossais, l'autre catholique et français. Chacun de ces groupes eut ses institutions, sa langue, ses habitudes ethniques; et l'on voit que les autorités en charge traitèrent les deux groupes non seulement avec équité, mais avec la reconnaissance du fait de cette dualité. Le Conseil d'Assiniboia, surtout après sa réorganisation, en 1835, renfermait les représentants des deux groupes. D'ailleurs, entre les deux éléments de la population, ou essayait de tenir la balance égale. Ainsi, en matière d'éducation, on votait une somme égale aux deux sections. Un jour, en 1852, le Rév. Black fait la demande de 15 livres additionnelles en faveur de l'école de Frog Plain; M. Laflèche annonce immédiatement qu'il demandera une somme additionnelle de 15 livres, lui aussi, "in consideration of the additional 15 pounds granted for the education of the English population". Cette résolution est acceptée à une séance ultérieure. Le Conseil, ayant fait l'achat d'une presse, spécifie que "tout doit être imprimé en français aussi bien qu'en anglais" (Voir Oliver, Minutes of the Councils of the Red River Colony).

Lors des démarches entreprises en vue de l'entrée de la colonie dans la confédération canadienne, après une époque de troubles en bonne partie causée par les erreurs du gouvernement canadien et certains de ses représentants, le peuple de la Rivière Rouge—tant du côté anglais que du côté français—s'organisa et forma un gouvernement provisoire. Répondant aux invitations faites à ce gouvernement provisoire par l'entremise de Mgr Taché et de Donald Smith, on décida d'envoyer trois délégués officiels à Ottawa avec une liste des droits acceptée par la convention. Dans cette première liste, le principe du bilinguisme était maintenu. Une clause demandant les écoles séparées fut ajoutée plus tard, avec d'ailleurs bien d'autres modifications (dont le nom Manitoba au lieu d'Assiniboia, par exemple). L'important fut que ces principes servirent de base au nouvel Acte du Manitoba de 1870 et que cet Acte fut accepté par tous les représentants, tant anglais que français, du gouvernement provisoire avant de recevoir la sanction du fédéral comme du gouvernement impérial. La clause 22 et la clause 23 affirmaient les droits de la population catholique au point de vue des écoles et de l'usage du français. La preuve que ces principes furent bien compris de toute la population, fut l'adoption en Chambre manitobaine de la loi scolaire de 1871, mettant sur pied un système d'écoles séparées avec deux sections—l'une catholique et l'autre protestante—ayant chacune sous sa tutelle ses écoles propres.

Ce système devait fonctionner durant vingt ans. A la suite d'une campagne de fanatisme et malgré les promesses des politiciens locaux, le tout fut balayé par un ukase en 1890. Comme le faisait remarquer en chambre l'Honorable M. Prendergast, ce n'est pas au système existant qu'on voulait s'attaquer, c'était aux écoles catholiques. Les représentants de la minorité catholique recoururent aux tribunaux, comme les y autorisait la clause 22. Cette clause reproduisait la clause 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord en ajoutant aux mots "rien ne devra (dans les lois provinciales relatives à l'éducation) préjudicier à aucun droit conféré lors de l'union par la loi", ces mots importants "par la coutume relativement aux écoles confessionnelles". Il n'existait ici aucune école séparée par "la loi". A ce moment, au Nouveau-Brunswick, on agitait la question des droits minoritaires et l'argumentation portait sur le fait qu'il n'y avait dans cette province aucune école séparée strictement légale avant l'union. On voulut, pour le Manitoba, éviter cette difficulté et l'on inséra "par la coutume" comme ayant force de loi. Il ne peut y avoir de doute que c'était là l'intention des gouvernants et que c'était là ce qu'on comprenait par les mots ajoutés au texte de la clause 93. En motivant le jugement unanime de la Cour Suprême du Canada, le 20 octobre 1890, alors que la loi manitobaine était déclarée "ultra vires", le juge Ritchie disait: "The British North America Act confers on the local legislature the exclusive power to make laws in relation to education, provided that nothing in such law shall prejudicially affect any right or privilege with respect to denominational schools, which any class of persons had by law or by practice at the time of the union. We are now practically asked to reject the words "or practice" and construe the statute as if they had not been used, and to read this constructive clause out of the statute as being unapplicable to the existing state of things in Manitoba at the union, whereas on the contrary, I think, by the insertions of the words "or practice", it was made practically applicable to the condition at that time of the educational institutions which were of denominational character. It is clear that at the time of the passing of the Manitoba Act, no class of persons had, by law, any rights or privileges secured to them, so if we reject the words "or practice" as meaningless or inoperative, we shall be practically expunging the whole of the restrictive clause from the statute." Sir John Thompson, Ministre de la Justice, écrivait en 1890 à Mgr Taché: "In the province of Manitoba

(A suivre en page 5)

Les Fêtes de La Vérendrye

L'HON. SAUVEUR MARCOUX INVITE NOS COMPATRIOTES DU QUEBEC

Notre représentant dans le cabinet Bracken fait une causerie sur le Manitoba au club Renaissance de Québec.

QUEBEC — L'hon. Sauveur Marcoux, ministre dans le cabinet Bracken du Manitoba, a donné une intéressante causerie au club Renaissance, sur la situation sociale, économique et politique du Manitoba. Le ministre a terminé sa causerie en invitant les Canadiens du Québec à se rendre au Manitoba pour les fêtes du 200e anniversaire de la découverte de l'Ouest par La Vérendrye.

Les deux races

"Le comité d'organisation des fêtes est composé de gens de langue française et de gens de langue anglaise. Nous voulons resserrer les liens qui existent entre les deux races et nous attendons en cette circonstance une forte délégation de la province de Québec. Il y aura un magnifique pageant d'une semaine à l'Auditorium de Winnipeg pour rappeler la vie de l'illustre découvreur et le comité d'organisation s'attend à ce que le président Roosevelt profite de la circonstance pour visiter le Manitoba. Ces fêtes auront lieu au début de septembre.

Le diner était sous la présidence de M. Wilbrod Langlais. Le conférencier a été présenté par l'hon. A. Paquet, ministre de la Santé, et remercié par M. Pierre Letarte, avocat de Québec. L'hon Onésime Gagnon, ministre de la Chasse, des Mines et des Pêcheries, et M. J.-E. Laforce, sous-ministre de la Colonisation, assistaient également au diner.

L'hon. Marcoux a signalé au cours de sa causerie l'oeuvre accomplie par la "Liberté", journal français de Winnipeg, qui célèbre cette année ses noces d'argent.

La paroisse

C'est la paroisse, dit au début l'hon. Marcoux, qui a sauvé notre race au Manitoba. Nos paroisses, elles sont organisées de la même façon que dans le Québec.

Il faut également signaler que toutes les plus belles terres de la province, par exemple celles de la vallée de la Rivière-Rouge, appartiennent à des Canadiens de langue française. Tous ces cultivateurs ont à leur disposition le marché toujours ouvert de Winnipeg, ce qui leur permet d'écouler leurs produits.

Même durant la crise, les Canadiens de langue française ont avancé au point de vue économique. Nos cultivateurs marchent vers la prospérité, grâce surtout aux efforts de notre collège d'agriculture qui s'applique depuis plusieurs années à faire des expériences.

L'Association d'Education

Avant 1916, il était permis au Manitoba d'enseigner le français, mais nous n'avions pas alors de programme français. Cette année-là, le fameux Norris nous a donné un coup de fouet en nous permettant, par ses lois arbitraires de devenir plus français que jamais. Au lendemain de l'adoption de ces lois, les Canadiens de langue française se sont réunis au Collège de Saint-Boniface et ils ont fondé l'Association d'Education. Les fonds de cette association proviennent d'une quête annuelle auprès de tous les Canadiens français.

Le but de l'association est de travailler en collaboration avec le ministère de l'Education. Elle voit particulièrement à la sauvegarde de l'enseignement du français, sert à la préparation des programmes français, soit par la préparation française des institutrices, soit au moyen de son association de commissaires d'écoles, soit au moyen de ses concours de français.

Les Canadiens français ont toujours eu leur octroi provincial pour l'éducation. Nos institutrices reçoivent des salaires minima de $500. Le conférencier signale ici que le département de l'Instruction Publique de la province de Québec envoie, chaque année, un grand nombre de prix pour les petits Canadiens de langue française du Manitoba.

Le conférencier rappelle ensuite les principales phases de l'histoire politique du Manitoba. Il rappelle qu'une coalition de libéraux et de conservateurs a pris le pouvoir en 1921, sous le nom de Fermiers-Unis. Ces gens des deux grands partis sont allés chercher, M. John Bracken, le président du Collège d'Agriculture, pour le mettre à la tête de leur nouveau parti. Ce parti est au pouvoir depuis ce temps et il a déjà fait face à plusieurs campagnes électorales avec succès.

Parlant ensuite des difficultés financières de l'Ouest, à la suite des mauvaises récoltes des dernières années, M. Marcoux déclare que cette année la récolte s'annonce comme devant être la plus belle depuis un grand nombre d'années. Les années dernières, les récoltes ont été détruites par les sauterelles, la sécheresse, la rouille, la grêle, et lorsqu'aucun désastre n'est venu détruire la récolte, les prix du blé étaient inférieurs au prix coûtant.

LES PROVINCES SONT DES ETATS SOUVERAINS ET INDEPENDANTS

Le Nouveau-Brunswick demande la création d'un ministère d'Etat pour les provinces à Ottawa et d'un ministère provincial des relations fédérales.

Dans le mémoire qu'il a soumis à la Commission Rowell, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, a reproché au gouvernement fédéral de n'avoir pas considéré les provinces comme des Etats souverains et indépendants et d'avoir oublié qu'il a été créé par les provinces et qu'il n'existe que par la volonté des provinces. Le Nouveau-Brunswick considère que les rajustements qui s'imposent dans l'économie financière des provinces doivent s'effectuer par l'augmentation des subsides fédéraux plutôt que par le transport au gouvernement fédéral de certaines juridictions provinciales. Le Nouveau-Brunswick tient à ce que toutes les difficultés actuelles trouvent leur solution dans le cadre de la constitution de 1867: dans tous les cas où il s'agit d'assurer à toutes les provinces au niveau de service à peu près uniforme, il faudrait suivre le précédent établi par la loi des pensions de vieillesse, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral a accordé l'assistance nécessaire en laissant aux provinces le soin d'administrer la loi.

On pourrait recourir avec avantage au même procédé pour l'ygiène, l'instruction publique, la voirie et les services sociaux, si certaines provinces ne peuvent s'acquitter de façon satisfaisante de leurs obligations parce qu'elles manquent de ressources financières. Le Nouveau-Brunswick n'est pas convaincu que l'administration fédérale soit plus efficiente que l'administration provinciale.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick recommande le rétablissement par le gouvernement fédéral d'un ministère d'Etat pour les provinces et l'établissement de ministères des relations fédérales dans chacune des provinces pour assurer la collaboration entre le pouvoir central et les neuf provinces.

Le mémoire du gouvernement de Fredericton considère comme un empiétement du domaine provincial l'établissement par le gouvernement fédéral de l'impôt sur le revenu et de la taxe de vente; il considère que le gouvernement fédéral aurait dû renoncer depuis longtemps à l'impôt sur le revenu.

Ephémérides de l'Ouest

29 mai 1732
Christophe de La Jemmeraye, après avoir passé l'hiver au lac de la Pluie, où il a fondé le fort Saint-Pierre, rejoint La Vérendrye au Grand Portage.

31 mai 1874
L'abbé Antoine Belcourt, célèbre missionnaire de la Rivière-Rouge, meurt à Shédiac.

1er juin 1821
Fusion de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest.

2 juin 1736
Jean-Baptiste et Pierre de La Vérendrye arrivent au fort Saint-Charles, apportant la nouvelle de la mort de leur cousin La Jemmeraye, décédé le 10 mai à la Fourche aux Roseaux (Letellier).

3 juin 1668
Radisson et Groseilliers partent d'Angleterre pour la baie d'Hudson sur l'Eagle et le Nonsuch.

4 juin 1847
Le vicariat apostolique de Saint-Boniface est érigé en diocèse.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Concours de catéchisme

Le samedi 28 a lieu le concours annuel de catéchisme. Déjà plus de 600 noms se sont inscrits pour le concours français et plus de 100 pour le concours en anglais. Cela signifie qu'il y aura plus de 700 enfants du diocèse qui vont prendre part à ce concours annuel. Les questions seront envoyées par la Commission diocésaine du catéchisme à MM. les Curés et, tel qu'il a été annoncé, les quatre ou cinq meilleures copies seront envoyées à la Commission qui se chargera de les revoir et d'attribuer aux gagnants les prix offerts. MM. les Curés voudront bien aussi désigner les points obtenus par les concurrents, afin de décerner les diplômes lors de la journée de la Doctrine Chrétienne qui se célèbre actuellement dans toutes les paroisses du diocèse en septembre ou octobre, après la rentrée des classes.

Visite pastorale

Son Excellence Mgr Yelle a annoncé sa visite pastorale dans l'ordre suivant:

Août:
6—4 h. Saint-Alphonse.
7— Bruxelles.
13— Mariapolis.
14—3 h. Indian Spring.
4 h. Swan Lake.
15—4 h. Somerset.
20—4 h. Saint-Léon.
21—4 h. Saint-Lupicin.
27— Saint-Claude.
28— N.-D. de Lourdes.

Septembre
3—4 h. Starbuck.
4— Fannystelle.
10— Saint-Joseph.
11—3 h. Gretna.
4 h. Letellier.
17—4 h. Sainte-Agathe.
18—3 h. Morris.
4 h. Saint-Jean-Baptiste.
24—4 h. Saint-Norbert.
25— La Salle.

Fondation d'une Caisse Ecclésiastique

Son Excellence Mgr Yelle, après avoir longuement consulté ses Conseillers et les membres d'un Comité spécial nommé à cet effet, vient de fonder par un mandement une Caisse ecclésiastique dans son diocèse. Tous les prêtres séculiers seront taxés au pro rata de leurs revenus et l'on formera un fonds pour venir en aide aux prêtres qui, forcés par la maladie de se retirer, n'ont pas d'autres moyens. Ayant bien des années, on espère pouvoir constituer un fonds qui permette d'aider et secourir les prêtres malades.

Avec les Scouts

Comme on le sait, la semaine dernière a eu lieu à Winnipeg la convention canadienne des instructeurs et organisateurs scoutistes. Le R. P. d'Alcantara était venu d'Ottawa et y représentait les autorités religieuses de l'Est. Le Révérend Père a fait la rencontre de M. l'abbé Couture, de Saint-Boniface, qui s'occupe des scouts. M. l'abbé Blais, aumônier des guides, était malheureusement absent. On sait que M. Blais est allé près de Gimli, avec une quinzaine de jeunes gens qui ont tous ensemble entrepris de nettoyer la belle propriété que les guides se sont acquise près du lac, en vue des campements futurs. Les guides et les scouts ont été passés en revue par les visiteurs canadiens-français samedi après-midi et tous se sont déclarés enchantés de l'état des troupes locales.

A l'hôtel de ville

En réponse aux démarches faites au nom du conseil par l'échevin Nault et le Dr Howden, député fédéral, au sujet des nouveaux règlements de l'assistance qui ne donnent pas assez de considérations aux familles nombreuses, les intéressés devront faire des représentations personnelles au conseil, qui les transmettra à l'Advisory Board provincial, lequel les transmettra au gouvernement fédéral. Assurance a été aussi donnée qu'un plan avantageux pour aider à la construction de maisons à prix modérés est en voie de réalisation.

Le conseil est à étudier un plan régulier et systématique pour la vente des terrains et propriétés possédés par la ville. Une liste avec prix pourrait en être faite et placerait ces terrains sur une base commerciale de vente régulière.

Une certaine rumeur voudrait qu'un syndicat privé fasse une étude pour la construction d'un groupe de maisons à Norwood, près du parc Coronation.

Comité du Bicentenaire La Vérendrye

Cette semaine a eu lieu une importante réunion du Comité de Finances. Le Comité, autorisé par l'Exécutif, a retenu les services de deux gérants d'affaires: MM. Keith et Narcisse Fournier, le dernier plus particulièrement connu de la population française. Le Comité s'est occupé de voir aux finances et aux budgets des diverses entreprises et des autres comités.

Le Comité a pratiquement recommandé de donner plus d'attention à la célébration que l'on veut organiser à Saint-Boniface sur le terrain du Whittier Park. Comme on le sait, le parc est mis à la disposition du Comité par M. Speers sans aucun frais. M. Speers est lui-même président du Comité de Finances. Le Comité a cru que le public serait vivement intéressé si on pouvait préparer une démonstration en plein air au parc Whittier. On croit aussi que l'on pourrait y trouver une belle source de revenus.

M. l'abbé d'Eschambault, président général, a été invité par le Canadian Club de Dauphin, à se rendre dans cette ville pour y prendre la parole. On lui a demandé de traiter de "La Vérendrye, découvreur et héros". Il est aussi question que la ville de Dauphin s'organise en vue de la célébration. Comme on le sait, Dauphin a été fondé en 1741, lorsque les fils du grand découvreur y construisirent un fort.

Cercle Ouvrier St-Joseph

Assemblée mensuelle 17 mai 1938

M. le Président, en ouvrant l'assemblée, demande à l'assistance d'excuser M. l'abbé Antoine d'Eschambault qui, à la dernière minute, s'est trouvé dans l'imposibilité de venir nous donner la conférence qu'il avait préparée pour ce soir; il nous la donnera à l'assemblée de juin.

Sur l'invitation de M. le Président, M. J.-A. Marion, président du comité de Publicité dans l'organisation des Fêtes du deuxième centenaire de La Vérendrye, nous rapporte ce qui s'est fait jusqu'ici pour la préparation de cette grande fête patriotique. Tous les comités sont à l'oeuvre et tous, aussi bien les personnes d'origine anglaise que nos Canadiens français sont très enthousiastes du mouvement de l'érection d'un monument à notre grand découvreur. Aussi l'on peut s'attendre que cette fête sera la plus belle que nous ayons vue dans Saint-Boniface. Ces fêtes, qui comprendront, entre autres choses, un pageant dans l'Auditorium à Winnipeg, sont sous la présidence de M. l'abbé Antoine d'Eschambault.

M. le Président remercia M. Marion pour son excellent exposé.

M. l'Aumônier adresse ses félicitations à tous nos membres qui ont si bien fait les choses à l'occasion de notre fête patronale du dimanche 8 mai, en suivant nombreux la bannière de notre Cercle pour se rendre à la cathédrale où elle fut bénie à la messe de 7 h. 30 et en recevant la sainte communion. Il remercia tout particulièrement M. Désiré Ledoyen et les acteurs et actrices qui ont donné leur concours pour faire un succès de la soirée. Merci également à M. Paul Turcotte et son orchestre qui ont fait les frais du programme musical.

Une vote de félicitations est adressé à M. William Raymond, à l'occasion de sa nomination au poste de secrétaire de la Société Saint-Adélard. Nos voeux de réussite l'accompagnent dans son nouveau travail.

Prirent part au programme récréatif, sous la direction de M. Désiré Ledoyen: MM. Antonio Chesnier, Eugène et Adrien Sourisseau, Victor Masson et Victor Comeau.

Les prix de notre tirage mensuel furent gagnés par MM. Georges Chavanne et Horace Jacques.

LE SECRETAIRE.

COMMENT LES FASCISTES VONT SAUVER LE PAYS

Un Bavarois de la Saskatchewan trace leur plan pour instituer chez nous un régime autoritaire.

NORTH BATTLEFORD, Sask. — Un Bavarois de 30 ans, Hans Freis, organisateur provincial pour la Saskatchewan de l'Union nationale fasciste, a tracé ici, devant un petit auditoire, les grandes lignes du plan conçu par son groupe pour instituer un régime autoritaire au Canada.

Une Chambre des Communes en majorité fasciste aviserait aux amendements que la constitution devrait subir pour que les institutions canadiennes soient réédifiées selon les principes fascistes.

Hans Freis conçoit le gouvernement représentatif fondé sur la base des occupations plutôt que sur une base géographique; il abolirait les gouvernements provinciaux, qu'il remplacerait par des conseils économiques régionaux.

Le Crédit Social est déjà mort, dit-il; la démocratie l'a tué. Il n'en offre pas moins les meilleures perspectives pour l'électeur aujourd'hui. Le fascisme ne prend pas d'intérêt à une élection provinciale.

Sous un régime fasciste les droits légitimes des habitants du pays, que ces derniers soient natifs du pays même ou nés à l'étranger, seraient maintenus et protégés. Le nouvel instrument du gouvernement national serait mis entre les mains du peuple canadien par le bulletin de vote.

Si la démocratie, telle que constituée à présent par le scrutin à base géographique et le gouvernement des partis, était chose praticable, les Canadiens seraient le peuple le plus heureux et le plus prospère du monde, puisqu'ils ont, proportionnellement, plus de gouvernements qu'aucune autre nation.

"Le Canada, dit en terminant le Bavarois Hans Freis, est sous la menace de deux forces étrangères: le communisme et la finance juive internationale".

Du pétrole canadien pour l'aviation britannique?

CALGARY — La mission britannique, dirigée par le commandeur J.-G. Weir, a été invitée par l'Association des producteurs de pétrole à visiter les terrains pétrolifères de la vallée de Turner pour y examiner les possibilités d'employer le pétrole brut de l'Alberta comme carburant pour les moteurs d'avions.



Grotte de Lourdes à Saint-Boniface

Dimanche dernier a été inaugurée la 3e saison Mariale à la Grotte de Lourdes. Quelque six cents personnes, bravant les intempéries de l'air—le froid et le vent—assistaient à la cérémonie. Il faut y avoir été présent pour savoir quelle atmosphère de recueillement et de douce dévotion émanait de Jésus-Hostie exposé, et de la statue de la Vierge protégeant de sa position élevée tous ses enfants agenouillés à ses pieds. Les notes éclatantes de la Fanfare et les chants suaves de la Chorale rivalisaient, à n'en pas douter, avec l'adoration et la louange des anges dans la céleste patrie.

Le zélé curé, dans son adresse inspirée, n'était que l'interprète des sentiments de tous quand il disait que plus assidûment et, espérons-le, plus nombreux encore que les années précédentes on viendrait déposer au pieds de la Vierge Immaculée les louanges, les supplications, l'admiration et la gratitude dont le coeur d'un chacun déborde pour la Mère du Ciel.

Dimanche 29 mai, toute la jeunesse de l'Action catholique de St-Boniface tiendra ses assises sous la haute protection de Notre-Dame de Lourdes. La messe à la grotte à 8 h. 30. Durant la journée, réunion des différentes sections. Le soir, à 8 h., le salut du T. S. Sacrement avec sermon français par le T. R. P. Chrysostome et la procession aux flambeaux. On attend un grand concours de fidèles.

• • •

Désormais, chaque samedi, il y aura la messe à la grotte à 8 h. Cette messe est aux bonnes intentions des bienfaiteurs de la grotte.

• • •

Samedi prochain, il y aura en outre, vers 9 h., une seconde messe aux intentions du pèlerinage organisé par les Franciscaines Missionnaires de Marie.

• • •

On peut se procurer de l'eau de Lourdes au Monastère.

Les lettres du Père de Foucauld

Il vient de paraître un petit livre qui, au milieu des horreurs et des ignominies de l'heure présente, apporte un réconfort et une lueur d'espoir. Le monde n'appartient donc pas complètement à la brute déchaînée!... Je veux parler d'un recueil de lettres de Charles de Foucauld, —Frère Charles de Jésus, comme il s'appelait lui-même, — à son ami, l'éminent arabisant et africanisant que fut Henry de Castries. Je suis certain que ce petit livre fera le plus grand bien. Pour moi, il m'a permis de mieux connaître et mieux aimer l'auteur de ces admirables lettres.

Je dois avouer que j'avais des préventions à son égard. Il y a des catégories de saints que je puis vénérer assurément, mais sans un bien vif élan de coeur. Ce sont d'abord les grands pénitentiels, ceux que j'appelle les sains à poux, à puces et à plaies. Et ce sont aussi ceux que je considère comme un peu fols, ou restés dans une douce enfance. Ils me rebutent, ils m'épouvantent par ce qui me paraît chez eux une pieuse extravagance, ou par les excès et les cruautés de leur ascèse. Ceux que j'aime, ce sont les saints de haute raison et de grand bon sens, ceux qui ont le coeur chaud plein de charité, d'humanité et de joie: sainte Thérèse, saint Augustin, sainte Jeanne d'Arc...

Or certains récits de voyageurs touchant le Père de Foucauld, certains traits de sa biographie m'en avaient donné une idée vraisemblablement inexacte et incomplète: je le voyais comme un agité, un peu fol, un peu hurluburlu. La conversion de cet officier de hussards, après quelques aventures assez banales, me paraissait elle-même assez ordinaire. Puis, je connus les exploits réellement héroïques de cet explorateur, de ce géographe, qui contribua à préparer la pénétration française au Maroc, et aussi la science et la patience merveilleuse de ce linguiste et de ce grammairien, — et mon admiration pour Charles de Foucauld s'en augmenta. Enfin, j'ai toujours eu de la vénération pour l'ermite de Tamanrasset qui tenta de renouer l'antique tradition des Pères du Désert, pour le Christophore, qui voulut porter la Présence réelle jusqu'au coeur du Sahara, pour l'homme entier qui mourut martyr de sa foi, assassiné par ceux-là même à qui il ne cessait de faire du bien.

Mais voici que le petit livre en question me révèle, en Charles de Foucauld, un saint,—je dis un saint, humainement parlant, je ne me permets pas d'anticiper sur les décisions de l'Eglise. Ce que j'aperçois en cet homme, c'est ce que l'opinion commune regarde comme les caractères essentiels de la sainteté.

Toutefois, un saint ne dépouille jamais complètement le vieil homme,—et il n'arrive jamais à la sainteté tout d'un coup: il y a des étapes,—des étapes que se succèdent sans cesse, la sainteté étant une continuelle ascension. Qu'il l'ait voulu ou non, le Frère Charles de Jésus est resté toute sa vie un soldat, un officier de l'armée d'Afrique. Il a été un grand Africain.

Lui-même reconnaissait que sa conversion était due, en partie, à l'influence de l'Islam africain. L'Afrique, pour lui, c'est la terre de l'adoration. Il écrivait à Henry de Castries: "...L'Islam a produit en moi un bouleversement profond... La vue de cette foi, de ces âmes vivant dans la continuelle présence de Dieu m'a fait entrevoir quelque chose de plus grand et de plus vrai que les occupations mondaines..." Il exagère sans doute quand il parle d'âmes "vivant dans la continuelle présence de Dieu". Le Musulman n'est point si religieux, et l'Islam, tel qu'il se présente ordinairement, se réduit à quelques pratiques extérieures. Mais Charles de Foucauld, au cours de ces explorations africaines, a pu rencontrer des Musulmans d'élite et ce qu'il appelle des "zaouïas de prières". Il a senti aussi l'influence religieuse du désert. Plus tard, lorsqu'il sera installé dans sa solitude de Tamanrasset, il reconnaîtra également cette influence-là: "Ici, écrit-il à son ami, mon ermitage est sur un sommet, qui domine à peu près tout l'Ahaggar, entre des montagnes sauvages, au delà desquelles l'horizon qui semble illimité, fait penser à l'infini de Dieu. C'est un beau lieu pour adorer, méditer et demander grâce".

Et c'est pourquoi l'Africain converti, après avoir erré quelque temps dans sa vocation, finit par revenir à son Afrique. Après avoir été trappiste dans un couvent arménien et avoir vécu ensuite en Terre sainte, dans une condition des plus humbles, pour s'entraîner au renoncement, il ne trouve sa voie véritable que dans le Sud algérien, sur les frontières de ce Maroc hospitalier, où il a pénétré sous un déguisement et où il a travaillé pour la France, au risque de sa vie. Et, là encore devenu le saint du Sahara, il est toujours le soldat qu'il a été. Il est en relation avec nos postes avancés. Grâce à son expérience et à sa connaissance du pays, il guide et il avertit nos officiers, il leur transmet les bruits insaisissables du désert, qu'il recueille de la bouche de ses Touareg. Et pourtant, c'est le saint qui domine en lui.

Louis BERTRAND.

—(Candide).

UN ORNITHOLOGISTE AMERICAIN D'ORIGINE FRANCAISE: J.-J. AUDUBON

On célèbre en ce moment à Philadelphie le centenaire de son important ouvrage: "Oiseaux d'Amérique".

On célèbre, à Philadelphie, le centenaire d'un important ouvrage intitulé "Oiseaux d'Amérique", qui a pour auteur J.-J. Audubon, ornithologiste américain d'origine française, né dans la Louisiane en 1780. Tous les travaux de l'artiste sont exposés à l'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie. Cette exposition, ouverte depuis le 26 avril, va durer jusqu'au 1er juin.

A quatre ans, Audubon fut amené à Nantes, France, patrie de son père. Quelques années plus tard, il apprit le dessin et la peinture. Il eut pour maître Louis David. Le jeune artiste revint aux Etats-Unis à l'âge de 18 ans. Il se fixa à Mill Grove, sur une ferme qui appartenait à son père. A cette époque, il avait déjà exécuté deux cents esquisses de divers genres d'oiseaux. Il passa sa jeunesse à étudier l'ornithologie, c'est-à-dire cette partie de la zoologie qui traite des oiseaux.

En 1826, on le retrouve en Angleterre, où il se perfectionna dans l'art qu'il chérissait. Revenu aux Etats-Unis, il publia un ouvrage qui le rendit célèbre et qu'il intitula: "Ornithological Biography". Ce premier ouvrage date de la même année. Douze ans plus tard, en 1838, il livra au public ses "Birds of America". C'est le centenaire de cet ouvrage que l'on célèbre aux Etats-Unis et particulièrement à Philadelphie. Nous donnons le titre de ses ouvrages en anglais, car, chose singulière, Audubon a rédigé tous ses écrits en cette langue, avec l'aide de deux amis.

Les critiques ne tarissent pas d'éloges au sujet de l'auteur et de son oeuvre. "Audubon, dit l'un d'eux, fut un type d'homme que l'on rencontre rarement de nos jours. A la grâce et à la culture du Français, il joignit la candeur et l'endurance de l'Américain". Un autre a dit: "Il a étendu nos connaissances en matière des espèces d'oiseaux d'Amérique et il a su donner à l'étude de l'histoire naturelle la grâce et la fascination de la fiction".

Audubon s'est rendu célèbre par ces travaux. L'Association Nationale des Sociétés Audubon, perpétue son souvenir. Cette Association est très importante et elle exerce une grande influence par tout le pays. Elle compte des succursales dans toutes les grandes villes des Etats-Unis. Ses membres se comptent par centaines de mille. Elle publie des brochurettes ayant trait à l'utilité des oiseaux et au soin qu'on doit leur apporter.

La plupart des Etats de l'Union ont adopté des lois prohibant la destruction inutile des oiseaux.

Grâce à cette influence exercée par les sociétés Audubon, le gouvernement fédéral lui-même a pris des mesures aux fins de protéger les oiseaux des forêts et des parcs nationaux.

Les Jésuites d'Espagne

CITE DU VATICAN — L'"Osservatore Romano" a publié un décret papal qui rétablit la Compagnie de Jésus en Espagne nationaliste. On sait que le gouvernement Franco a approuvé il y a deux semaines un décret rétablissant l'ordre des Jésuites en Espagne, dissous par un décret républicain de 1934.

Défense d'assister au congrès de Budapest

BERLIN — Le gouvernement allemand a interdit formellement à tous ses ressortissants, y compris les Autrichiens, d'assister au congrès eucharistique de Budapest à la fin du mois. Tous les Allemands qui voudront visiter la Hongrie devront se munir d'un passeport spécial, qui ne sera accordé que dans les cas extraordinaires.

Lundi 30 mai, au Collège: Soirée Récréative — Entrée: 25 sous

Mémoire du Comité Permanent des Congrès de la Langue française

Le comité permanent des Congrès de la Langue française, créé par le deuxième congrès de la Langue française au Canada, tenu à Québec les 29 juin-1er juillet 1937, et représentant les groupes de langue française des provinces du Canada, a l'honneur de soumettre à la commission d'enquête sur les relations de l'autorité fédérale avec les autorités provinciales du Canada le présent mémoire.

1.—Le décret ministériel qui crée votre commission et la charge de faire enquête sur le problème financier qui préoccupe le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, déclare qu'on a représenté au très honorable premier ministre que les conditions nouvelles, à la fois économiques et sociales, de la vie canadienne déterminent une tension excessive de la structure gouvernementale du Canada.

Le comité permanent, issu d'un congrès où furent étudiées les principales questions relatives à la vie ethnique, culturelle, sociale, juridique, des populations de langue française du Canada, estime qu'il est de son devoir de présenter à la commission des observations qui se rattachent à quelques-unes de ces questions à la fois sociales et économiques qui ont les unes sur les autres des répercussions inévitables et causent une tension dangereuse de notre armature gouvernementale.

2.—Mais tout d'abord le comité permanent croit devoir soumettre qu'on ne peut traiter des relations nécessaires, existantes ou à établir, au point de vue économique et social entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, sans tenir compte de la nature même de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867 qui régit ces relations.

A son avis, cet acte n'a pas seulement le caractère d'une loi impériale; il comporte une entente préalable, un pacte arrêté entre les provinces délibérantes; pacte que l'acte impérial a fixé.

3.—Parmi les causes qui ont déterminé la tension violente que rappellent les considérants du décret ministériel, nous croyons devoir mentionner les difficultés scolaires survenues dans différentes provinces du Canada. Ces difficultés scolaires ont un aspect économique inévitable. Il fut un temps où, dans toutes les provinces, les écoles confessionnelles ou séparées jouissaient de la protection de l'Etat. Elle suffisaient à tous les citoyens des diverses confessions religieuses et les parents n'avaient pas alors à payer double taxe pour procurer à leurs enfants, à l'école, une formation religieuse correspondant à leur foi. L'abolition des écoles séparées a obligé, en plus d'une province, les catholiques à s'organiser à leurs frais des écoles convenables à leurs croyances. Votre commission aura à étudier le problème fort délicat de la répartition des impôts. Est-il juste qu'un père de famille, catholique ou protestant, paie double taxe pour l'éducation de ses enfants?

On sait toutes les difficultés à la fois sociales et économiques qui surgirent de la violation de droits scolaires qui paraissaient solidement établis. Nous avons bien le droit de rappeler ces faits à Québec, capitale d'une province qui, bien avant 1867, avait organisé chez elle un système scolaire confessionnel complet et qui, depuis, n'a cessé d'interpréter dans un esprit beaucoup plus large que partout ailleurs l'article 93 de la constitution du Canada, relatif au maintien des écoles confessionnelles, et qui l'a toujours appliqué conformément à cette interprétation.

Nous joignons à la question de l'école confessionnelle celle de l'école bilingue nécessaire en certains milieux où vivent les enfants de langue française, question qui d'ordinaire est étroitement liée à celle de l'école confessionnelle. Cette question, elle aussi, crée du malaise social et économique, là où la double taxe scolaire devient nécessaire aux parents qui veulent à l'école, en mesure suffisante, avec l'enseignement religieux celui de la langue française. Ce malaise scolaire provoque assurément une tension morale des esprits qui est préjudiciable à l'unité nationale. Il y a une sorte d'antipathie de races qu'a trop longtemps entretenue chez nous la question scolaire mal comprise, ou comprise dans un sens étroit, exclusif, qui est contraire à l'esprit de la confédération.

4.—D'autre part, le bilinguisme, pris dans un sens plus général, a été lui-même une cause habituelle de tension et d'antipathie entre les deux races maitresses de ce pays. Les Canadiens français, découvreurs et premiers occupants du pays, n'y peuvent être nulle part traités en étrangers. Ils ont des droits naturels, historiques, juridiques, qui dépassent le bilinguisme officiel créé par l'article 133 de la confédération.

L'harmonie sociale n'existera parfaitement entre les deux races française et anglaise de ce pays que lorsque, dans toutes les provinces du Canada, on donnera au bilinguisme l'étendue qu'exigent les conditions historiques privilégiées des Canadiens de langue française. Et l'harmonie sociale entre ces deux races ne pourra que faciliter la solution de bien des problèmes économiques.

5.—La province de Québec est dotée d'institutions qui lui sont particulières. Par exemple, elle a un droit civil propre. Ce droit fait corps avec elle, et constitue une large part de sa structure originale. Aussi le comité permanent est persuadé que certaines modifications qu'on pourrait apporter à la Constitution auraient des répercussions désastreuses sur le droit civil de la province de Québec et, par voie de conséquence, sur la vie sociale et économique de cette province. C'est ainsi que le comité permanent estimerait dangereux des amendements qui auraient pour objet de transférer aux autorités fédérales un pouvoir législatif réglant les conditions du travail.

D'une façon générale, le comité permanent juge qu'il serait périlleux d'attribuer à l'autorité fédérale la législation économique dite législation sociale ou législation ouvrière. Les provinces ne sont pas, par exemple également industrialisées. Comme disait le conseil privé dans un arrêt récent, chacune vit dans des conditions spéciales.

Une autorité centrale qui, dans le domaine de la législation sociale, se substituerait à l'autorité provinciale, une autorité centrale plus éloignée des intérêts en jeu, se heurterait à des difficultés considérables. La tension que déplore le décret ministériel, au lieu de s'atténuer, ne ferait que s'accentuer.

6.—Enfin, le comité permanent se reportant au désir d'unité nationale qui est exprimé dans l'article 4 du mandat de votre commission, souhaite que le travail de la commission resserre lui-même les liens un peu distendus de cette unité, et qu'il contribue à développer ce large esprit de sympathie, ce sentiment de la justice, ce respect des droits de tous sans lesquels nous ne pourrons jamais fonder sur une base solide l'unité nationale.

Pour le comité permanent des Congrès de la Langue française.

Camille ROY,
Président.

Saskatchewan

Le mémoire des Canadiens français de la Saskatchewan résume en série tous les griefs de la minorité française de la province tant contre l'administration provinciale de la Saskatchewan que contre l'administration fédérale: il reproche à la législation provinciale de refuser aux Franco-Canadiens, en tant que catholiques, tout droit à des écoles de leur choix et, en tant que nationaux, toute possibilité d'exercer leur droit, garanti par l'esprit qui a servi de base à la Confédération, à l'usage de la langue française, soit dans le domaine public, soit dans le domaine de l'enseignement public à tous ses degrés. Il reproche à l'administration fédérale de priver les Franco-Canadiens dans la pratique du privilège qui leur a été accordé par l'A.A.B.N. de l'usage courant de la langue française dans tous les domaines qui lui sont propres: postes, douanes, Banque du Canada, Radio-Etat, fonctionnarisme, etc.

Le mémoire appuie d'une thèse très claire et de conclusions précises l'exposé de chacun de ces griefs.

Alberta

Le mémoire des Canadiens français de l'Alberta réclame que la langue française soit officielle au parlement d'Edmonton ainsi que devant les tribunaux de l'Alberta, comme ce fut le cas sous les Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest avant l'admission de la province dans la Confédération; il demande à la Commission Rowell de trouver un statut que permette aux minorités catholiques et françaises de l'Ouest d'avoir les mêmes droits que la minorité anglaise et protestante de la province de Québec. Le mémoire souligne aussi en passant que lorsqu'il s'agit de choisir des magistrats chez les catholiques les Irlandais obtiennent toujours la part du lion, que les Franco-Albertains ne comptent qu'un juge de district et aucun greffier ou clerc.

"Advenant des amendements à l'Acte britannique du Nord, dit le mémoire des Franco-Albertains, il y aurait peut-être lieu pour la province de Québec, si elle est appelée à faire des concessions économiques pour l'unité canadienne, d'exiger la reconnaissance officielle de la religion catholique et de la langue française dans les écoles de chacune des provinces du Canada et d'exiger que la langue française soit officielle dans tous les parlements et devant tous les tribunaux au pays".

CONGRES ANNUEL A OTTAWA, DE LA SOCIETE ROYALE

Du 24 au 27 mai. — Liste des travaux présentés par les membres de langue française.

OTTAWA—La Société Royale du Canada tiendra son congrès annuel à Ottawa, du 24 au 27 mai inclusivement, sous la présidence du Dr A.-G. Hunstman, et la vice-présidence de M. Victor Morin. M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes, agira comme secrétaire honoraire.

Le 26 mai, on remettra les médailles Flavelle, Lorne Pierce et Tyrrell à 8 h. 30 du soir. Les gagnants, pour 1938, sont: médaille Tyrrell, le colonel William, de Québec, pour ses travaux d'histoire; médaille Lorne Pierce, Mlle Mazo de la Roche, romancière, pour ses ouvrages; médaille Flavelle, W. Lash Miller, chimiste, de Toronto, pour ses découvertes.

Travaux français

Voici les principaux travaux que présenteront les membres de la section française: Biographie—Esquisse biographique de Jacques Vigier, Victor Morin; Louis de la Porte de Louvigny, Pierre-Georges Roy; M. Joseph-Octave Plessis, curé à Notre-Dame-de-Québec, M. l'abbé Ivanhoe Caron. Critique—La vie de l'esprit au Canada français, M. le chanoine Emile Chartier. Economie politique—Quelques observations sur la démographie franco-américaine, M. Arthur Saint-Pierre; Les Canadiens français et l'économie, M. Edouard Montpetit. Ethnographie—La danse du soleil, L.-A. Prud'homme.

Histoire — L'école Victoria, de Montréal, M. l'abbé E.-J. Auclair; Un numismate chef d'orchestre et marchand, Mgr Olivier Maurault; Mont Calmiana, M. Aegidius Fauteux; La petite histoire du Canada, Monseigneur Amédée Gosselin; Bibliographie annotée des anciens Récollets du Canada, le R. P. Hugolin Lemay; Les forts du Cap de Sable, M. Léandre d'Entremont, traduction de M. l'abbé A.-Couillard Desprès; Ceintures et jarretières fléchées, M. Marius Barbeau; Histoire du sentiment religieux au Canada, Marie de l'Incarnation, M. l'abbé Georges Robitaille.

Littérature — Les lettres canadiennes-françaises et les professionnels du pessimiste, M. Séraphin Marion.

Poésie—Sur les ailes de l'esprit, M. Albert Ferland; Poèmes, Jean Charbonneau; ballade au soleil, M. l'abbé Arthur Lacasse; poèmes par Magnanarelle, présentés par M. Séraphin Marion.

Sciences — Essai de bibliographie botanique canadienne par Jacques Rousseau, Marcelle Gauvreau et Claire Morin, de l'université de Montréal, présenté par M. Gustave Lanctôt. Voyages — Louisiane et Texas, Mgr Olivier Maurault.

La France se protège en Tunisie

PARIS— Les négociateurs franco-italiens paraissant incapables de s'entendre au sujet de l'Espagne et de la Tunisie, la France prend des mesures immédiates pour renforcer ses défenses africaines. Le général Buhrer, nouveau chef d'état major des troupes coloniales, a ordonné la levée immédiate de 60,000 nouvelles recrues indigènes qui grossiront l'armée coloniale de la France, forte actuellement de 120,000 hommes dont 60,000 Européens.

Mémoire de l'Association d'Education

(Suite de la troisième page)

a safeguard given by the Manitoba Act for the rights and privileges which existed in practice at the time of the creation of the province, has been given." Il est vrai que le Conseil Privé, en 1892, renversant la décision unanime de la Cour Suprême du Canada, jugea que les mots "ou la coutume" n'avaient pas le sens qu'on leur prêtait à Ottawa et au sein de la minorité en général. Le Conseil Privé favorisa une interprétation étroite et littérale au détriment de l'esprit véritable qui avait présidé à l'adoption des lois scolaires avant 1890. Le seul droit ou privilège que l'on voulut reconnaître fut celui d'envoyer ses enfants à des écoles privées—ou confessionnelles mais sans reconnaissance légale—si on le jugeait à propos. Ce droit, comme le faisait remarquer Lord Morris, l'un des juges, était celui de tous les citoyens britanniques et il n'était pas nécessaire de passer une loi pour le faire reconnaître. Le même Conseil Privé, en 1895, reconnaissait cependant que les droits ou privilèges relatifs aux écoles séparées avaient été violés par la législature qui, après avoir reconnu l'existence des écoles séparées, en avait rendu le rouage impossible par sa législation subséquente. Le Conseil Privé reconnaissait même l'esprit de la législation scolaire de 1870 et 1871 en disant: "It is notorious that there were acute differences of opinion between Catholics and Protestants in almost every line of these enactments. There is no doubt either what the points of differences were and it is in the light of these that Section 22nd of the Manitoba Act, which was in truth a Parliamentary compact, must be read."

Malgré ce jugement, malgré l'ordre émané du Gouverneur Général en conseil, les catholiques du Manitoba n'ont pas encore reconquis leurs droits scolaires. Il est vrai qu'en 1896, un arrangement entre le cabinet fédéral et le cabinet provincial a été conclu sous le nom d'Arrangement Laurier-Greenway, mais ce règlement ne peut être considéré comme final pour plusieurs raisons. Il met tout d'abord les catholiques—ou une bonne partie des catholiques—dans la situation décrite par le Conseil Privé en 1895: sans le contrôle de leurs écoles, sans aucun subside des autorités locales, sans aucune reconnaissance des principes fondamentaux des écoles séparées, principes assez connus au Canada pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'étendre sur ce sujet. D'ailleurs, le fait que la minorité catholique a toujours continué, surtout dans les villes et les centres mixtes (Winnipeg, Transcona, Brandon, Portage, Dunrea, East Kildonan), à maintenir, au prix de sacrifices héroïques, des écoles séparées, est une preuve suffisante—à défaut d'autres—que le règlement Laurier-Greenway n'a jamais apporté à la minorité le soulagement qu'il était censé donner. On devrait aussi se souvenir que ce règlement a été interprété comme un commencement de justice envers la minorité. L'Honorable Prendergast, actuellement Juge en Chef de la Province, écrivant dans le Globe à ce moment-là, pouvait dire: "This should not be considered as a settlement in the sense of an irrevocable agreement laying the matter at rest from this day for ever." La preuve que ce règlement n'était pas définitif, comme l'ont prétendu les adversaires de nos écoles séparées, c'est que, immédiatement après, il y eut toute une série de conversations plus ou moins officielles entre Ottawa et Winnipeg dans le but de rendre la situation plus acceptable, et même qu'une loi provinciale—amendements Coldwell—vint en 1913 changer la portée des lois de 1890 et 1894. Et même, en admettant que le règlement eût été définitif et accepté par la minorité (le célèbre règlement ne fut jamais accepté par la minorité comme nous l'avons dit), il resterait vrai que la loi provinciale de 1916 a changé le statu quo. L'objection que nous soulevons ici avait été soulevée à propos de la loi provinciale de 1894, qui rendait encore plus odieux le système d'écoles. On a fait remarquer à ce moment que les honorables juges du Conseil Privé s'étaient prononcés sur la loi de 1890 et non sur celle de 1894. Quoi qu'il en soit, en 1916, le gouvernement provincial a passé une loi modifiant l'Acte scolaire et enlevant à la minorité certains privilèges, notamment le privilège linguistique garanti par l'Arrangement Laurier-Greenway et imposant l'instruction obligatoire.

Le Free Press de Winnipeg, en date du 27 août 1910, affirmait que le règlement Laurier-Greenway était final, qu'il avait été accepté par les deux intéressés, les gouvernements manitobain et canadien, et que par conséquent la minorité n'avait plus le droit d'en appeler au Gouverneur Général en Conseil, et il ajoutait: "But if the Manitoba Legislature repeals any of the privileges conferred upon the minority in 1897, it thereby restores to the Dominion Government its power to impose remedial legislation, should it be deemed politic to do so. The arrangement would then be off; and the Dominion Government would resume the powers which it abdicated in 1897." Il resterait évidemment à savoir comment un arrangement comme celui dont il est question, passé sans l'intervention des Chambres, engage les Parlements et les lie; mais il est incontestable que la loi de 1916 a détruit certains privilèges que la minorité avait en vertu de cet arrangement. Depuis 1916, il y a au Manitoba une loi forçant les parents à envoyer leurs enfants aux écoles. Or, dans beaucoup de cas, les parents catholiques ne pouvant, à cause précisément des conditions imposées par la loi de 1890, construire et entretenir leurs écoles séparées, se voient forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques, contrairement à la déclaration du premier jugement du Conseil Privé qui niait qu'on pût leur imposer une loi de ce genre.

Les droits de la langue française, garantis par la clause 23 de l'Acte de Manitoba et par la loi de 1871, ainsi que par l'arrangement Laurier-Greenway, ont aussi été violés de la même manière. Aujourd'hui, au Manitoba, la langue des découvreurs est traitée avec un mépris complet des lois ayant caractère de pactes, de promesses et d'engagements d'honneur.

Voilà les griefs que veulent exposer les représentants de la minorité catholique canadienne-française aux membres de la Commission Royale des Relations entre le Dominion et les Provinces. S'il est vrai que, grâce à des circonstances plus favorables, surtout à l'homogénéité de leurs groupements, les Canadiens français ont, en somme, moins souffert que leurs coreligionnaires des autres races; s'il est vrai qu'en certains endroits ils ont pu s'adapter au système et en tirer un certain profit, le modifiant selon les données de leur conscience; s'il est vrai qu'à certaines époques, ils ont trouvé auprès des gouvernants une certaine sympathie et une certaine tolérance, il n'en est pas moins vrai que, d'une façon générale, ils sont victimes des lois draconiennes dont nous avons parlé, et il n'en est pas moins vrai que les Canadiens français ne peuvent voir sans alarme leurs coreligionnaires forcés, faute de ressources, d'envoyer leurs enfants dans des écoles qui, quoi qu'on en dise, deviennent de plus en plus indifférentes au point de vue religieux. Le résultat est que notre jeunesse grandit dans l'ignorance de ses devoirs envers Dieu, fondement des devoirs nationaux et sociaux.

La minorité catholique canadienne-française est lasse des recours aux tribunaux. Nos concitoyens ont toujours prouvé qu'ils sont respectueux des lois du pays; ils ont souffert avec patience les injustices dont ils ont été les victimes. Ils trouvent l'occasion opportune, alors que la Commission Royale va examiner de nouveau les relations actuelles et possibles entre le pouvoir central et les législatures provinciales, d'aborder la question beaucoup plus vaste du traitement des groupes minoritaires appartenant à l'une ou l'autre des deux races qui, un jour, se sont assises à une table commune et ont décidé de donner au pays une constitution telle qu'elle rendrait justice aux deux groupements. Voilà, à notre avis, la question et le fait qui dominent tous les autres. Si ce pacte sacré et cet idéal ont été violés, qu'on les corrige; que les autorités compétentes étudient de nouveau la question à son véritable mérite et rendent aux groupes minoritaires leurs droits perdus.

A cause des difficultés techniques et de l'expérience du passé, les soussignés n'osent faire de recommandations explicites; ils ne veulent pas s'engager à accepter aveuglément l'équivalent d'aucun système existant dans d'autres provinces, mais veulent maintenir leur traditionnelle opposition de principe aux violations qui ont été commises il y a cinquante ans et qui n'ont jamais été redressées depuis. Et pourquoi le traitement si généreux dont jouit la minorité anglo-protestante de Québec ne pourrait-il être accordé aux minorités de toutes les provinces? Les soussignés demandent respectueusement un retour aux principes qui ont fait la base de la confédération canadienne, principes sans lesquels le pays tout entier s'acheminerait vers sa ruine, le jour où l'on aurait constaté définitivement que la Confédération n'a pas produit ce qu'on en attendait et que les principes sur lesquels elle reposait n'ont pas été respectés.

J.-A. Marion, président — J.-H. Daignault, secrétaire — † Emile Yelle, P.S.S.
† Martin Lajeunesse, O.M.I. — Camille Fournier, vice-président — J.-H.-N. Léveillé, trésorier
Juge L.-A. Prud'homme, ancien président — Noël Bernier, ancien président
Hormisdas Béliveau, ancien président — Henri Lacerte, ancien président
S.-J. Dussault, Donatien Frémont, Charland Prud'homme, W.-L. Jubinville, B.D., V.G., Henri Bourque, S.J., Antoine d'Eschambault, ptre, Denys Jubinville, O.M.I., Maurice Dussault, O.M.I., Eugène Berger, S.M., W. Raymond, Raymond Bernier, J.-A. Faucher, Major J.-C. Lavoie, Alexandre Bernier, Maurice Prud'homme.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

Saint-Pierre-Jolys

Enfin nous sommes sur le point de mettre à exécution à Saint-Pierre un projet qui depuis longtemps hantait les esprits, celui d'établir une coopérative avicole. C'est un titre un peu extraordinaire au Manitoba. Rien d'étonnant puisque, paraît-il, c'est la première du genre dans la province. Le but de la coopérative n'a cependant rien de bien mystérieux. Plusieurs paroissiens tentent de mettre en commun leurs efforts pour exploiter avec plus de profit l'industrie de la volaille, tout comme font d'autres au sujet de l'industrie laitière. Les commencements sont de bon augure. Si vous venez à Saint-Pierre, vous pourrez facilement le constater. Demandez au premier venu où se trouve la "chicken town" et l'on vous montrera dix poulaillers. C'est primitif, cependant: ces dix poulaillers contiennent près de 5,000 poulets. Cette jeune population est confiée au soin d'"experts", MM. Eddy L'Heureux et Louis Désaulniers. L'attention qu'ils prodiguent aux poussins pourrait faire rougir de honte bien des poules, car le succès qui couronne les efforts émerveille plus d'un visiteur. Vous êtes invités à venir vous en rendre compte par vous-mêmes.

Saint-Jean-Baptiste

Feu Elphège Lafontaine

Lundi dernier avaient lieu les funérailles d'Elphège Lafontaine, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 66 ans.

M. le Curé chanta le service. Les porteurs étaient MM. S. Bouchard, R. Provost, N. Letourneau, R. Provost, J. Bouchard et R. Lafontaine. Portait la croix, M. Joseph Provost. La chorale de la paroisse fit les frais du chant.

Outre son épouse, le défunt laisse deux filles: Mmes Joseph Bouchard et V. Carpentier, de Saint-Boniface, et un frère, Victorin, de Saint-Jean-Baptiste. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

• • •

La famille Lafontaine remercie tous ceux qui ont sympathisé avec elle dans l'épreuve qui vient de la frapper.

Décès

Depuis quelque temps, la mort fait de nombreuses victimes dans notre paroisse. Mme W.-R. Johnston fut une de ses récentes victimes. Malade depuis des mois, des années même, Mme Johnston mourut comme elle avait vécu, comme elle a souffert, résignée à la volonté de son divin Maître. Elle expira à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, le 17 mai au soir. Elle était née à Kewanee, Ill., en 1880. Elle habitait le Manitoba depuis au-delà de 25 ans.

Des funérailles très imposantes eurent lieu vendredi dernier. M. le Curé fit l'absoute et chanta aussi le service. Au choeur assistait aux funérailles Mgr M. Kessler, P.D., vicaire général de Winnipeg. Une foule de parents et d'amis venus de loin ont aussi assisté aux funérailles, comme aussi une bonne partie de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux qui a accepté l'épreuve avec un esprit si profond de foi chrétienne, un fils unique, W.-Robert, deux frères, Joseph et John Hoffrichter, et une soeur, Mme Mary Doty, tous de Kewanee, Ill.

Le cortège funèbre était précédé de la bannière des Dames de Sainte-Anne et des membres de la Congrégation dont faisait partie la défunte. Les porteurs étaient: MM. Albert Marion, Georges Guertin, Alfred Lebel, Victor Carbonneau, Achille Roy et J.-Thomas Beaubien.

La chorale paroissiale, aidée des Dames de Sainte-Anne, fit les frais du chant liturgique. M. l'abbé M. Dugal dirigeait et Mlle E. Carroll accompagnait à l'orgue.

Avant la sortie, Mme François Tisseur chanta un cantique approprié. Mlle B. Champagne touchait l'orgue.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

La Maison P. Coutu et Cie était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille W. R. Johnston remercie tous ceux qui ont assisté aux funérailles ou qui lui ont offert leurs sympathies.

Félicitations

Nos félicitations sincères à M. Georges Sabourin qui a obtenu le degré de bachelier-ès-arts (B.A.) à l'Université du Manitoba. Le nouveau bachelier a terminé ses études classiques au Collège de Saint-Boniface. Il est le fils de M. Ildège Sabourin père, lui-même ancien élève du Collège.

Lac-du-Bonnet

Bénédiction d'une croix

Le dimanche 15 mai dernier, la paroisse du Lac du Bonnet était en fête. Mgr Jubinville, P.D., V.G., venait y bénir une immense croix, érigée dans le parterre de l'église en mémoire de la construction de l'église en 1904 et de l'agrandissement en 1936. On sait que cette croix est faite avec les pièces de bois qui ont servi à la construction et qui ont dû être déplacées pour agrandir l'église.

Outre Mgr Jubinville, l'on remarquait parmi les membres du clergé présent: MM. les abbés D. McDougall et P. Picton, de Saint-Georges; L.



Eglise du Lac du Bonnet

Laliberté, de Keewatin, L.-P. Brunet, de Starbuck; le R. P. Sajeck, S.M., de Beauséjour, et M. le curé L. Vinet.

Plusieurs autres personnes de Pine Falls, de Saint-Georges, de Saint-Boniface et de Saint-Pierre nous ont honorés de leur présence.

La cérémonie commença à 7 h. 30 et se déroula dans le parterre de l'église en présence d'une foule particulièrement considérable de catholiques et de protestants. Après quelques mots dans les deux langues par M. le Curé, Mgr Jubinville adressa la parole en français et en anglais. Avec son éloquence habituelle, il expliqua ce que la croix signifie pour le chrétien, la croix emblème du christianisme et signe du sacrifice. Il rappela délicatement les sacrifices des anciens missionnaires de la Rivière-Rouge et du Lac du Bonnet, qui sont venus planter la croix du Christ dans ces régions aux prix de mille sacrifices. Il rappela aussi le dévouement et les sacrifices non moins réels des pionniers de la paroisse qui ont construit l'église en 1904 et la générosité des paroissiens actuels qui ont contribué avec tant d'empressement pour agrandir et embellir leur coquette petite église.

Monseigneur procéda ensuite à la bénédiction de la croix. A la suite de Mgr et du clergé, les fidèles vinrent vénérer la croix pendant que le choeur chantait "Nous voulons Dieu" et que la cloche sonnait à toute volée, exprimant ainsi la joie et la satisfaction de tous.

Mgr Jubinville officia ensuite à la bénédiction du T. S. Sacrement dans l'église décorée de fleurs naturelles et toute étincelante de lumière.

Dehors, loin derrière les sapins à l'ouest de l'église, le soleil s'était retiré. Les ténèbres enveloppaient déjà le village, mais sur le clocher de l'église perce encore une croix toute rouge et toute brillante. Jésus-Hostie a donné sa dernière bénédiction de la journée à la paroisse. Les autos grondent et s'agitent, tandis que d'autres paroissiens heureux échangent encore une dernière impression, un dernier "que c'est beau!" et la tranquillité parfaite se fait de nouveau autour de l'église. Mais dans tous les coeurs reste le souvenir pieux et ému d'une si belle journée.

Saint-Norbert

Le 5 mai, le R. P. Champagne, C.R.I.C., curé de Notre-Dame-de-Lourdes, disait un long au revoir à ses paroissiens empressés à lui souhaiter un bon voyage, et après quelques jours passés à la maison paternelle, près de ses vieux parents, il prenait le train dimanche soir, pour Montréal. Le 11, il s'embarquait sur le bateau Montclare pour la France, l'Angleterre, l'Italie, délégué Canadien pour un Jubilé dans sa communauté religieuse.

Le R. P. Champagne est accompagné de son neveu, M. Emile Champagne, étudiant du Collège de Saint-Boniface qui, pour la première fois, traverse l'océan afin de parfaire ses études et d'entrer comme Novice dans la communauté à laquelle appartient son oncle.

Bon voyage, Père Champagne, heureux et prompt retour pour le bonheur des vôtres! Et toi, Emile, que la divine Providence garde et protège ton coeur de dix-huit ans, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour!

Otterburne

Décès de Mme veuve Joseph Théroux

Dans la nuit du 17 au 18 mai, est décédée à l'Hospice Taché, de Saint-Boniface, Mme veuve Joseph Théroux, autrefois d'Otterburne, à l'âge de 86 ans et quelques mois. Son corps fut transporté à Otterburne, chez M. Napoléon Lacasse, jeudi après-midi, le 19, et les funérailles eurent lieu le lendemain à Saint-Pierre, à 9 h., où se fit l'inhumation.

M. l'abbé Lucien Vinet, curé au Lac du Bonnet, a chanté le service. Assistaient au choeur: les RR. PP. Mailhot, S.J., procureur au Collège de Saint-Boniface; A. Denis, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph, et C.-H. Lesage, C.S.V., aumônier. M. le curé Sabourin était retenu auprès de sa vénérable mère, très gravement malade à l'Hospice Taché.

M. Napoléon Lacasse conduisait le deuil. Les porteurs étaient: MM. Joseph et Léon Brisson, Joseph Lambert, Raoul Carrière (Transcona), Marius Lacasse et Lucien Hébert.

Portaient les coins du poêle: Mmes Jos. Désaulniers, Chenard, Lasalle, Paradis. M. Ernest Carrière, de Transcona, portait la bannière des Dames de Sainte-Anne. Mmes Clodomir Gélinas et Horm. Turenne tenaient les rubans de la bannière. Les Dames de Sainte-Anne ont fait les frais du chant.

Un grand nombre de parents et d'amis d'Otterburne et de Saint-Pierre ont tenu à rendre les derniers devoirs à la défunte qui jouissait d'une excellente réputation. Elle était d'abord vénérée à cause de son grand âge, et très estimée à cause de ses grandes qualités d'esprit et de coeur et de sa délicate charité. Elle laisse trois fils et une fille: MM. Henry, de Transcona, Ernest, de Sainte-Agathe, Omer qui demeure en Colombie-Britannique, ainsi que Rosanna (Mme David Neveu). Respectueuses et sincères sympathies à la famille.

Le Pas

Dimanche soir 15 mai, a eu lieu l'initiation du premier degré des Chevaliers de Colomb. Huit candidats ont pris le premier degré devant la plus nombreuse assistance vue depuis longtemps, sous la présidence du Député d'Etat M. E. S. Barker, assisté du Grand Chevalier E. F. Purcell et de tous les membres de l'exécutif. La soirée s'est terminée par un goûter servi par MM. A. Lafontaine et J.-B. Charbonneau.

A la table d'honneur ont pris place, le Grand Chevalier, le Député d'Etat, M. l'abbé G. Marchand, chapelain, le R. P. Cossette et M. J. Hughes, visiteur du conseil de Brandon. Tous les discours ont été bien intéressants; aussi les membres ont témoigné leur satisfaction par des applaudissements fréquents.

Le Conseil Charlebois 2704 travaille ferme pour une grande initiation, en septembre, du deuxième et troisième degré en l'honneur du 10e anniversaire de l'inauguration de notre conseil au Pas.

• • •

M. W. D. T. Jones, avocat de notre conseil, est dangereusement malade depuis deux semaines. Nous lui souhaitons de se rétablir au plus tôt.

• • •

Dimanche 29 mai aura lieu à Winnipeg, la grande convention d'Etat, à l'hôtel Royal Alexandra. Plusieurs de nos membres, ainsi que ceux de Flin Flon, se proposent d'y aller.

Notre ligue de balle au camp se compose de trois Clubs: les Elks, les Chevaliers de Colomb et les Winton Club. La partie d'ouverture aura lieu le 24 mai entre les Elks et les Chevaliers de Colomb. Les arbitres seront MM. Albert Lafontaine et Al. Weeder. L'entrée sera gratuite.

SASKATCHEWAN

Lebret

L'Ecole Indienne de Lebret a eu l'insigne honneur de recevoir la visite de lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada. Il y a été reçu officiellement par le R. P. Maurice de Bretagne, O.M.I., le directeur, et les autres membres du personnel, avec un grand déploiement de cérémonies. Le distingué visiteur avait pris place dans un fauteuil placé sur le perron d'entrée. Il était entouré du Lieutenant-gouverneur A.-P. McNab et de Son Excellence Mgr P. J. Monahan, archevêque de Régina. Au bas de l'escalier se tenaient deux chef indiens en grande tenue, Red Dog et Jack Fisher, de la réserve de Star Blanket. Les 265 garçons et filles de l'école étaient massés en deux triangles, au centre desquels on remarquait la fanfare de 20 musiciens, sous la direction du R. P. Laviolette.

S. E. Mgr Monahan a souhaité la bienvenue à lord Tweedsmuir, rappelant que Lebret fut la première mission établie dans le Nord-Ouest et que les Oblats y vinrent en 1865. Il a mentionné tout spécialement le Père Hugonard, qui a sa statue près de l'école, et a parlé du dévouement des Soeurs Grises qui secondent les missionnaires dans l'oeuvre de l'éducation des petits Indiens.

Une fillette de sept ans a présenté un bouquet de fleurs à Son Excellence et un garçon de quinze ans lui a lu une adresse dans un anglais impeccable. Le Gouverneur a répondu d'une façon charmante en se mettant à la portée de son jeune auditoire. Il a ensuite visité en détail l'établissement, en compagnie du R. P. de Bretagne.

Apprenant que le directeur de l'école était originaire de Picardie, il s'est mis à rappeler qu'il avait visité cette province et qu'il y avait été l'hôte, près de Béthune, du propriétaire du fameux château de Bois, "C'est le foyer de la famille de Bretagne. La connaissez-vous? — Si je la connais! de répondre l'Oblat, c'est ma famille! C'est là que je suis né!" Lord Tweedsmuir a appris en même temps que le Père de Bretagne était un cousin du maréchal Franchet d'Espérey et qu'il n'est devenu religieux qu'après avoir pris part à la guerre et s'y être conduit en brave.

En quittant l'école de Lebret, le Gouverneur général s'est rendu à Fort San, pour y visiter le sanatorium des tuberculeux.

Omer Héroux parle à Manchester

Voici en quels termes M. Adolphe Robert, ancien journaliste et président général de l'Association Canado-Américaine, présenta M. Omer Héroux, rédacteur en chef du "Devoir" de Montréal, lors de la séance académique donnée le 1er mai à Manchester, N.-H., sous les auspices de "L'Avenir National", du "Canado-Américain" et de "L'Impartial", pour marquer le centenaire de fondation de la presse franco-américaine. (Nous empruntons ce texte à "L'Avenir National" du 2 mai):

"Il a fallu 25 ans pour arracher M. Omer Héroux à son travail et le faire visiter un centre franco-américain. Il est aussi difficile de faire son éloge devant lui qu'il est difficile de le faire voyager. Je laisserai donc parler Mgr Camille Roy, P.A., recteur de l'Université Laval, qui fit cet éloge de M. Héroux en lui conférant le titre honorifique de docteur ès lettres, au Congrès de la Langue française, l'été dernier:

"M. Omer Héroux s'est identifié avec "Le Devoir". Il en incarne l'esprit et la lettre. Depuis près de trente ans, il varie, sans cesser d'être lui-même, l'article quotidien. Il reste lui-même, parce que son idéal de journaliste ne change pas. Servir les intérêts les meilleurs, spirituels, économiques, politiques, de ses compatriotes de la province de Québec, aller à la rescousse de toutes les causes en souffrance, soutenir nos frères des provinces anglo-canadiennes, et des Etats-Unis, défendre avec conviction, avec fermeté, avec clarté, avec une arme de lumière, tout ce que représente la survivance de la langue et de l'esprit français au Canada et en Amérique, voilà le but unique et multiple d'une carrière formidable où le journaliste se renouvelle chaque jour dans la changeante actualité.

M. Omer Héroux a fait pour la propagande et le succès du Congrès de la Langue française des campagnes d'articles qui ont été victorieuses, pour lesquelles nous lui sommes reconnaissants".

Dans une brillante improvisation qui soutint durant cinquante minutes l'attention de son auditoire, le rédacteur en chef du "Devoir" toucha aux principaux avantages et aux principales difficultés de notre presse, avec une délicatesse, une grâce et un bon sens qui lui méritèrent aussitôt les applaudissements et l'affection de ses auditeurs.

M. Héroux avoua d'abord qu'il ne voyageait pas beaucoup, puisque c'est sa première visite aux Franco-Américains, mais qu'il s'est toujours intéressé à nous, qu'il s'intéresse particulièrement aux gens de Manchester: un grand nombre viennent comme lui de la Mauricie, et tous sont si [illegible] des Canadiens français par le nom, le sang, l'esprit, la foi surtout qui rapproche si étroitement les âmes.

Les Franco-Américains pèchent par modestie, déclare M. Héroux; ils ne semblent pas se rendre assez compte de l'oeuvre splendide qu'ils ont édifiée en quelques années, en Nouvelle-Angleterre. Partis de rien, pauvres, ignorants, vous avez créé un véritable empire spirituel avec vos paroisses, vos écoles, vos sociétés, vos journaux. Vos trois cents écoliers ont été un des spectacles les plus réconfortants du deuxième Congrès de la Langue française à Québec, dit-il.

M. Héroux déclara voir d'un bon oeil l'accord qui règne aujourd'hui entre nos entreprises de survivance telles que journaux, sociétés nationales et oeuvres nécessaires. C'est une très claire vue de la réalité des choses, dit-il, et une garantie indispensable de succès. "Peu importe que nos participes ne s'accordent pas. Ce qu'il y a d'important, c'est que les gens s'accordent, au moins les membres de l'élite: tous les gens qui ont la tête bien faite et le coeur à la bonne place".

Rappelant deux paroles célèbres, l'une de Maurras et l'autre du R. P. Charles Charlebois, oblat d'Ottawa, le rédacteur du "Devoir" montra comme la grande préoccupation de ces chefs avait été d'abord et toujours la presse, "la locomotive des oeuvres", d'après Maurras, et "l'oeuvre qui accole toutes les autres", d'après le Père Charlebois, à qui tant de Franco-Ontariens ont déjà élevé un monument dans leur coeur.

"Après une vie dans le journalisme, dit M. Héroux, je suis plus convaincu que jamais de la puissance de la presse, même de celle dont on dit qu'elle n'a pas d'influence. Sans elle, le spirituel, le national, s'oublient vite, même à Montréal. On ne tient plus compte après quelque temps des choses au sujet desquelles on ne se renseigne pas. Dans les endroits comme les centres franco-américains, où la plupart des gens lisent les journaux anglais et protestants, la presse de langue française et catholique est d'autant plus nécessaire comme contre-poison".

"La presse est la locomotive des oeuvres", dit-il, mais cette locomotive a besoin de charbon. Il en coûte presque aussi cher pour faire un journal que pour en publier dix mille exemplaires. La seule différence est le papier, l'encre et le temps des pressiers. Mais il est une différence énorme entre les revenus d'un journal de 10,000 exemplaires et un journal de 2,000 exemplaires. C'est la boule de neige qui roule. Plus de lecteurs égale plus de revenus, plus de revenus égale meilleurs services, plus d'influence, plus de progrès.

La presse anglaise, di M. Héroux, ne vous donnera jamais le spirituel et le national que vous apporte le journal français. Sans la presse de langue française, jamais les journaux de langue anglaise ne vous donneront l'espace et la considération qu'ils vous accordent maintenant. Plus on aura, affirme M. Héroux, plus on aura besoin de français. C'est pourquoi les Américains de langue anglaise dépensent des millions pour acquérir la langue que nous apprenons en naissant.

Le renouveau de l'esprit français, jusqu'en Louisiane, est un nouveau gage d'espoir et d'optimisme. Il y a un siècle que Garneau écrivait à Emile de Girardin: "Si nous devons périr, comme le chevalier Normand en Angleterre, nous laisserons au moins sur nos tombeaux un nom français". Or en soixante ans, non seulement nous n'avons pas péri, mais nous avons inscrit nos noms sur le frontispice des Parlements et des universités.

C'est sur cette note d'optimisme que M. Omer Héroux termina sa conférence aux applaudissements unanimes et chaleureux de l'auditoire.

L'effectif de la Compagnie de Jésus

Nous avons annoncé que la Congrégation générale de la Compagnie de Jésus est actuellement réunie à la maison généralice de Rome pour procéder à diverses consultations intéressant l'Ordre.

On sait que la Compagnie est un des Instituts religieux qui sont le plus peuplés.

Son développement est d'ailleurs remarquable, et il s'affirme, d'une manière générale, dans toutes les provinces où la Société étend son administration.

Lors de la précédente réunion de la Congrégation, en 1923, les Jésuites se comptaient, à travers le monde, au nombre de 17,121 religieux, répartis entre 27 provinces.

Aujourd'hui, quinze ans après, la Compagnie, qui s'est étendue en 42 provinces et 4 vice-provinces, a 25,460 religieux, dont 11,365 sont prêtres, 8,796 sont des étudiants et 5,299 des Frères lais.

Aux Etats-Unis, en particulier, le nombre des provinces est passé de 4 à 7 et celui des religieux a presque doublé avec un total actuel de 5,229 membres, dont 2,273 sont prêtres.

On remarque aussi que, même au Mexique, en dépit des conditions présentes de la vie catholique, la Société suit une marche ascendante, puisque l'effectif relatif à ce pays, qui est aujourd'hui de 456 religieux, présente un accroissement de 131 membres depuis 1923.

Nous avons dit que le Supérieur général de la Société, le P. Ledochowski, s'était donné un vicaire général en la personne du P. Maurice Schurmans, provincial de la Belgique septentrionale et ancien recteur du collège philosophique et théologique de la Compagnie à Louvain.

Rappelons, à ce propos, que la Société a eu un Belge comme général: le P. Beckx, qui gouverna l'Ordre de 1853 à 1887.

Attente

—Alfred, notre flirt commence à faire parler, allons-nous nous marier bientôt?

—Oui, bientôt—quand chacun de nous aura trouvé l'âme-soeur.

• • •

Distraction

L'épouse: Charles... le premier.

Le mari, professeur d'histoire: "786 à 814".

L'épouse: Erreur, Charles, j'ai voulu signifier le foyer.

LE CHANGE

23 mai

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Angleterre	5.0031
France	.028250
Etats-Unis	prime 63-64 p.c.
Belgique	.1699

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

23 mai

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$7.00—$7.25
Bons	$6.00—$6.75
Moyens	$4.75—$5.75
Ordinaires	$4.00—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$6.50—$7.00
Bons	$6.00—$6.25
Moyens	$5.00—5.75
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
De choix	$6.25—$6.50
Bonnes	$5.50—$6.25
Moyennes	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
De choix	$7.50—$8.00
Bons	$6.50—$7.00
Moyens	$5.00—$6.00
Vaches—	
Bonnes	$5.00—$5.50
Moyennes	$3.75—$4.75
Ordinaires	$3.25—$3.50
Taureaux—	
Bons	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.25—$5.00
Moyens	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.00
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.50—$7.50
Ordinaires et moyens	$3.50—$6.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$10.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$9.00
Très pesants	$7.50—$8.00
Légers et maigres	$10.50—$12.00
Truies No 1	$7.50—$7.50
Truies No 2	$6.50—$6.50
Inférieurs	$6.00—$6.00
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons moyens	$8.50—$9.00
Bons pesants	$7.50—$8.00
Ordinaires	$5.00—$6.50
Béliers	$6.00—$7.00
Moutons—	
Bons pesants	$2.50—$2.50
Bons moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.00

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg. Gros	.24½
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.18
Grades A, moyens, la douz.	.17
Grade B, la douz.	.15
Grades C.	.13
Pommes de terre	
Du Manitoba, Sac de 90 livres	.45

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills; Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Le sac de 98 livres	$3.70
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.50
Alimentation— Prix de détail	
Son, La tonne	$30.00
Moulée, La tonne	$31.00

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 458

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

MAI	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21
BLE						
Nord No 1	115¼	114	114⅝	114¼	115⅛	117⅝
Nord No 2	112¼	111	111⅝	111¼	112⅛	114⅝
Nord No 3	107	105⅞	106¼	106½	107⅝	109¼
No 4	97	95⅞	96¼	96½	96⅝	99¼
No 5	81¼	78½	76½	74⅝	74	75⅛
No 5	75¼	72½	70½	68⅝	68	69⅛
Fourrage	68¼	66½	66¼	66⅝	66	67⅛
Sur voie net	110⅝	108⅛	106	106½	107	108⅝
No 1 Durum	86¼	84½	84⅛	82⅝	82	83⅛
No 2 Durum	80⅝	78½	78⅝	78⅝	78	79⅛
No 3 Durum	76⅝	75	74⅝	74⅝	74	75⅛
Inférieur Nord 1	113¼	112	112⅝	112⅛	113½	115⅝
Inférieur Nord 2	110¼	109	109⅝	109⅛	110½	112⅝
Inférieur Nord 3	105	103⅞	104¼	103⅛	104⅝	106¼
Charbonneux 1	104⅝	102½	102	101½	102	103⅝
Charbonneux 2	101⅝	99½	99	98½	99	100⅝
Charbonneux 3	94⅝	92½	92	91½	92	93⅝
Rej. Nord 1	97⅝	95½	95	95½	96	97⅝
Rej. Nord 2	95⅝	93½	93	93½	94	95⅝
Rej. Nord 3	92⅝	90½	90	90½	91	92⅝
Printemps 1	83¼	81½	80¼	78⅝	78	79⅛
Printemps 2	81¼	79½	78¼	76⅝	76	77⅛
Printemps 3	79¼	77½	76¼	74⅝	74	75⅛
AVOINE						
C.W. No 2	48½	48⅝	48⅝	50⅛	50½	52
C.W. No 3	45⅝	45⅞	45⅞	47½	47⅛	49
Fourrage No 1	44	44⅝	44⅝	46¼	46	47½
Fourrage No 2	41½	41⅞	41⅞	43½	43	44½
Fourrage No 3	37½	38⅝	38⅝	40½	40½	42
Sur voie net	45⅝	45⅛	45⅛	46⅛	46⅝	47⅝
ORGE						
C.W. No 3	58¼	58	56½	56⅝	56¼	56⅝
C.W. No 4	56¼	56	55	55¼	54⅝	54⅞
C.W. No 5	55¼	55	54	54⅛	53⅝	53⅞
C.W. No 6	54¼	54	53	53⅛	52⅝	52⅞
Sur voie net	57½	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
LIN						
C.W. No 1	153½	151⅛	152	151⅝	147⅛	148
C.W. No 2	149½	147⅛	148	147⅝	143⅛	144
C.W. No 3	138½	136½	137	136½	132¼	133
C.W. No 4	123½	121½	122	121⅝	117⅛	118
Sur voie net	151	150	150	150	145	146⅝
SEIGLE						
C.W. No 2	59⅝	57½	57¼	57½	57⅝	58¼
C.W. No 3	57⅛	55	54⅝	53½	53⅝	54¼
C.W. 2 rej.	51⅛	49	48⅝	48	47⅞	48⅝
C.W. No 4	50⅝	48½	48¼	47½	47⅝	48¼
Ergot rej. X	49⅝	47½	47¼	46½	46⅝	47¼
Sur voie net	58⅝	56½	56⅝	56	55⅝	56⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	115	113⅞	114¼	114⅛	115⅝	117¼
Juillet	104⅝	102⅛a¼	102	102½	103	104⅝a⅞
Octobre	86¼	84½	84¼	84⅝	84a⅛	85⅛a¼
AVOINE						
Mai	48⅛	48⅝	48⅝	50½	50½	52
Juillet	45⅝	45⅛	45⅛	45⅝	46½a⅝	47⅝
Octobre	38⅝	38⅛	37⅞	38	38⅝	38⅞
ORGE						
Mai	59¼	59	58	58⅛	57⅝	57⅞
Juillet	58	57⅛	56⅞a⅝	57⅛	56⅝	56⅝
Octobre	53⅝	53⅛	53⅛	53⅝	53⅛	53⅝
LIN						
Mai	153½	151½	152	151⅝	147½	148
Juillet	153	152	152	152	147	148⅝
Octobre	151¼	150	150	150	148	149⅝
SEIGLE						
Mai	59⅝	57½	57¼	57½	57⅝	58¼
Juillet	60⅝	58¼	58⅝	58	57⅞	58⅝
Octobre	58AN	56⅝	56⅝	57	57⅛	57⅝

Pour lire au foyer le dimanche

LES SAINTS DE LA SEMAINE

29 mai — Saint Maximin, évêque (349).

30 mai — Saint Ferdinand III, roi de Léon et de Castille (1200-1252).

31 mai — Sainte Angèle de Mérici, vierge, fondatrice des Ursulines (1474-1540)

Angèle de Mérici était une aimable enfant des environs de Brescia qui renonçait aux jeux de son âge pour se retirer dans son oratoire avec une soeur aînée qu'elle associait à ses prières. La petite sainte joignait à l'oraison les exercices d'une pénitence secrète, se privant de ses repas lorsqu'elle le pouvait sans être vue et se glissant hors de son lit pour passer la nuit sur une planche.

Désireuse de remédier par l'éducation chrétienne, à l'ignorance de la jeunesse et aux désordres de la société, Angèle suppliait Dieu nuit et jour de lui faire connaître sa volonté à cet égard. Un jour que, se promenant dans la campagne, elle se retirait à l'écart pour prier, elle vit soudain apparaître une échelle lumineuse qui touchait au ciel et sur laquelle des vierges en grand nombre montaient deux à deux soutenues par la main des anges et parées de brillantes couronnes.

Une voix lui disait en même temps: "Courage, Angèle, vous instituerez à Brescia, avant de mourir, une compagnie de vierges semblables à celles-ci". Après bien des années de prières et de sacrifices, Angèle fonda, avec douze compagnes, la première maison de son Institut, et sainte Ursule lui étant apparue peu après, elle plaça sa famille spirituelle sous le vocable de l'illustre martyre.

Les Ursulines rendirent les plus grands services à l'Europe et à la France, en particulier, par les bienfaits de leur éducation qui conserva la vraie doctrine dans son intégrité.

1er juin — Saint Flour, évêque (IIe siècle).

Saint Caprais, abbé de Lérins (430).

2 juin — Saint Pothin, évêque et martyr (177)

L'Eglise de Lyon qui se distingua toujours par une tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge, est redevable à saint Pothin des premiers honneurs qui y furent rendus à la Mère de Dieu,

Cet illustre évêque, formé à l'école de saint Polycarpe, disciple de saint Jean, avait hérité du culte filial de l'apôtre bien-aimé pour la mère du Sauveur et la tradition lyonnaise conserve le souvenir d'une image de Marie qu'il aurait rapportée d'Orient. Après quinze années d'apostolat fécond, saint Pothin vit la persécution lui ravir ses plus chères brebis, tandis que le bon pasteur était lui-même cité au tribunal du gouverneur. L'auguste vieillard avait alors quatre-vingt-dix ans, et, seul, le désir du martyre pouvait soutenir ses forces défaillantes. Comme il répondait d'une voix ferme au juge qui l'interrogeait sur le Dieu des chrétiens, qu'il lui fallait d'abord se rendre digne de le connaître, la foule se rua sur lui et l'accabla d'outrages en le frappant violemment. Le saint évêque n'avait plus qu'un souffle de vie lorsqu'il fut ramené dans le cachot où il expira deux jours après. Ce cachot pieusement conservé à la vénération des fidèles attire chaque année une foule nombreuse de pèlerins.

Parmi les quarante-huit martyrs qui furent couronnés avec saint Pothin, la jeune esclave Blandine mérite une mention toute spéciale en raison de son courage invincible que n'eut pu faire soupçonner la faiblesse de sa complexion.

Exposée aux bêtes, mais respectée par elles, la vierge fut bientôt condamnée à de nouveaux supplices jusqu'à ce qu'un taureau furieux l'eût mise en pièces.

3 juin — Sainte Clotilde, reine de France (545)

Fille de Chilpéric, roi des Burgondes, Clotilde vivait pieusement à la cour de son oncle Gondebaud, le meurtrier de son père, lorsque le renom de sa vertu et de sa beauté parvinrent jusqu'au roi des Francs. Clovis, tout païen qu'il était, envoyait bientôt un message à la princesse pour lui demander sa main, mais ses ambassadeurs n'ayant pu pénétrer jusqu'à elle, il recourut au dévouement du pieux Aurélien. Celui-ci déguisé en mendiant se mêla à la foule des solliciteurs qui entouraient Clotilde à la sortie de l'église. Frappée de la blancheur de la main qui se tendait vers elle, en même temps que de la hardiesse du pauvre qui soulevait ses voiles pour la mieux contempler, la princesse le prit à l'écart et l'interrogea. Aurélien lui remit alors l'anneau de Clovis qu'elle échangea avec joie contre le sien en disant: "Bien qu'une chrétienne ne doive point s'unir à un païen, Dieu m'invite à le faire aimer de votre roi et j'accomplis avec bonheur sa volonté". Des noces somptueuses furent célébrées à Soissons et, tandis que la cour s'adonnait aux réjouissances, Clotilde priait nuit et jour pour la conversion du roi".

Clovis consentit au baptême de ses enfants, mais les pressantes exhortations de la pieuse reine ne pouvaient le décider à renoncer au culte des idoles, lorsqu'à la bataille de Tolbiac, en 496, voyant ses braves ployer sous le nombre des ennemis, il invoqua avec ferveur le Dieu de Clotilde en promettant de croire en Lui si la victoire se décidait en sa faveur. A peine avait-il terminé sa prière que les Alamans terrorisés s'enfuyaient en désordre. Clovis se fit baptiser avec toute sa cour, et, sous l'inspiration de Clotilde, il dévoua sa vie à la défense de l'Eglise, commençant dès lors les gestes glorieux de la France très chrétienne.

4 juin — Saint François Caracciolo, fondateur des Clercs Mineurs (1563-1608).

Neuvaine de messes pour la conversion des Juifs

du 16 au 24 juin 1938

La neuvaine pour la conversion des Juifs placée, comme chaque année, entre la fête du Saint-Sacrement et celle du Sacré-Coeur, souligne par le choix de l'époque où elle est fixée, à quel point elle répond à un désir intime du Coeur de Jésus. Notre Saint Père le Pape lui-même semble affirmer le bien-fondé de ce choix en célébrant chaque année la messe pour le retour d'Israël en la fête du Sacré-Coeur. Nous voulons penser qu'un tel exemple, suivi l'année dernière par 24 Archevêques et Evêques du Canada et plus de 200 prêtres, dans notre pays, sera imité cette année par un plus grand nombre encore.

C'est en se plaçant uniquement au point de vue du salut des âmes que l'Archiconfrérie de prières pour Israël fait appel au clergé et à tous les catholiques. Notre-Seigneur est mort pour les Juifs aussi bien que pour nous; il serait donc antichrétien de les exclure de parti-pris quand nous prions pour la conversion des pécheurs, surtout lorsque nous venons à penser que notre divin Sauveur n'a pas voulu choisir pour s'incarner une autre race que la leur, et que la Vierge immaculée, belle entre toutes les femmes, est aussi une Fille d'Israël.

Appel au clergé

Les prêtres qui désirent prendre part à la neuvaine, sont priés de nous envoyer leur nom avec le nombre de messes célébrées. S'ils étaient empêchés d'offrir le Saint-Sacrifice pour Israël à cette époque, ils pourraient choisir une autre date dans l'année. Ceux d'entre eux qui voudraient s'inscrire comme membres permanents le peuvent, à la seule condition de dire au moins une messe annuelle pour la conversion des Juifs à la date choisie par eux. Une feuille de rappel leur sera envoyée chaque année à l'époque de la neuvaine.

Appel aux communautés et aux fidèles

Les Communautés et les fidèles qui désirent apporter leur contribution à la neuvaine de messes peuvent le faire de trois façons:

1. En nous faisant parvenir directement une offrande de messe.

2. En faisant dire la messe pour Israël par un prêtre dont ils nous enverraient ensuite le nom.

3. En offrant des messes entendues et des communions dont ils voudront bien nous faire connaître le total. Ils peuvent y joindre d'autres actes de dévotion tels que: chemins de croix, chapelets, sacrifices, etc., de manière à constituer un Bouquet spirituel. Si les messes et les communions ne peuvent être offertes à l'époque de la neuvaine, on peut les espacer selon la plus grande commodité.

Appel aux enfants

Les enfants peuvent s'unir à la neuvaine de la même manière que les fidèles, mais nous nous adressons à eux avec plus d'instances, sachant la puissance de leurs prières. Nous demandons donc aux directeurs et directrices d'écoles de faire connaître à leurs élèves la neuvaine pour Israël et de l'organiser dans leurs classes sous forme de Bouquet spirituel. Les années précédentes, nous avons obtenu jusqu'à 80,000 messes entendues, et presque autant de communions. Nous avons l'ambition d'obtenir, en 1938, un plus grand total encore pour la consolation du Sacré-Coeur de Jésus et la conversion d'âmes qui lui sont si chères.

N.B.—Prière d'adresser tous les résultats à la

Révérende Mère Supérieure,
Couvent N.-D. de Sion,
Prince-Albert, Sask.

qui donnera aussi avec plaisir des renseignements aux personnes désireuses de connaître l'Archiconfrérie de prières et de s'y enrôler.

Un tricentenaire marial

15 août 1938

L'événement religieux de l'année en France et dans ses colonies est le tricentenaire du voeu de Louis XIII.

C'est en 1638 que le royaume de France devenait officiellement le royaume de Marie.

Ce magnifique anniversaire a suggéré à M. Georges Goyau l'idée d'un jubilé que le président des congrès marials a obtenu du Saint-Père en date du 31 mai 1937. Depuis le 15 août dernier se poursuit la préparation au renouvellement de la consécration royale. Des missions ou triduums marials se donnent dans les paroisses; des réunions et des congrès locaux se tiennent; des études et des concours occupent les associations et les écoles: branle-bas! Le point culminant de cette ferveur sera le quatrième congrès marial national, qui se tiendra dans le rayonnement du sanctuaire célèbre de Boulogne-sur-Mer.

Et le 15 août 1938 la France se redonne à sa mère.

Le voeu: origine et caractère

Regnum Galliæ, regnum Mariæ, c'est le mot et le fait que rappelle l'anniversaire marial. L'acte de Louis XIII est le diamant central d'une mosaïque votive à la Très Sainte Vierge où sont gravées ses faveurs avec la reconnaissance, la ferveur et l'amour d'un peuple et des siècles. C'est le fruit d'un immense désir de la nation la plus aimée de Marie. Le roi Louis, lorsqu'il consacre son royaume à la Vierge Marie, s'il innove, reste dans la tradition française. Qu'est-ce que cette consécration? Une espèce de voeu au sens de promesse définitive. Le roi entend engager l'avenir. La Vierge sera la reine du royaume de France à perpétuité, et les Français se constitueront ses hommes liges pour toujours.

Cet acte de Louis XIII n'est pas un acte privé, mais nettement public. Qu'on en juge par les circonstances et le caractère. La guerre de Trente Ans est à sa dernière période. La France entre dans le conflit en 1635. Richelieu poursuit ses visées. Cette fois, il s'agit d'abaisser la maison d'Autriche qui tend à l'hégémonie européenne, à l'étouffement de la France. Seuls les débuts de 1635 marqueront pour elle des succès. Elle subira ensuite des défaites désastreuses. Le recours se fera pressant à la Vierge que Louis a honorée d'un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Liesse dès l'ouverture des hostilités.

Richelieu vient de suggérer au roi une sorte de voeu: l'offrande à perpétuité d'une lampe ardente devant l'autel de Marie dans la cathédrale de Paris. Louis acquiesce, mais ne se contente pas de ce don; il ajoute un triduum en l'honneur de Notre-Dame. Et cette année 1636 ses armes se relèveront magnifiquement de leur humiliation. Pendant la même année aura lieu cette protection de la Vierge qui impliquera la démarche du roi le 5 août 1638, à Abbeville. Les ennemis sont sur la frontière du nord; ils menacent de s'emparer d'un sanctuaire marial situé sur une colline qu'ils transformeront en forteresse pour bombarder Abbeville. On parle au roi de raser l'église. Il répond par cette parole digne et pleine de confiance: "La Sainte Vierge étant la protectrice de cette cité, il lui viendra plus de secours de ce côté-là que d'ailleurs". Marie donne raison au roi. Le roi lui témoignera sa reconnaissance dans la ville sauvée du désastre.

Après les succès de 1636, Louis XIII songe à manifester plus royalement sa gratitude. Sur l'approbation et les conseils de Richelieu et de son confesseur le P. Gaussin, entre autres, il projette de consacrer sa personne et son royaume à Marie. Il pose l'acte privément au début de 1637. La solennité viendra l'année suivante. Et comme il veut donner à son voeu caractère officiel et force de loi, il le soumet à l'enregistrement du parlement et, en février 1638, au château de Saint-Germain-en-Laye, il le promulgue. Les lettres patentes sont abondamment diffusées par toute la France.

Teneur du voeu

Mais avant d'assister à la consécration solennelle, jetons un regard sur la teneur du voeu, déterminons-en toutes les causes et engagements. Cette dernière faveur de Marie était le couronnement de bien d'autres reçues pendant le règne de Louis XIII. Le roi obéit aux sentiments et aux motifs d'un fils reconnaissant et humble de Marie. Il avait obtenu d'elle l'apaisement des troubles populaires, l'échec des intrigues contre lui, la soumission des rebelles et huguenots, les victoires des armées royales et alliées. Touché de cette protection manifeste, il remercie la Trinité par Marie, médiatrice de tant de grâces.

La Vierge Marie, "porte par où la lumière est entrée dans le monde", est en même temps celle par où le monde entre dans le corps mystique du Christ et de la Trinité. Le peuple de France vivait de cette vérité si belle depuis six siècles. L'histoire, les monuments artistiques, la tradition le prouvent. Louis XIII donne simplement "force de loi au séculaire sentiment national". L'engagement général prend la forme d'une consécration, d'un don: "Nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne, nos sujets . . ." Les autres engagements seront l'expression générale de la reconnaissance du roi et du peuple, comme l'érection du maître-autel dans la cathédrale de Paris, surmonté d'une image de la Pieta où le roi est à ses pieds offrant sa couronne et son sceptre; la construction d'une chapelle dédiée à la Vierge dans les églises qui ne sont pas sous son patronage; la procession en son honneur le jour de l'Assomption.

Ratification solennelle du voeu

Le jour est arrivé où le roi va ratifier solennellement son ordonnance. Pour impressionner son peuple et témoigner de son attachement et de sa confiance à Marie, en la fête de l'Assomption de 1638, il retourne dans Abbeville de nouveau menacée par les troupes ennemies. Le peuple en fête suit son roi à l'église de l'Assomption des Minimes; là, spectacle émouvant, Louis XIII s'agenouille au moment de la communion et prononce, une main sur la poitrine et l'autre levée vers l'hostie, le voeu ou la consécration de sa personne et de son royaume à la Vierge Marie. Il communie pour sceller sa donation. Au cri de: "Vive le roi, vive le roi", le peuple ratifie avec joie l'engagement royal. Dans l'après-midi, Louis inaugure les processions nationales de l'Assomption. Désormais, chaque année, au 15 août, la France se couvrira de théories aux couleurs mariales. Partiellement interrompue par la révolution, la tradition royale sera restaurée officiellement par Louis XVIII. Célébrée avec une ferveur renouvelée, la fête patronale de la France rappellera vivement aux Français qu'ils sont à un titre privilégié les sujets de la Vierge reine. Nous, du Canada français, prions au cours de ce mois pour que ce centenaire du voeu de Louis XIII ramène la mère patrie aux pieds de la Vierge rédemptrice.

Cette dévotion à Marie a traversé les mers avec nos ancêtres, nous a sauvés dans le passé, nous sauvera dans l'avenir, si nous y sommes fidèles. Quel moyen plus efficace et plus intéressant de la pratiquer nos paroissiens peuvent-ils trouver que celui de suivre les exercices du mois de Marie?

Le fait français

Nous reproduisons ici quelques passages de la conférence de Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., à la Société Historique franco-américaine.

La langue française

Une langue est l'ensemble organisé des vocables propres à un peuple pour exprimer ses idées. Elle lui est d'autant plus naturelle qu'elle dit le mieux sa vie intime et personnelle. Il est des langues en quelque sorte internationales par détermination théorique, par exemple, le latin, le français académique, l'anglais commercial, ou peut-être un jour l'esperanto après le volapuk. Mais ce sont là des langages qui risquent grandement d'être artificiels et fixes. La langue vivante, c'est celle du coeur, du foyer, des idiotismes, langue toujours en évolution parce qu'elle se nourrit de son propre fonds. Or, l'une des richesses d'esprit pour un peuple est sa langue, plus précieuse que ses villes et ses prairies, et non moins à lui; au contraire, encore plus à lui-même, car, s'il porte dans ses mains ses trésors ou s'il a sur parchemin les titres de ses propriétés, son parler fleurit sur ses lèvres, il éclate dans sa voix et dans ses yeux, il est imprimé sur son cerveau, il est incrusté dans son esprit et comme inséré à travers les fibres de son âme. Un peuple a donc sur sa langue un droit de propriété naturelle, je dirai plus, un droit d'identité.

Parlons notre langue

Nous en conclurons que nous n'avons pas à rejeter cette histoire, nous n'avons pas à la trahir. Et que nous avons lieu de parler en Amérique notre langue avec amour et fierté.

A parler français dans vos foyers, dans vos écoles, dans vos rapports sociaux, et à penser en vous-mêmes français et à sentir français en vos coeurs, sauf les justes droits de la Grande République sur vous, vous ne répandrez ni l'ignorance au point de vue de l'esprit ni la pestilence au point de vue moral. Messieurs, parlez français, vous dirai-je, par esprit civilisateur. La langue française représente la pensée peut-être la plus brillante en Europe, elle incarne les conceptions sociales, dans leur idéalisme chevaleresque et parfois candide, les plus hautes et les plus généreuses. Elle est un dépôt cristallisé de quinze siècles de culture générale intense, de cinq siècles de littérature classique. Elle est un style de langage clair, simple, nuancé, travaillé, ajusté, élégant, harmonieux. Elle est d'une poésie radieuse et solide. Elle est, Messieurs, qu'on me pardonne, je le dis du reste sans le moindre esprit usurpateur, elle est "Sa Majesté la langue française".

Eh bien! quand on peut enrichir son pays d'adoption de pareil trésor, lui fournir une aussi vivifiante transfusion d'esprit, il n'y a pas lieu de s'en cacher comme si on manipulait de la dynamite. On peut le dire, on peut s'en louer, l'on n'a pas à craindre de paraître un malfaiteur ni un révolutionnaire, du moins en présence des politiques avertis et des hommes tout uniment sensés.

Conseil aux parents et maîtres

Ah! Messieurs, excusez ma franchise, qu'ils ont tort et qu'ils font mal inconsciemment, ces pères et ces mères qui laissent perdre à leurs enfants ce trésor de vie et de pensée. Et ici le rôle de la mère, ai-je à le souligner? demeure souverain: c'est elle qui met sur les lèvres de l'enfance les premiers mots et qui écrit dans son esprit les premières pensées, c'est elle ensuite qui, selon une mission délicate et sublime que lui a confiée la divine Providence, fait que ces mots et ces idées germent en sentiments admirables et éclatent en actions généreuses.

Qu'ils agissent mal conséquemment, ces maîtres et ces maîtresses, qu'ils découvrent bien leurs horizons étroits et leur peu d'idéal éducateur, quand ils laissent une source pareille de pensée et de vie comme la langue maternelle se tarir dans l'âme de leurs écoliers et de leurs écolières.

Et combien, Messieurs, il faut vous féliciter, au nom de l'esprit français, et au nom de l'esprit tout court, de multiplier vos campagnes, de stimuler vos sociétés, d'organiser vos écoles et votre presse, de pousser vos institutions sociales, ne vous laissant arrêter ni par les inintelligents, ni par les tièdes, ni par les faibles, dans vos irréductibles labeurs de préservation et de culture ancestrale.

Un capital à exploiter

Votre langue française est un capital.

Exploitez-le pour en enrichir la valeur américaine.

Exploitez-le pour démontrer votre fidélité française.

Exploitez-le pour le service de la civilisation humaine.

Exploitez-le pour soutenir et protéger votre conservation religieuse.

Exploitez-le parce que c'est pour vous un droit, et aussi un devoir.

La langue française fut le héraut de la lumière en ce nouveau monde, a prononcé un orateur de chez nous, c'est elle qui a baptisé l'Amérique. On peut bien lui souhaiter: "Esto perpetua".

En mourant, le grand archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, pouvait dire: "Je me suis résolu d'aimer jusqu'au bout la vérité et la justice passionnément. Les causes pour lesquelles j'ai combattu et souffert sont plus vivantes que jamais". Voilà un bel héritage, Messieurs, à laisser à ses descendants.

On devient ce qu'on lit...

"Ce que l'homme sème, dit l'Ecriture, c'est cela qu'il récoltera".

Le vieux proverbe qui dit: "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es", s'applique au cas des liseurs à l'égard de ce qu'ils lisent". Car le livre est une compagnie. A lire, on fréquente sinon quelqu'un, du moins des idées, des opinions, des états d'âme et de vie. Et cela est vrai, surtout du roman. Consciemment ou non, on y prend des contacts intimes. Sous bois, dans les allées d'un jardin, dans le tram, chez soi, le livre est une présence. Présence très proche, là, tout à côté, à portée des yeux et de la main. On peut, à son gré s'entretenir avec elle.

A force de la fréquenter, de l'écouter, cette compagnie muette mais influente, on a chance de penser, de rêver, de vouloir comme elle.

Aussi, en règle générale, montrez-moi ce que, comme journal, revue ou livre, vous avez lu assidûment depuis quelques années, je vous dirai qui vous êtes. Vous ne l'étiez peut-être pas au début; vous l'êtes devenu. Oh! cela s'opère silencieusement, mystérieusement, imperceptiblement, mais réellement. Les influences secrètes et insoupçonnées ne sont-elles pas souvent les plus efficaces et les plus profondes à cause de leur discrétion même qui, en leur donnant l'air de ne pas agir, fait qu'on n'a pas l'idée de se défendre contre elles? Brutales, grossières, on leur ferait face. On se mettrait en état de résistance, on aurait des réflexes vigoureux et des refus nets. Mais quand c'est sournois et insaisissable, on s'abandonne tranquillement, inconscient du mal qui envahit et de l'enveloppement qui, à la fin, étreint jusqu'à étouffer.

Voyez pour les gens qui ont le plus d'influence sur vous. Comment l'ont-ils prise? D'un coup? Fondant sur vous comme vautour sur un moineau? Très probablement non. Plutôt petit à petit. Jour après jour, rencontre après rencontre, échange d'âme après échange d'âme. Vous vous êtes laissé prendre. Et le tour fut joué.

C'est bien pour cela que — sauf chez les déjà vicieux — les vrais livres dangereux et pervertisseurs ne sont pas ceux qui parurent l'être aux premières pages. Ceux-là provoquent défiance. On reconnait d'instinct qu'il y a là le "fruit défendu". Une inscription surgit sur laquelle se lit: "Passage interdit! Il y a péril de mort à traverser". Ils ont l'attrait du mal, oui, mais en même temps, et aussitôt, ils en ont la faiblesse en face d'une conscience droite et forte à qui le mal donne envie de vomir.

En **politique**, l'homme "pense" (?) comme son journal que, d'ailleurs, il a choisi parce que ce journal "pensait" comme lui. Tous les matins, il l'avale, comme un alcoolique son "petit verre". Et avec le journal il avale toute la cuisine que le journal lui donne à avaler. Et tout passe. Même le pire, même l'invraisemblablement bête . . ." L'homme croit. Il croit à son journal. Il ne le discute guère. Il le "dévore" et en assimile fatalement les haines, les partis pris, les points de vue, les emballements.

En **religion**, lisez des pages impies, souvent, des pages moqueuses; vous finirez par avoir la moquerie aux lèvres, ou à l'âme. Et, par mille riens, un jour ou l'autre, vous vous trahirez . . . Lisez l'objection, sans lire la défense, et vous verrez, en vous le résultat. Premier temps, une protestation; deuxième temps, une résignation; troisième temps, une accoutumance; quatrième temps et indéfiniment, une adhésion secrète.

En **morale**, lisez le livre sans pudeur; qui ne respecte rien; qui salit et sensualise tout ce qu'il traite. Après celui-là, lisez-en un autre, pareil ou pire. Et un autre encore. Que restera-t-il en vous de votre délicatesse d'âme? Traînés là-dedans vous verrez s'ils sont blancs, maintenant, les pétales du lis! Que sera pour vous, désormais, l'amour? Une sensualité égoïste. Que sera la fidélité? Une ridicule obéissance à des promesses qu'il est si simple de renier . . . Que sera le dévouement? La dernière des stupidités et une manière candide de se rendre malheureux . . . Que sera la vie de famille? Un esclavage. Que sera le devoir? Une servitude à secouer. Que sera la conscience? Une vieille mégère à gifler". Vous aurez l'âme de vos lectures, et, par elles, tout un monde de pensées, de sentiments, de désirs et de jugements en accord avec elles.

Et cela est surtout vrai dans la ligne du mal. Dans la ligne du bien, malheureusement, c'est moins sûr et moins rigoureusement vérifié. Sur ce point se reproduit le phénomène habituel qui fait que—osez le nier!—il est plus facile de descendre que de monter; moins pénible de déchoir que de progresser; plus instinctif de s'abandonner au plaisir que de s'acharner au devoir. La nature travaille moins à l'automne où elle se laisse mourir qu'au printemps où elle s'efforce de revivre.

Aussi l'action des lectures mauvaises est-elle, ordinairement, plus rapide et plus puissante que celle des lectures bienfaisantes. Celles-ci font entendre au voyageur en montagne l'appel décourageant des cimes; celfres.

Cependant, Dieu merci, les lectures bonnes sont bonifiantes. Elles déposent dans l'âme des graines de vie; elles y versent des gouttes de lumière. Levain silencieux, mais actif, les idées reçues opèrent à l'intime de l'être à la façon d'un rêve qui absorbe et d'un idéal qui sollicite les énergies.

Déjà donc, par le seul choix de ses lectures et par les préférences données dans un sens ou dans l'autre, on montre ce qu'on est, on trahit ce qu'on accepte de devenir et on endosse la responsabilité qu'en fait, par ses lectures, on deviendra. Dire: "Je lis n'importe quoi", c'est l'équivalent de dire: "Je me résigne à n'importe quoi". A peu près comme, à se nourrir n'importe comment, on court, de parti pris, le risque de s'endommager la santé si surtout on sait, pour en être averti, que tel genre d'aliments fera du mal. Prononcer après le "Je n'ai pas voulu cela" bien connu, c'est mentir et tenter un effort vain pour laver ses mains sales.

A-t-on décemment le droit d'ignorer les résultats habituels de la lecture chez les lecteurs? A-t-on, par conséquent, le droit de se désintéresser de ce qui suivra? La plus vulgaire honnêteté oblige à répondre: "Non!" . . . Les leçons de la vie sont trop criantes pour qu'on ne les entende pas. Vos lectures, dans une mesure malaisée à déterminer, mais certaine, vous ont faits ou défaits. Ce qui, ici, est vrai de vous, est vrai des autres. Ce qui est vrai des autres est vrai de vous.

D'où, inexorablement posé devant toute conscience droite, le problème moral de la lecture. Ce n'est pas un problème imaginé par des moralistes soupçonneux qui prennent plaisir à agacer les gens et à compliquer la vie. C'est un problème réel qu'à moins d'aveuglement volontaire on est contraint de voir inscrit sur le tableau. Le nier, c'est encore, à sa façon, le résoudre, puisque c'est se donner un droit illimité à n'importe quel livre sans avoir à se soucier des suites, seraient-elles désastreuses . . . Certaines jeunes filles, debout dans le soleil couchant, la main sur le coeur, prononcent solennellement: "J'ai beaucoup lu! cela ne m'a jamais rien fait! . . ." Sont-elles sincères? Si elles le sont, n'y a-t-il pas de l'illusion dans leur sincérité? Cette belle insensibilité n'est-elle pas un début d'indifférence morale? Quand "ça ne fait plus rien", n'est-ce pas plus inquiétant que quand "ça fait quelque chose"?

On doit surveiller ses lectures (surveiller égale veiller sur) comme on surveille ses fréquentations et pour des raisons qui, dans les deux cas, sont sensiblement les mêmes. Pas de scrupule excessif, c'est entendu. Ni d'étroitesse mesquine. Mais il ne faut pas appeler "scrupule excessif" ce qui n'est que prudence normale, ni "étroitesse mesquine" ce qui n'est que bon sens et sens moral.

P. M.-A. BELLOUARD, O.P.

Mort d'un ancien lord-maire de Londres catholique

LONDRES — Sir Stephan Killik, ancien lord-maire de Londres, vient de mourir en cette ville à l'âge de 77 ans. Le défunt était un catholique convaincu.

Sir Stephan est un des rares catholiques qui aient occupé ces dernières années la plus haute fonction de la capitale anglaise.

S. S. le Pape récompensa les services qu'il rendit à l'Eglise en le nommant chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Sir Stephan Killik fut l'un des lords-maires les plus populaires de Londres.

La situation politique belge vue du Vatican

L'Osservatore Romano, examinant la situation politique belge actuelle, à la suite des critiques formulées par le bloc catholique à l'égard de la politique financière du gouvernement, se montre optimiste en ce qui concerne l'avenir de celui-ci.

"Si l'on tient compte des discussions du bloc catholique sur la politique financière, dit le journal, ainsi que des discussions du parti socialiste sur la politique étrangère, il faut reconnaître que de profondes divergences de vues existent entre les partis qui participent au pouvoir, mais, en dépit de ces divergences, la situation est telle qu'il est permis de croire que la formule du gouvernement tripartite est loin d'être une formule périmée, en dépit des difficultés auxquelles se heurtera le gouvernement Janson, au cours des prochaines discussions parlementaires".

Oeuvre des Malades

Chers Malades,

Dans quelques temps, exactement le jour de la Pentecôte, nous aurons la Journée Missionnaire des Malades demandée par Pie XI. Rappelons les origines de cette journée d'Action catholique chez les Malades.

En 1925, un prêtre, à la Semaine Missionnaire tenue à Rome en émet l'idée. Deux ou trois ans plus tard, on commençait à faire adopter, par les malades, des endroits de missions. En 1930, dans le Séminaire des Missions Etrangères, à Paris, l'union des Malades Missionnaires était fondée. En 1931, un comité d'aumôniers d'hôpitaux, à Rome, exposa cette idée au Pape qui accepta et bénit le projet. Toutes les souffrances des malades étaient offertes, au jour de la Pentecôte, pour le Pape des Missions et les missionnaires. La Journée eut lieu à Rome seulement. En 1933, elle s'étendit à l'Italie tout entière. En 1933, la Journée eut lieu dans 200 diocèses, les malades de 1,345 hôpitaux y prirent part. Notre T. S. Père le Pape en fut touché aux larmes et s'exprima en ces termes: "La relation de la Journée des Malades Missionnaires célébrée avec l'efficace coopération de l'Action catholique, a procuré au Saint Père la douce consolation de se sentir entouré par la prière, enrichie de la puissante efficacité de la douleur de ceux de ses enfants, qui sont parmi les plus rapprochés de Dieu et les plus dignes de sa miséricorde pour eux, et pour ceux qu'ils lui recommandent".

Depuis cinq ans déjà, le diocèse de Sherbrooke s'est uni aux autres pour envoyer à Rome, le bilan des souffrances des malades, ce qui leur a valu, chaque fois, la bénédiction apostolique.

Beaucoup s'étonnent de voir accolés ces deux mots: **Malades et Missionnaires**. Etre missionnaire, c'est porter la foi aux païens. Aidons ces héros de nos souffrances et de nos prières. Prions pour qu'ils aient les forces nécessaires à leur difficile apostolat. Préparons-nous à tout donner, en ce jour de la Pentecôte, au Pape Pie XI, qui réclame.

Zoël FRECHETTE, ptre,
Hop. Gén. S.-V.-de-Paul,
Sherbrooke.

AU SACRÉ-COEUR

Premières communions

Jeudi matin, jour de l'Ascension, à la messe de neuf heures, une quarantaine d'enfants feront leur première communion. C'est une cérémonie toujours bien touchante et à laquelle nous espérons voir communier tous les parents de nos jeunes candidats. Les religieuses ont préparé ces enfants avec beaucoup de soin et le chant durant la messe sera exécuté par la chorale de l'école. Il y aura sermon approprié et dans la soirée, à sept heures et quarante-cinq, les premiers communiants renouvelleront les promesses de leur baptême, dont les obligations leur seront rappelées dans une instruction de circonstance. Nous comptons, encore une fois, sur la coopération et l'assistance de tous les parents et de tous les paroissiens.

Le Père Vésina

Dimanche dernier, les paroissiens du Sacré-Coeur apprenaient avec tristesse la pénible nouvelle de la grave maladie de leur ancien curé. Malade depuis déjà longtemps, son état s'est empiré soudainement et depuis vendredi dernier il est dans le coma. Le R. P. Jubinville l'a recommandé aux prières et c'est un devoir dont tous les paroissiens s'acquitteront avec reconnaissance.

Chevaliers de Colomb

Congrès régional

Les derniers détails du Congrès régional, qui aura lieu à l'hôtel Royal Alexandra le dimanche 29 mai, sont maintenant terminés et cet événement promet d'être l'un des plus importants de l'ordre au Manitoba.

Le banquet du congrès sera rehaussé par la présence de son Excellence Mgr Alfred-A. Sinnott, du diocèse de Winnipeg et du R. P. Joseph Béliveau, S.J., représentant Son Excellence Mgr Yelle, du diocèse de Saint-Boniface, en plus du Dr Claude Brown, K.S.G., de London, Ont., directeur suprême.

Grâce à l'activité des comités des différents conseils, on nous assure d'une bonne représentation de chacun des conseils de la province.

Les activités de la journée seront comme suit:

8 h. a.m. — Messe du Congrès à la cathédrale Sainte-Marie, laquelle sera célébrée par le chapelain du Congrès, Mgr T. W. Morton, et suivie d'un court sermon. Communion générale des chevaliers à cette messe.

9 h. 15 a.m. — Déjeuner à l'hôtel Saint-Charles. Le R. P. D.-R. Jubinville, O.M.I., donnera une courte causerie.

10 h. 30 — Réunion des comités.

1 h. 15 p.m. — Réunion du Congrès général annuel. Tout membre au troisième degré y est invité.

7 h. 30 p.m. — Banquet de clôture du Congrès. A ce banquet sont invités tous les membres et ex-membres, ainsi que les dames et demoiselles.

Décès de C.-C. Ferguson

Colin Campbell Ferguson, gérant général de la "Great West Assurance Company" et l'un des chefs d'entreprise les plus en vue de Winnipeg, est décédé à l'âge de 60 ans.

Mort de R. D. Waugh

Richard Deans Waugh, président de la Commission des Liqueurs du Manitoba, est mort dans sa 71e année. Il avait été trois fois maire de Winnipeg et pendant trois ans et demi l'un des commissaires chargés d'administrer la vallée de la Sarre pour la Société des Nations.

WINNIPEG

Un auteur dramatique à Winnipeg

Au nombre des compatriotes de l'Est venus à Winnipeg pour le Gala dramatique, se trouvait M. Arthur Prévost, auteur de la comédie "Maldonne" joué par le "Montreal Repertory Theatre (section française), qui a bien voulu nous faire une visite à nos bureaux. C'est un jeune très actif, dont les occupations se partagent entre le journalisme, le théâtre et la radio. Winnipeg et Saint-Boniface l'ont conquis instantanément. Il se propose de nous faire connaître là-bas et nous l'en remercions à l'avance.

La pièce "Maldonne" a reçu le trophée Sir Barry Jackson comme meilleure représentation d'une pièce écrite par un Canadien.

Sincères félicitations à notre jeune compatriote.

Réception en l'honneur de la troupe du "Caveau"

Le Dr et Mme Albert Séguin recevaient à un lunch-buffet à leur résidence, avenue Birchdale, vendredi soir, en l'honneur du personnel de la troupe du "Caveau" d'Ottawa.

Parmi les invités, on remarquait: les RR. PP. Conrad Latour, O.M.I., et M. Gaudrault, O.P., d'Ottawa; M. l'abbé Lucien Senez, curé de Somerset, Man.; Mmes Louise Le Goff, John Caswell-Davis; M. et Mme A. Boutal, P. Lévêque, Mlles Florence Castonguay, Margot Gaudrault, Béatrice Patrice, M. Sabourin, Georgina Guilbault, Alberta Bernier, Paula Sumner; MM. Marcel Gay, Romuald Latreille, O. Aucouturier, N.-J. Bergevin, S. Schnobb.

NOUVELLES DE PARTOUT

Dixième Canadien Oblat élevé à l'épiscopat

Son Excellence Mgr Langlois est le dixième Canadien qui, dans les rangs des Oblats, arrive à l'épiscopat. Voici les noms des neuf autres: Son Em. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; NN. SS. Taché (+ 1894); Langevin (+1915), archevêques; NN. SS. Fallon (+1931); Rhéaume, Guy, évêques résidentiels; NN. SS. Charlebois (+1933), Lajeunesse, Bonhomme, Langlois, vicaires apostoliques.

Voici les dernières statistiques du Vicariat de Grouard (1er juillet 1937):

Population totale: 55,821, dont 18,819 catholiques (3,720 Indiens, 1,859 Métis, 13,340 blancs dont 2,000 Ruthènes du rite byzantin). 2,000 schismatiques, 33,002 protestants, environ 2,000 païens.

Il y a 35 Pères et 24 Frères Convers Oblats de Marie Immaculée; 5 Pères et 1 Frère Convers Rédemptoristes; 6 prêtres séculiers.

Le Chemin de fer de la baie d'Hudson

OTTAWA — Le chemin de fer de la Baie d'Hudson deviendra l'une des grandes routes commerciales de l'avenir, a prophétisé M. T.-A. Crerar, ministre des ressources naturelles, alors qu'il demandait à la Chambre de lui voter une somme de $730,000, destinée à combler le déficit d'exploitation du chemin de fer. M. W. D. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, M. E. Perley, député conservateur de Qu'Appelle et M. J. Ward, député libéral de Dauphin, lui ont donné raison.

Pour chasser l'ours Kodiak

En route pour Juneau, Alaska, où ils vont chasser l'ours Kodiak, D. Marter et ses deux fils, de Philadelphie, sont passés par Winnipeg, par le Canadien National. En cours de route, ils feront un court séjour à Jasper avant de se rendre à Prince Rupert où ils monteront à bord d'un navire qui les conduira dans le grand Nord.

M. Marter qui est un amateur de chasse au gros gibier a déclaré, lors de son passage à Winnipeg, que l'ours Kodiak est le seul qui ne décore pas son blason. Cet ours est le plus gros du continent nord américain.

Onze magazines interdits

OTTAWA — Le ministre du Revenu national, M. J. L. Ilsley, a annoncé que son ministère venait d'interdire l'entrée au Canada de onze magazines. Voici la liste des magazines proscrits: **Romantic Detective, Actual Detective Stories of Women in Crime, Official Detective Stories, Front Page Detective, Weird Tales, Foto, True, Health and Efficiency, True Confessions, Romantic Love Secrets, Vivre d'abord.**

Il y a quelques jours une importante délégation composée de représentants des différentes dénominations religieuses au Canada, a été reçue par le premier ministre et quelques-uns de ses collègues. La délégation a demandé aux autorités fédérales de prendre les mesures nécessaires en vue d'interdire l'entrée au Canada des magazines immoraux et obscènes.

M. Ilsley a déclaré que les fonctionnaires de son ministère seraient heureux de recevoir l'aide et la coopération des sociétés et des individus intéressés à la question. Ces personnes sont invitées à attirer l'attention du ministère sur toute publication d'un caractère douteux. Des magazines interdits, neuf sont publiés aux Etats-Unis, un en Angleterre et un en France.

La cause de Mgr Grandin

ROME (De l'Agence des Oblats)— Le 20 avril le R. P. Postulateur a quitté Rome pour se rendre au Mans en vue d'y commencer prochainement le procès apostolique dans la cause de Mgr Grandin.

Avant de partir, il a donné à la communauté de la maison générale une conférence fort intéressante sur les trois causes que les Oblats poursuivent en cour de Rome: le Fondateur, le P. Albini et Mgr Grandin.

Le "Summarium" du procès apostolique de Mgr de Mazenod et celui du P. Albini viennent de sortir de presse.

Selon toute vraisemblance, le P. Postulateur passera, en été, au Canada, pour achever le procès apostolique de Mgr Grandin dans le pays même qui fut le champ d'apostolat de ce saint évêque.

L'arche de Noé

Les wagons à bestiaux du Canadien National peuvent se comparer à des arches de Noé. Avec vingt sacs de mousse de l'arctique comme tout bagage, deux caribous vivants sont passés par Winnipeg, destinés à un Comité de conservation des Etats-Unis. Cet envoi est à titre d'expérience. Si les résultats sont satisfaisants, huit autres cariboux iront rejoindre leur frère et soeur à Baudette, Minn.

A leur passage à Winnipeg, le Dr Roy Gaskett leur fit subir les examens vétérinaires règlementaires. Les caribous se prêtèrent assez docilement aux expériences.

Six pays détiennent 87% de tout l'or mondial

Un "aperçu de la situation monétaire", publié par le secrétariat de la S.D.N., montre que la production d'or dans le monde, non compris l'U.R.S.S., s'est de nouveau élevée en 1937, dépassant d'environ 7%, le chiffre de 1936.

La valeur de l'ensemble des réserves visibles d'or en 1937 a été supérieure de près de deux fois et demie au chiffre de 1929.

Six pays: les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse sont arrivés à détenir en 1937 87% du stock d'or monétaire dans le monde, non compris l'Espagne et l'U.R.S.S.

Les réserves divulguées de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon ne représentent que 2% du total mondial, mais on sait qu'il existe des réserves non divulguées, notamment en Allemagne.

La Nouvelle-Zélande fait l'éloge des moutons canadiens

On sait que les premières expéditions de moutons et d'agneaux canadiens sur la Nouvelle-Zélande ont causé une vive satisfaction. Il en a été de même de l'expédition de Cheviots canadiens de race pure, faite vers la fin de 1937, qui a suscité beaucoup d'éloges de la part des importateurs. Ces moutons, qui avaient été choisis par M. A. A. MacMillan, chef adjoint du Service de production du Ministère fédéral de l'Agriculture, ont été expédiés par des éleveurs bien connus du Québec et de l'Ontario, et l'achat avait été négocié par le Commissaire canadien du commerce en Nouvelle-Zélande.

Le Commissaire a écrit ce qui suit au Ministère du Commerce et de l'Industrie à Ottawa: "Les moutons Cheviot sont sortis de leur quarantaine hier et j'ai eu l'occasion de les examiner. J'en suis ravi et je suis sûr qu'ils plairont également à notre client. Je n'avais pas vu l'expédition précédente, mais un bon juge qui l'avait vue me dit que l'expédition actuelle est bien supérieure. Notre reconnaissance vous est acquise ainsi qu'au Ministère du Canada qui était chargé de choisir ces animaux, pour la façon eminemment satisfaisante dont cette commande a été remplie".

Washington et l'Espagne

WASHINGTON — Le comité des affaires étrangères a décidé par un vote de 17 à 1 de remettre à plus tard l'étude de la résolution Nye qui demandait au gouvernement de lever l'embargo sur les expéditions d'armes en Espagne. Le comité a pris cette décision après avoir pris connaissance d'une communication du secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull; qui déclarait que ce serait une mesure inopportune. Le vote équivaut pratiquement au rejet de la résolution.

Mort d'un grand ami de la civilisation française

Un très grand ami de la France et de la civilisation française vient de mourir.

M. Edward Tuck, citoyen d'honneur de Paris, doyen de la colonie américaine de Paris, s'est éteint à Monte-Carlo dans sa 97e année.

Homme de bien qui aimait le beau, Edward Tuck était un mécène de grande classe, un de ces hommes qui honorent leur époque.

Admirablement secondé par sa femme, il sut mettre son immense fortune au service de la société.

La Ville de Paris lui doit l'aménagement de plusieurs salles du Petit Palais, où il voulut que tout le monde puisse admirer les trésors artistiques dont il s'était généreusement dépouillé.

Remaniement ministériel en Angleterre

LONDRES — Le premier ministre Neville Chamberlain a annoncé un important remaniement ministériel. Il a surpris beaucoup de gens en faisant de sir Kingsley Wood le chef d'un ministère de l'Air, complètement remanié. M. Chamberlain, en agissant comme il l'a fait, a cédé devant les critiques du parlement et de la presse contre l'administration de lord Swinton comme secrétaire de l'Air. M. Ormsby-Gore, maintenant lord Harlech ayant abandonné son poste de ministre des Colonies, M. Malcolm MacDonald, secrétaire des Dominions, a été appelé à lui succéder. Lord Stanley le remplace au secrétariat des Dominions. Le ministère de l'Hygiène, abandonné par sir Kingsley Wood, a été confié à M. Walter Elliot, ancien secrétaire d'Etat pour l'Ecosse. Le lieutenant-colonel D.-J. Colville le remplace à ce dernier poste.

Le Vatican et l'Espagne Blanche

CASTEL GANDOLFO—Le bureau d'information du Vatican annonce que le Saint-Siège et l'Espagne blanche ont pris des dispositions pour établir entre eux des relations diplomatiques complètes. Le Souverain Pontife, reconnaissant tout à fait le gouvernement Franco, nomme nonce en Espagne blanche Mgr Cicognani, naguère nonce à Vienne, et l'Espagne blanche nomme ambassadeur près du Vatican don José-Maria de Yanguas y Messia, vicomte de Santa-Clara et d'Avedillo, membre du conseil national du parti Franco. Depuis quelques mois, le Saint-Siège et l'Espagne blanche étaient en contact par l'intermédiaire de chargés d'affaires. Il y a plus d'un an qu'ont cessé les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Espagne "gouvernementale".

La forêt de l'Argonne détruite par l'incendie

VERDUN, France — Une sécheresse de trois mois a provoqué un incendie qui a détruit une grande partie de la forêt de l'Argonne. 500 soldats de la garnison de Verdun furent dépêchés en toute hâte sur les lieux pour combattre l'élément destructeur. Alors que l'incendie faisait rage, des centaines et des centaines de balles et d'obus recouverts d'une mince couche de terre firent explosion. Ces projectiles lancés au cours de la grande guerre n'avaient pu être localisés une fois les hostilités terminées. Durant des heures, les soldats occupés à lutter contre le brasier furent en grand danger. Tard dans la soirée, les militaires réussirent à enrayer la marche des flammes en creusant de profondes tranchées. Le feu fut enrayé juste au moment où il allait s'attaquer au cimetière et au monument américains.

Les Sudètes de Tchécoslovaquie

La Tchécoslovaquie, héritière de l'ancienne Bohême, est un nouvel Etat né de la guerre, mais il groupe les éléments d'un peuple qui joua autrefois un grand rôle en Europe. Les Sudètes, qui habitent la région la plus proche de l'Allemagne, forment la minorité allemande. Mais il convient d'ajouter qu'une grande partie d'entre eux étant d'origine juive, cette minorité ethnique ne tient pas du tout à être rattachée à l'Allemagne . . . d'où elle ne tarderait point à être exclue. Le chiffre total de la population est d'environ 15 millions d'habitants, parmi lesquels: 11 millions de Tchèques et de Slovaques; 3 millions d'Allemands; 600,000 Hongrois; 500,000 Russes et Polonais. Prague, la capitale, compte près d'un million d'habitants.

IMPORTANT DOCUMENT SUR LES ORIGINES DE LA GRANDE GUERRE

Le roi George V avait fait prévenir le Kaiser, dès 1912, que l'Angleterre viendrait en aide à la France et à la Russie.

LONDRES — L'Imprimerie nationale publie la deuxième partie du dixième volume des **Documents britanniques sur les origines de la guerre**, dont la réunion avait été entreprise par M. Ramsay MacDonald.

Parmi les centaines de documents secrets livrés au public dans le volume qui vient de paraître, il faut citer une lettre importante adressée en décembre 1912 par le roi George V à sir Edward Grey, dans laquelle le souverain informait son ministre des Affaires étrangères de l'avertissement donné par lui deux jours auparavant au prince Henri de Prusse.

"Au cours d'une longue conversation sur la présente situation européenne, écrivait notamment le roi, le prince me demanda à brûle-pourpoint si, dans le cas d'une guerre entre l'Allemagne et l'Autriche d'une part, la Russie et la France d'autre part, l'Angleterre viendrait à l'aide des deux dernières puissances. Je répondis: "Sans aucun doute: oui, dans certaines circonstances". Il se déclara surpris et exprima son regret, mais ne me demanda pas quelles seraient ces circonstances. Il me dit qu'il répéterait mes paroles à l'empereur. Il est naturel que l'Allemagne sache que nous ne pouvons laisser paralyser nos amis et que vous soyez informé de ce qui s'est passé entre le frère de l'empereur et moi à ce sujet".

Quelque temps après, le roi recevait du prince Henri de Prusse une lettre l'informant que l'entretien avait été rapporté à l'empereur. "L'empereur a été frappé par les paroles royales, écrivait le prince. Il a observé qu'il savait désormais à quoi s'en tenir; qu'en raison de l'attitude possible ou probable de la Grande-Bretagne en cas de complications futures, on ne pourrait lui reprocher de faire les préparatifs nécessaires pour parer à toute éventualité".

Toute la vérité

—Ernestine a brisé ses fiançailles?

—Oui, elle avait demandé à son fiancé de deviner son âge! Il a deviné juste, de là la rupture.



Courrier de Mère-Grand

Aux lecteurs et lectrices du "Courrier" Mère-Grand représentera la "Liberté" au Congrès Eucharistique. Vous êtes donc priés de profiter des deux prochaines semaines pour demander tous les renseignements désirés avant son départ. Le dernier "Courrier" sera celui du 8 juin. Toute lettre adressée à Mère-Grand après cette date restera forcément sans réponse.

Frivole — Quand un jeune homme invite une jeune fille à une sortie quelconque et l'accompagne sur le tramway, il doit payer pour elle. La chose ne fait pas de doute. Vous vous êtes certainement mépris sur la cause du froissement de votre ami. Ce qui l'a blessé, c'était votre désir de payer votre billet et non le fait de remettre votre argent en bourse. S'il en était autrement, il faudrait éconduire sans tarder ce malotru.

◆ ◆ ◆

Anita. — Je demande pour vous cette recette de glace au citron pour biscuits. Voici celle du butterscotch sans mélasse.

Trois tasses de sucre blanc, ½ tasse d'eau, ½ tasse de vinaigre, 1 c. à soupe de beurre, ½ c. à thé de crème de tartre. Bien bouillir jusqu'à ce que le mélange casse dans l'eau froide. Ajouter ¼ c. à thé de soda dissous dans 1 c. à thé de vanille. Déposer dans casseroles beurrées ou laisser refroidir à demi et étirer.

◆ ◆ ◆

Aux bonnes cuisinières. — Quelque obligeante lectrice pourrait-elle me donner pour **Anita** la recette de la glace que les pâtissiers mettent entre les petits biscuits que l'on achète dans les confiseries? Cette glace a goût de citron.

◆ ◆ ◆

Vieux lecteur — Acceptez-vous cette idée universellement répandue que les femmes sont plus bavardes que les hommes?

Non, cher lecteur, elle est inadmissible. Trop de fois nous avons eu à nous défendre contre d'insupportables bavards pour l'accepter d'emblée. A la maison, les occupations de la femme, ses devoirs maternels la poussent à parler davantage — et ces messieurs seraient d'ailleurs désolés de trouver au logis une épouse laconique. Mais en société comme en affaires, "je connais sur ce point bon nombre d'hommes qui sont femmes". Les sujets masculins peuvent différer des nôtres, mais politique et chiffons sont également intarissables. De quel côté penche la balance? Je ne serais guère étonnée qu'il y eût plus de bavards que de bavardes.

◆ ◆ ◆

Une brunette — Dix-sept et quarante-cinq ans: c'est en effet un fameux écart. Lorsque vous aurez quarante ans, votre mari sera presque septuagénaire. C'est-à-dire que vous serez au seuil de la maturité, en plein équilibre vital, alors que les ans peseront lourds sur sa tête... Y avez-vous songé? Il n'y a donc personne dans votre entourage pour vous conseiller? Croyez-moi, il faut autre chose que la fortune pour être heureux en ménage.

◆ ◆ ◆

Franco-Manitobain — Appliquez sur l'oeil un cataplasme chaud de farine de riz maintenu au moyen d'un bandeau et votre orgelet disparaîtra au bout de quelques heures. Les personnes sujettes à cet ennui devraient se baigner les yeux tous les jours dans une solution d'eau boriquée tiède.

◆ ◆ ◆

Reconnaissante — S'il y a un grand nombre d'invités, le déjeuner froid sera très convenable après ce mariage. Servez le vin ou un bon punch dès le retour de la messe. Vous offrirez ensuite une salade avec des petits pains, sandwiches et petits gâteaux en grand nombre, à part le gâteau de noces, dessert glacé, café. Sauf les personnes âgées, tous les invités resteront debout. Vous les ferez servir ou ils se serviront eux-mêmes sur la table où tout aura été disposé comme pour un grand thé. — Vous enlèverez vos gants dès que vous vous serez installée à votre prie-dieu; vous les remettrez avant de quitter votre prie-dieu.

◆ ◆ ◆

J'ai hâte de savoir—Comme ce sera la première visite de ce neveu prêtre, depuis son ordination, vous lui demanderez sa bénédiction, avant son départ S'il s'agit d'une brève visite, ou le soir, à l'heure où toute la famille est réunie. S'il s'agissait d'un nouvel ordonné, il vous bénirait dès les premières effusions passées. Vos enfants et vous l'appelleront par son prénom. 2. On ne remercie pas ordinairement le médecin lorsqu'on se rend à son bureau.

Marie-Louise— Les fleurs annuelles suivantes croissent bien dans les sols pauvres: clarkia, capucine (nasturtium), muflier (snapdragon), alysse odorant (sweet alyssum, pour bordures), verveine (verbena), pourpier (portulaca). Il vous sera facile de couvrir cette clôture avec des belles de jour (morning glory) ou des capucines grimpantes.

MERE-GRAND.

Patron de Broderie de La "Liberté"

No 6399 — NAPPE AU POINT DE CROIX

Dessin simple et facile. Point de croix brun doré, tiges vert foncé, feuilles vert clair. Tulipes rouges et jaunes, avec pistil or.

Patron à tracer, 35 sous; perforé, 60 sous; au fer chaud, 50 sous. Etampée sur coton jaune, 54x54 pouces, 89 sous; 54x72 pouces, 98 sous; 54x90 pouces, $1.45; 6 serviettes, 30 sous. Sur bon coton blanc, 54x54 pouces, 98 sous; 54x76 pouces, $1.35; 70x90 pouces, $1.89; 6 serviettes 40 sous. Sur bonne toile huitre, 54x54 pouces, $1.75; 54x72 pouces, $2.25; 72x90 pouces, $3.50. 6 serviettes, 60 sous. Coton perlé français, lustre comme de la soie, garanti au lessivage, environ 90 sous.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébés, 5 sous. Circulaire de nappes, 5 sous. — Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12 sous seulement par an.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg.

La valeur des légumes

Les légumes sont nécessaires à une bonne alimentation parce que:

(a) les sels minéraux qu'ils contiennent participent à la formation des os et des dents;

(b) certains légumes corrigent l'acidité du sang;

(c) les vitamines fournies par les légumes aident à la croissance et sont particulièrement nécessaires aux enfants;

(d) les matières fibreuses des légumes facilitent l'élimination: on les appelle quelquefois les balais de l'intestin;

(e) les vitamines contenues dans les légumes et les fruits crus, et dans les légumes verts, aident à prévenir et à corriger le rachitisme.

Quand le médecin ordonne un régime végétarien, il ne faut pas se décourager et penser qu'il n'existe pas de cuisine sans viande. Les légumes sont très nombreux, on peut les préparer d'une infinité de façon et les végétariens ne sont pas à plaindre si les cuisinières veulent se donner la peine d'essayer des plats nouveaux.

Les légumes servis crus: chou, carottes, tomates, laitue, céleri, concombre, radis sont appétissants et riches en valeur nutritive.

Les légumes cuits au four, avec leur pelure et sans eau, conservent toute leur valeur nutritive.

Les légumes cuits à la vapeur conservent plus de leur valeur nutritive que les légumes bouillis.

Les parents entraîneurs d'efforts

Pour être un "entraîneur d'efforts", il faut porter la conviction dans l'effort, conduire l'enfant vers lui. Si le pli de l'effort n'est pas pris entre trois et sept ans, il ne se prendra jamais. On dit: "Mieux vaut tard que jamais". Peut-être! Mais après sept ans, tout le subconscient doit être ensemencé, les habitudes prises, l'amour de l'effort donné pour toujours; car il s'agit d'aimer l'effort.

Dans ses **Propos sur l'éducation,** Alain dit fort justement: "Il faut que l'enfant connaisse le pouvoir qu'il a de se gouverner, qu'il ait le sentiment que ce travail sur lui est difficile et beau, que les vrais problèmes sont amers à goûter, que le plaisir viendra à ceux qui auront vaincu l'amertume". Ne promettons pas le plaisir, mais donnons comme but la difficulté vaincue. L'enfant d'ailleurs aime la difficulté; le tout est de savoir exploiter son fond d'héroïsme latent.

Pour bien s'y prendre, il importe de connaître d'abord la possibilité d'effort de son enfant, à qui il ne faut pas demander plus qu'il ne peut donner. Il faut non seulement se garder de lui faire dépasser ses limites, mais rester en deçà afin qu'il garde cette confiance en soi indispensable à l'action. Tout effort suivi de succès augmente la force de la volonté; tout effort qui échoue la diminue.

Les pessimistes prétendent que l'enfant ne connaît que la loi du moindre effort. Si cela est, à qui la faute? Aux parents mauvais entraîneurs ou entraîneurs tristes et moroses. Chez un enfant bien portant, naturellement actif, l'effort est une joie, il aime à vaincre la difficulté et son amertume première, en un mot réussir tout seul. "Moi tout seul!" Pour chercher, pour découvrir, la patience est infinie chez l'enfant bien portant.

L'enfant qui ne s'intéresse à rien, sans être un malade, peut être un déficient thyroïdien, hypophysaire; il faut chercher les causes de sa paresse; elles sont assez rarement des défauts.

Devant le tribunal

—Pourquoi avez-vous volé ces cuillers?

—C'est une erreur, Son Honneur.

—Comment cela?

—Je les pensais en argent, mais elles ne sont que plaquées.

Comment donner aux tout-petits l'idée de la prière?

—Par des gestes qu'on fait faire à l'enfant.

—Par des impressions extérieures, c'est-à-dire—déjà—par l'exemple.

a) Les gestes.

—Joindre les mains de l'enfant, en disant: "Jésus"; le lui faire prononcer lui-même dès qu'il en sera capable. Lui faire embrasser sa médaille. Lui faire faire un sourire à Jésus ou à la sainte Vierge.

—Surtout, lui faire envoyer un baiser. "C'est le geste qu'on lui demande de faire aux personnes qu'il aime". "Ce fut le premier acte d'adoration; ad os, la main à la bouche, envoyant à Dieu le souffle vital: don de la vie".

—Et, bien entendu, le signe de Croix. "Dès que l'enfant est né, la Maman prendra l'habitude de lui faire un signe de croix sur le front, matin et soir. Aussitôt que cela est possible — et c'est possible de très bonne heure — elle prendra sa petite main pour lui faire faire lui-même le signe de la croix. Ces pratiques, extérieures et machinales au début, sont beaucoup plus agissantes qu'on ne le croit sur le développement de l'idée de prière chez les tout-petits", nous dit une Maman de cinq enfants. Et elle ajoute un **Nota bene:** "Ces gestes ne doivent être faits que deux fois chaque jour, matin et soir, autant que possible à la même heure, et dans l'intimité de Bébé et Maman (ou Bébé, Papa, Maman). En aucun cas, l'enfant ne doit les confondre avec les petits gestes qu'il exécute par jeu ou par politesse: battre des mains, etc". Cette remarque mérite de retenir l'attention.

b) L'atmosphère.

"Ne pas mettre sur le berceau un ange sur la croix, ce qui ne signifie rien, mais un vrai crucifix; mettre aussi près de lui une belle statue de la sainte Vierge, la Maman du ciel, et de l'Enfant-Jésus"; objet de piété qui soit adapté à leur âge: "l'Enfant-Jésus changeant d'âge, un peu comme l'enfant lui-même; — et beau", ajoute le grand éducateur qui nous donne cette suggestion!

"Atmosphère imposant une attitude" nous dit-on encore: "un coin de la chambre aménagé en oratoire, avec lumière discrète, etc".

c) L'exemple.

"Que les Mamans donnent à leurs enfants, comme l'a recommandé le R. P. Guihaire, le spectacle de la prière devant les images pieuses: recueillies, immobiles, les yeux pleins de foi, cela frappe l'enfant".

Les laisser se placer de manière qu'ils voient les parents en prière. "Ne jamais s'occuper d'eux, même s'ils pleurent, pendant ce temps: exemple d'un temps sacré".

Plus tard, "leur faire respecter la prière des autres: Ta soeur fait sa prière, ne fais pas de bruit".

"Les emmener devant le Saint Sacrement presque chaque jour; découvrir la tête des garçons et leur faire envoyer un baiser (notions de respect et d'amour)". "Leur faire sentir une Présence par le silence, l'attitude, le recueillement manifestes, à l'église".

Enfin, il ne faut pas manquer de donner à l'enfin deux notions très importantes:

a) Celle de "Dieu premier servi".

"Au réveil, avant même d'embrasser son enfant, la Maman lui montrera l'image de Jésus, en lui faisant joindre ses petites mains; elle dira elle-même "Jésus" avec lui et, avec lui, enverra un baiser à Jésus. Puis, elle embrassera son cher petit".

b) Celle de la joie qui doit accompagner la prière.

Il s'agit de leur donner l'idée que la prière est "la plus belle minute de la journée". "Il faut donc veiller à ce que l'idée de Dieu, de la prière, s'associe à celle de joie, de bonheur: c'est la vérité".

Ici, nous rencontrons l'objection de la contrainte qu'imposent l'attitude et le recueillement; mais cela ne concerne pas le bébé, et nous en reparlerons.

"Au moment du réveil de l'enfant, la Maman s'approchera de lui d'un air joyeux: la joie, fruit de l'amour, émane d'une âme en contact avec Dieu", dont la pensée — comme nous venons de le dire — doit être la première dans les actes conscients du début de la journée.

Ces deux dernières remarques ne valent pas que pour les bébés: elles continueront à inspirer les Mamans, qui ne doivent pas oublier leur efficacité.

Du jus d'orange

Le meilleur jus d'orange, le plus recommandable, est celui qu'on extrait soi-même d'un beau fruit bien mûr. Il doit se prendre le matin à jeûn, une bonne demi-heure avant le petit déjeuner. Qui ne craint pas pour sa ligne pourra l'additionner d'une cuillerée de sucre en poudre; qui veut tenter de perdre quelques onces fera mieux de s'abstenir de le sucrer.

Au cours de la journée, au moins deux heures après le petit déjeuner et deux heures et demie après le repas de midi, on peut prendre encore un jus d'orange, mais en l'étendant de deux ou trois fois son volume d'eau naturelle. Cette boisson prise à ces heures, en s'abstenant de boire pendant le repas, serait favorable à une cure d'amaigrissement ou dans les cas de dilatation d'estomac.

On peut aussi consommer des oranges au lieu de ne prendre que leur jus le matin, en dessert au repas de midi, à l'heure du thé, mais jamais le soir au moment de se coucher.

Si la cure est un peu prolongée, il ne faut guère dépasser trois ou quatre fruits par jour.

Faites sécher les écorces d'oranges et conservez-les dans une boîte de fer-blanc; elles parfumeront vos pâtisseries et vous feront, en infusion, des tisanes délicieuses et stimulantes.

• • •

Pour mettre à neuf le cannage de chaises qui s'est affaissé. — Mouiller abondamment le cannage avec de l'eau tiède, puis mettre à sécher vivement dans un endroit chaud, mais à l'abri du soleil qui jaunit le cannage.

Portrait de la Reine d'Angleterre

Des yeux surpris et surprenants. Même au pays où les sirènes épousent des navigateurs, ces yeux surprennent. Ils sont de la couleur des jacinthes sauvages, ces "blue-bells" qui envahissent, à la marée haute de mai, les campagnes anglaises, lacs de fleurs magiques, vus à travers les branches des pins noirs d'Ecosse. L'enchantement de leur expression naît-il de la surprise qu'ils donnent, ou de celle qu'ils ressentent? Nul ne pourrait le dire. Ainsi, de la belle aux yeux clairs de Musset, quand le poète murmure à son oreille:

Si je vous le disais, pourtant, que je vous aime,
Qui sait, brune aux yeux bleus, ce que vous en diriez?

Cette question, le jeune duc d'York a dû la poser par trois fois à celle que l'amour a couronnée à Westminster. Ce n'est un secret pour personne, dans la société anglaise, qu'il ne fallut pas moins de trois demandes successives pour que Lady Elizabeth Bowes-Lyon se laissât convaincre qu'elle était aimée par le fils du roi. Elle n'en pouvait croire ses yeux, ses beaux yeux étonnés...

La dixième d'une famille de onze enfants, sortie d'une illustre maison — grande en qualité et en quantité — la fille du quatorzième comte de Strathmore entra par surprise dans l'Histoire. Elle n'a pas voulu être Reine d'Angleterre: "It just happened!" Et cela est arrivé lorsqu'il fallut à ce grand peuple une consolation, à la mesure de son amour et de sa loyauté. La nation britannique a eu besoin de cette fille de Calédonie, née dans la pourpre de ses bruyères, grandie à l'ombre des tours de Glamis, pour se sentir affermie dans son être séculaire. Entre la féodalité et la monarchie, la lutte fut longue et sanglante; entre Ecosse et Angleterre, on se battit encore jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Mais les tours démantelées de la formidable forteresse qui servit de fond de tableau à l'enfance de Lady Elizabeth sont une garantie de fidélité. Pervenche poussée sur les ruines d'un ordre aboli, une petite fille est apparue, apportée par le temps, qui change les passions et l'histoire des hommes. Et voilà que l'un des successeurs présomptifs de ce trône établi sur le pouvoir des Communes, a recherché l'alliance des anciens seigneurs, avec l'humble obstination d'un amoureux; et ce fut une double victoire et une conclusion romanesque à ce poème épique terminée en épithalame:

"Depuis que, tenant de naïfs discours,
"Ses petits cheveux au front coupés courts,
"Sylvette est venue..."

On a beaucoup parlé de ces cheveux, frange enfantine que la duchesse d'York porta sous sa couronne de mariée, et qu'elle continuera de porter. Les sculpteurs, les graveurs de médailles s'y sont arrêtés comme à une difficulté. Est-ce classique, est-ce même permis, à une Reine d'Angleterre, de ne pas découvrir totalement un front destiné au plus lourd diadème de ce monde? Eh bien! les imagiers ont dû s'accommoder de cette coiffure; il a fallu graver dans l'or et sculpter dans le marbre ces "petits cheveux au front coupés courts". Chaque femme est l'artisan de sa beauté. En conservant cette frange sombre, qui protège son front désormais consacré, l'actuelle Reine d'Angleterre garde à sa physionomie le caractère qui la fit aimer. Elle souligne, par un contraste naturel, la couleur imprévue de ses yeux, et permet qu'on la retrouve, pareille à elle-même, à tous les âges de sa jeune vie.

Nous sommes au dernier acte de "L'Oiseau de Feu". Les deux grandes poupées dorées montent l'escalier triomphal, en se tenant par la main. Cette montée s'accompagne des accents d'une musique amplifiée jusqu'à l'infini par une acclamation populaire qui fait le tour du monde. C'en est fait d'eux. Ils vont être dérobés à notre vue par cette vapeur radieuse qui s'interpose entre les acteurs de l'Histoire et nous. Deux êtres humains sont devenus, sous nos yeux, des symboles. C'est ce qui s'est passé, le 12 mai, dans l'abbaye de Wesminster, où ce jeune homme et cette jeune femme ont été investis, par la volonté de quatre cents millions d'hommes, d'un pouvoir surnaturel, qui touche de fort près la magie, ordonnés prêtre et prêtresse de cette religion: l'Angleterre.

Mais, tombée la charpe d'or, et ôté le baldaquin, voyons ce qui reste d'impérissable aux mains d'Elizabeth d'Angleterre, Reine et Impératrice.

D'abord, l'anneau que l'archevêque de Canterbury a posé au quatrième doigt de sa main droite: "Hors Dieu et cet annel, n'aurai point d'aultre amour". Puis, le sceptre sommé de la colombe aux ailes repliées. Enfin, la couronne, commise à sa garde, avec ces paroles émouvantes: "Recevez cette marque de gloire, d'honneur et de joie".

Ces ornements, difficiles à porter, sont seyants à celle qui les porte aujourd'hui. Elle est la femme d'un seul amour et son anneau dit vrai. Elle porte la colombe aux ailes fermées de la fidélité qui demeure au logis. Elle est la gardienne du foyer britannique; et parce que "le Roi a aimé sa beauté", comme dit le psaume, mère de ses enfants, elle est la dépositaire de la joie, de la gloire et de l'honneur d'un grand peuple.

PRINCESSE BIBESCO.

SAVOIR VIEILLIR

Les rides de votre figure, à cinquante ans, diront plus sûrement que le journal le plus fidèle, l'histoire de votre vie et de votre caractère.

Les rides sont inévitables. Mais, il a rides et rides: celles que la gaieté, les tracas et les larmes impriment sur le visage et qui ne peuvent enlaidir; celles qui sont causées par votre humeur chagrine, l'envie, l'avarice, la haine qui donnent à vos traits un air dur et désagréable.

Vous vous préoccupez d'éviter les rides, vous employez pour cela des crèmes et des lotions dispendieuses. C'est très bien, mais avez-vous pensé qu'un jour ou l'autre, elles viendront inévitablement. Il faudra capituler devant l'âge vainqueur, et ce qui importera surtout, alors, c'est la qualité de vos rides.

Pourquoi ne pas donner au moins autant de temps aux traitements de beauté de votre coeur qu'à ceux de votre visage. En cultivant la bonté, la générosité, l'amitié, ces beaux sentiments se refléteront sur votre visage et lui donneront un air agréable que ni les ans ni les rides ne pourront altérer.

Chaque fois que vous évitez une remarque acide sur telle ou telle de vos amies, vous diminuez le danger des lignes dures autour des yeux. Chaque fois que vous vous réjouissez sincèrement du succès des autres, vous atténuez les lignes de l'envie qui tentent de faire tomber les coins de votre bouche.

Vous ne voudriez pas, accueillir votre cinquantième anniversaire, avec une figure de masque, sans vie et sans expression. Ne craignez pas les rides, elles sont belles lorsqu'elles donnent à votre figure un air de bonté et de bienveillance.

La Mode Pratique



Une robe "Jumper" très gaie et très jeune

avec jupe tailleur et taille corselet

Style no 2749 pour grandeurs 11, 13, 15, 17 et 19 ans. La grandeur 15 demande 2 verges ½ de tissu de 39 pouces pour le "jumper" et 1 verge ¼ de tissu de 39 pouces pour la blouse.

Toute demande doit être adressée comme suit: **Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg.** Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 15 c par patron (en monnaie seulement). **La Liberté** n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.



Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

Bébés et Chérubins

Les p'tits bébés ont des fossettes
Exprès pour nicher nos baisers,
Les p'tit bébés ont des frisettes
Qui semblent des fils d'or légers.

Les p'tits bébés ont des petons
Qu'ils sucent, se roulant par terre!
Les p'tits bébés ont des bras ronds
Pour serrer le cou de leur mère.

Les p'tits bébés ont des menottes
Où tient tout juste un gros bonbon.
Les p'tits bébés ont des quenottes
Pour grignoter les macarons.

Les p'tits bébé sont des fripons
Qui connaissent bien nos faiblesses
Et qui rachètent, les mignons,
Tous leurs péchés par de caresses.

Les p'tits bébés, ce sont les frères
Des chérubins qui sont aux cieux,
Les chérubins n'ont pas de mères
Et nos p'tits chéris en ont, eux!

Nos bébés et les chérubins
Ont tous des prunelles limpides
Et des cheveux couleur de lin
Qui couronnent leurs fronts candides.

Ils ont des grâces précieuses,
Insouciants de leur attrait;
Leurs frimousses sont si rieuses
Que parfois on les croquerait.

Mais ce qu'ont les p'tits chérubins,
Et qu'hélas! ont ces anges frêles,
Trop souvent il ouvrent leurs ailes
Et s'envolent, nos séraphins!

MARYEL.

ODETTE

La petite Rose blanche

Odette fut une petite fille des faubourgs de Paris.

Pure, elle fut un lys qui s'ignora; Simple, une violette qui fleurit dans l'ombre!

Candide, un bouton de rose que la souffrance fit éclore et que Jésus vint cueillir pour orner son Paradis.

Son seul professeur de spiritualité fut Jésus-Hostie.

En quelques mois, il Lui en apprit plus que tous les docteurs en apprennent à leurs élèves, durant de longues années.

Pour faire de cette enfant ce qu'elle est devenue, il le fallait bien.

Le milieu familial était bien peu favorable au développement du surnaturel.

Robuste travailleur, mais très éloigné des pratiques religieuses, son père était un peu entamé par les idées révolutionnaires.

Obligée au travail, hors du foyer, sa mère semble s'être peu souciée de l'instruction religieuse de sa petite. Celle-ci ne fréquenta que l'école communale qui affecte d'ignorer Dieu.

Ce fut une Soeur de Saint Vincent de Paul visitant Odette, malade, qui lui parla, pour la première fois, du petit Jésus. Née le 2 juillet, 1921, la chère enfant comptait alors huit ans.

La riche nature de cette enfant pauvre était propice au surnaturel.

Intelligence vive, esprit précoce, elle saisissait facilement.

Coeur d'une sensibilité exquise, elle compatissait profondément aux misères d'autrui. Elle était heureuse de partager son goûter avec une compagne plus pauvre qu'elle, et savait se faire mendiante auprès de sa maman pour obtenir une robe usagée en faveur d'une petite compagne indigente.

Volonté tenace, elle ne cédait que devant la force ou devant la fascination d'un geste d'amour.

✦ ✦ ✦

La connaissance qu'elle fit de Jésus fut, pour elle, une vraie révélation.

Une rénovation spirituelle subite s'opéra, dans toute sa vie. Jésus devint tout pour elle. Son coeur aimant se donna au Petit Jésus, qui se donna à elle.

Peu après cette première entrevue, la bonne Soeur de Saint Vincent de Paul parla de première communion privée. Odette accepta avec joie. Monsieur le Curé mis au courant, et, comprenant ce que l'hostie pouvait opérer dans une âme si pure, ne fut pas exigeant, au sujet de l'instruction religieuse.

La petite malade fit sa première communion, à la maison. Elle fut rayonnante de bonheur, ce jour-là.

Prise par le coeur, la petite malade dut faire un premier séjour, à l'hôpital Saint-Joseph, à Paris. Elle y séjourna un mois. Un catéchisme et une histoire sainte en images furent les deux livres qu'on lui donna. "Puisque tu ne peux pas te fatiguer, par l'étude, tu regarderas souvent, chaque image et ainsi, doucement tu apprendras beaucoup de choses", telle était la consigne reçue.

Son instruction religieuse devait donc être très succinte et très simple de la part des humains. Mais Jésus, qui aime à se révéler aux petits se fit le maître d'école de cette âme docile.

Revenue à l'hôpital, le 21 août 1930, elle y résta jusqu'au 6 novembre, date de son départ pour le ciel.

Jésus-Hostie qu'on donnait aux malades, trois fois la semaine, dans cet hôpital, transforma véritablement cette âme d'enfant. A chaque visite, il illuminait, d'une manière merveilleuse, cette petite âme, et de plus en plus, Il en faisait sa victime joyeuse et son apôtre zélé pour le salut des âmes.

Son lit de souffrances cruelles devint une chaire de prédications éloquentes.

Recueillons de cet enfant de neuf ans des paroles surprenantes qui font sourire par leur fraicheur, mais en même temps, qui font pleurer par leur profondeur.

Ces mots-lumières, ces simples phrases, esquisses des plus sublimes vérités laissent transparaître sa belle âme modifiée, transformée par l'influence de Jésus.

✦ ✦ ✦

L'amour du bon Dieu, inspirateur de toutes les vertus, est la vraie perfection.

L'amour de la chère petite pour Celui qu'elle appelait son "Bon Petit Jésus" était profond et d'une grande tendresse. Il devint la vie de sa vie, le coeur de son coeur. Jésus l'avait magnétisée. "Jésus, je ne l'aime pas, je l'adore", affirmait-elle.

A une soeur qui lui demandait, que veut dire adorer? "C'est aimer beaucoup plus".

Aussi, elle aimait tout ce qui Le lui rappelait. "Si vous voulez me faire plaisir, donnez-moi des images" disait-elle souvent.

Devant l'Ecce Homo, "Oh! comme ils ont été méchants de tant faire souffrir ce Bon Jésus!" Et elle pleurait. Eloquentes larmes! Elles disent sa surnaturelle tendresse.

Quand sa douleur devenait trop cuisante, elle serrait fortement, dans ses mains, une petite croix de bois. Le souvenir de la passion de Notre-Seigneur était pour elle une force spéciale, dans ses souffrances.

Elle baisait souvent les plaies du crucifix. "Pourquoi ce geste?"—"Je baise les plaies par lesquelles est sorti tout le sang de Jésus".

Mais son amour se concentre surtout autour de la sainte Eucharistie, soleil de son coeur, pain supersubstantiel.

Placée, face à la porte, elle aimait regarder passer les personnes. Pour lui éviter les courants d'air, on changea son lit de place. Elle se consola, constatant qu'elle serait plus près du Petit Jésus, c'est-à-dire, de la table où l'on posait le ciboire aux jours de communions.

Une veille de communion, elle disait: "Ma soeur, même si je voulais encore dormir éveillez-moi, demain matin. J'ai tant besoin de Petit-Jésus". Elle le comprenait: l'hostie est la nourriture et le soutien de ceux qui souffrent. Elle vivait toute la journée de ses communions.

Un soir, elle dit en embrassant la Soeur: "Maman Vincent, le baiser que je vous donne ce soir, il sort de mon coeur et il a été béni par le petit Jésus que j'ai reçu ce matin".

Une autre fois, après avoir pris de l'eau bénite et baisé ses images: "Demain, dit-elle, quand le Petit Jésus viendra, Il trouvera mon coeur tout blanc comme le sien, et, s'il veut m'emmener, je serai toute prête".

Depuis toujours, la chère petite affectionnait les roses blanches. En recevoir comme cadeaux était une grande joie. Elle tenait à les faire placer, près du ciboire pour être bénies par Jésus. En distribuant les pétales, au cours de la journée, elle ajoutait: "Le Petit Jésus l'a bénie, ce matin; c'est l'image de mon âme tant qu'elle restera blanche comme l'hostie".

Son amour envers le Petit Jésus n'allait pas sans un grand esprit de prière et une immense confiance. "Est-ce que tu pries beaucoup, pendant la journée?"

—Non, répondit-elle, je ne prie pas, je parle au bon Dieu. Pour elle, prier n'était pas marmotter des formules, mais converser avec le Bon Dieu, avec une grande simplicité et une entière confiance. "Il m'écoute toujours", affirmait-elle.

On a dit que Dieu caresse les âmes qu'il prend en pitié et qu'il crucifie celles qu'Il prend en affection. Odette fut sa chérie. C'est dire qu'elle a beaucoup souffert. Elle s'ingénia à bien souffrir pour prouver son amour à son Bien-Aimé. La maladie de coeur qui devait l'emporter, dura seize longs mois. Les derniers temps surtout furent un martyre enduré sans plainte et sans pleurs.

Un soir, elle refusa une injection. "Non, dit-elle, laissez-moi souffrir, je demande une grâce".

Une autre fois: "Je voudrais bien souffrir davantage". Jésus Lui avait enseigné la leçon du sacrifice. "Oh! je sais bien que je souffre pour ceux qui sont méchants avec le Petit Jésus. Sans cela, il y a longtemps que je serais morte".

La soeur l'avait habitué à dire: "Petit Jésus, que votre volonté soit faite". Elle devait le répéter jusqu'à la fin. "J'aurais bien voulu vivre pour faire une religieuse et faire aimer le bon Dieu sur la terre, mais puisque je dois mourir, eh bien, je serai un petit ange".

Ange, elle l'était déjà sur la terre par sa pureté, sa piété, son zèle à faire aimer son Petit Jésus, à ses compagnes d'hôpital. Cet ange exilé, ici-bas, devait prendre son essor vers la patrie de l'amour, le 6 novembre. Elle avait vécu de la vie Eucharistique sur la terre, elle jouirait désormais de la vision béatifique dans le ciel. Qu'elle daigne se susciter des imitatrices qui aiment Jésus comme elle l'a aimé.

Edgar ROY, C.SS.R.

Le nid trouvé

Oh! j'ai trouvé un nid de fauvettes, un joli nid caché au milieu d'un épais buisson.

Il renfermait quatre petits tout fraîchement éclos. Comment dire ma joie devant cette découverte?... J'étais si content que j'ai d'abord eu la tentation d'aller crier cette nouvelle à tous mes camarades.

Mais je me suis retenu d'en rien dire à personne. Voici pourquoi: j'ai pensé qu'en le dénonçant, le pauvre nid serait exposé à quelque malheur, car il y a des enfants qui se font un jeu cruel de s'emparer des tendres petits oiseaux, sans souci du chagrin et du désespoir de la mère qui les élève avec tant d'amour. Oui, j'ai gardé pour moi le secret de mon cher nid de fauvettes, afin qu'il ne périsse pas de la main des méchants. J'aurais trop de regrets si, pour avoir trop parlé, j'étais la cause de la perte du nid.

Qu'il soit bien tranquille et que ses quatre petites fauvettes prennent vite des ailes pour se mêler aux oiseaux qui détruisent les insectes nuisibles à nos récoltes et qui nous charment par leurs joyeuses chansons.

Cartomagie nouvelle

Cartes choisies retrouvées immédiatement dans le chapeau

Effet. — Faites choisir une carte par cinq ou six spectateurs qui les insèrent ensuite au hasard dans le jeu bien égalisé. Vous déposez celui-ci dans un chapeau emprunté duquel vous retirez successivement pour les montrer les unes après les autres, les cinq ou six cartes choisies.

Explication. — Lorsque les cinq ou six spectateurs ont pris une carte dans le jeu que vous étalez en éventail, vous faites un paquet de ce dernier et vous retournez secrètement la première carte. De ce fait, le jeu présente alors deux dos. C'est en vous déplaçant, en vous dirigeant par exemple vers le premier spectateur qui a tiré une carte, que vous opérez ce retournement. C'est donc dans un jeu dont toutes les cartes, moins une, se présentent de face, que les spectateurs insèreront —de dos— leur carte. Dites-leur de l'enfoncer légèrement; vous l'enfoncer vous-même tout à fait et égalisez bien le jeu à chaque fois, afin, dites-vous, qu'aucune de ces cartes ne dépasse, ce qui pourrait vous aider à les retrouver.

Déposez le jeu dans un chapeau. Ne le retournez pas. Vous retirez alors, une à une, les cartes choisies, qui sont toutes de dos dans le jeu à l'endroit. Ne retirez pas la carte du dessus, qui est de dos; il ne faut pas la confondre avec une carte choisie!...

Très simple et inexplicable.

UN PETIT MOT...

Combien j'ai été heureuse de lire vos mots gentils et délicats! La plupart d'entre vous, mes petits amis, je ne vous ai jamais vus, mais je vous connais, pourtant, et bien intimement. Avec une franchise si parfaite vous m'écrivez, vous me racontez votre vie, vos joies, vos peines, que je finis par vivre, de coeur et de pensée, votre vie à vous.

Merci, chers enfants, pour cette tendre sympathie que je vous rends bien.

Je veux vous annoncer un grand bonheur: Mère-Grand doit représenter votre journal français au Congrès Eucharistique.

Ah! vos visages s'épanouissent, vos yeux s'éclairent! "Comme elle a de la veine, notre Mère-Grand!" Oui, mes enfants et je veux que vous remerciiez Dieu avec moi de mettre ce soleil dans mon coeur.

Votre vieille amie apportera au pied de l'autel élevé en plein air toutes les louanges, les adorations, les prières qui montent de vos coeurs vers Jésus-Hostie et tous vos sacrifices offerts pour le succès du Congrès.

N'oublions pas nos chers petits qui communieront pour la première fois le jour de l'Ascension; prions bien pour eux afin qu'ils gardent toute leur vie la beauté liliale de leurs âmes de premiers communiants.

Bonne semaine, mes enfants. Que les devoirs ne soient pas trop longs ni les examens trop durs!

• • •

Rita Fradin, Jacqueline Lafrenière, Madeleine Delaquis, Florence Théroux, Germaine Muller, Bernadette Leclair, Odile Ragot, N.-D. de Lourdes; Rosa Préfontaine, Patrick McCaughan, Romain Breland, Lucille Préfontaine, Noëlla Leclerc, Rita Lamothe, Roland Breland, Doris Hamelin, St-François-Xavier; Gilbert Catellier, Roger Hébert, André Maynard, Maurice Miron, Robert Tétreault, Louise Lamoureux, André Dubois, Collège de Saint-Malo.

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

St-François-Xavier,
le 10 mai 1938.

Chère Mère-Grand,

Albert a hâte d'aller à l'école. Il pleure le matin quand nous partons. Je suis dans le grade I. Nous allons à l'école en voiture. Grand'mère est à l'Hospice Taché; elle n'est pas malade.

Votre petite-fille,
Annette LAMOTHE.

✦ ✦ ✦

Saint-Malo, Man.,
le 6 mai 1938.

Chère Mère-Grand,

Oh! quel bonheur de vous écrire! Je vais au Collège de Saint-Malo. Je suis dans le grade III. Un petit compagnon et moi nous avons appris une pièce pour M. le Curé lorsqu'il viendra faire la distribution des bulletins. J'ai déposé une piastre à la caisse. J'ai hâte aux vacances. Venez donc nous voir le jour du pèlerinage à Saint-Malo; ce serait une grande joie pour nous.

Votre petit garçon qui prie pour vous,
Maurice MIRON.

✦ ✦ ✦

Saint-Malo, Man.,
le 13 mai 1938.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que j'ai le bonheur de vous écrire.

Etant un petit villageois j'ai l'avantage d'être presque à la porte de l'école. Ceci est bien commode surtout de ce temps-ci, car les chemins sont si mauvais.

Je suis dans le grade III et je n'ai que 8 ans. Je travaille fort afin de pouvoir changer de grade l'année prochaine.

Ma soeur aînée va au Couvent et moi au Collège. Nous sommes six dans notre famille; trois filles et trois garçons.

Votre petit garçon affectueux,
André MAYNARD.

✦ ✦ ✦

Saint-Malo, Man.,
le 6 mai 1938.

Chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir de vous écrire pour la première fois. Nous sommes 30 petits garçons dans notre classe; je suis dans le grade III. M. le Curé est venu la semaine dernière pour la distribution des bulletins; il a paru très satisfait car il nous a donné un petit congé qui nous a fait bien plaisir.

Nous travaillons tous bien fort afin de pouvoir changer de grade l'année prochaine et nous offrons notre travail et tous nos sacrifices pour le succès du Congrès Eucharistique.

Nous sommes 10 petits enfants de choeur et dimanche j'étais très heureux de servir à la grand'messe.

Un petit garçon qui prie pour vous,
Gilbert CATELLIER.

✦ ✦ ✦

Saint-Malo, Man.,
le 13 mai 1938.

Chère Mère-Grand,

J'ai dix ans. Je vais au Collège. Le mois dernier j'étais le sixième de mon grade. Ce mois-ci je veux faire mon possible pour être le premier afin de faire plaisir à notre maîtresse et à M. le Curé qui vient chaque mois pour la distribution des bulletins. Je suis dans le grade III; j'aime bien à aller au Collège.

Ce matin, M. le Curé a béni la cours à bois et la belle fromagerie.

Votre petit garçon qui prie pour vous,
André DUBOIS.

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 10 mai 1938.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je veux vous écrire. J'ai toujours hâte de revenir de l'école pour rentrer mon bois. Papa m'a acheté une belle petite voiture pour ma fête et je fais toutes les commissions de mes parents. Souvent aussi je donne des promenades à Raymonde et à Arpen.

Je suis dans le grade II à l'école, mais je suis dans le grade I pour le français.

Patrick McCaughan.

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 10 mai 1938.

Bonjour, chère Mère-Grand,

Ca fait longtemps que je vous ai écrit. Nous avons du beau temps. Maman va commencer son jardin demain. Aujourd'hui Rosa est restée à la maison pour avoir soin de Rhéal et de René.

J'ai un petit frère et deux petites soeurs qui viennent à l'école du village avec moi.

Ma grande soeur enseigne à un mille de chez nous; elle n'a que treize élèves parmi lesquels un de mes petits frères et une petite soeur.

Votre petit amie,
Thérèse PREFONTAINE.

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 10 mai 1938.

Ma chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire. Je suis allée à la ville vendredi et samedi passés. Avant de partir, papa m'a donné de l'argent et je me suis acheté une corde à sauter. J'ai aussi fait poser mon portrait.

J'ai une petite soeur de 3 ans: Alice. Je l'aime beaucoup. On lui a donné le nom de maman parce que nous n'avons plus de mère. Je pense souvent à ma chère maman et combien j'aimerais l'avoir près de moi encore...

Je suis toujours pensionnaire. Mon petit frère Albert a 8 ans. Il aimerait bien cela venir rester avec moi. Un jour il a dit à papa que lorsqu'il aurait beaucoup de sous il s'achèterait un petit poulain pour charroyer le bois des Soeurs. Papa lui a dit qu'il lui fallait travailler encore longtemps avant d'être pensionnaire.

Bonsoir,

Votre petite-fille qui vous aime bien gros,
Noëlla LECLERC,
Grade II.

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 10 mai 1938.

Bien chère "Mémère",

Je suis contente d'être arrivée la deuxième de mon grade pour le mois de mars.

Nous jouons "hop scotch" et Jérôme fait comme nous, il saute quand il arrive où est la roche, il la ramasse et la "garoche".

Hier soir, papa, Henri, Clément, Annette, André, Albert et moi, nous avons été au chemin faire brûler des branches. En revenant nous voyions la lune et André me demandait: comment se fait-il que nous avançons et la lune nous suit toujours? Nous ne pouvons jamais la dépasser. Comment se fait-il qu'elle a des pattes et nous ne les voyons pas? Je me suis mise à rire de lui.

Votre petite-fille qui vous aime et prie pour vous,
Rita LAMOTHE,
Grade II.

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 10 mai 1938.

Bien chère Mère-Grand,

Maman est à faire son jardin et je lui aide.

Samedi nous avons fait brûler des branches. C'était très amusant.

Le dimanche nous jouons sur la balançoire. On monte très haut. Quand on est fatigué on va à la maison et on mange une orange, papa mange deux oranges et maman mangé une grosse pomme. Après souper nous nous amusons avec les petits veaux.

Je vous donne un bon bec sucré,
Doris HAMELIN.

Le sac de l'écolier

Un sac à livres est un monde. A ce sac et au contenu de ce sac on connait l'écolier; avez-vous de l'ordre, avez-vous du désordre? Vous n'avez pas besoin de répondre à cette question, le sac parlera pour vous et fera, selon l'occasion, votre éloge ou votre critique. Si vous vous habituez au désordre, étant jeune, il vous suivra comme une ombre inséparable à travers la vie. Dans les carrières que vous choisirez, il n'en est pas une dont la qualité principale ne consiste à avoir de l'ordre et dont l'exercice ne soit compromis ou entravé par le désordre. L'ordre est le meilleur auxiliaire du travail.

Deux sortes de fleurs

Les fleurs qui forment des fruits sont celles qui éclosent sur les arbres fruitiers, comme les fleurs des cerisiers, des pommiers, des poiriers, des pêchers, etc...

Les fleurs ne donnant pas de fruits sont celles des champs, comme les violettes, les pâquerettes, les boutons d'or, les coquelicots, les bluets, de même que les fleurs cultivées des jardins comme les roses, les lis, les oeillets, les tulipes et beaucoup d'autres encore.

Les fleurs sans fruits servent à embellir la terre, à réjouir nos yeux. On les cueille soit pour en composer des bouquets de fête, soit pour en orner nos appartements, soit pour en décorer les autels de l'église.

Oh! oui, j'aime beaucoup les fleurs. Elles sont toutes si jolies, si gracieuses, si ravissantes à voir! On dirait les sourires du bon Dieu.

Le grand-père de Poupette

—Attention, Poupette, tu vas trop vite! Attention, doucement!

L'aïeul s'est levé d'un bond et, sans chercher à retenir le journal qui vient de glisser de ses genoux, tend en avant ses vieux bras entre lesquels vient se jeter impétueuse et riante l'adorable Poupette.

—Il ne faut pas courir, tu pourrais tomber, gronde doucement le grand-père qui ramasse son journal, le plie lentement et le met dans sa poche.

Mais déjà l'enfant le tiraille.

—On va promener, dis, grand-père?

Le vieil homme est bien fatigué. ses mains, ses pauvres mains aux veines saillantes aimeraient se poser inactives dans le fond de ses poches ou le long de son corps amaigri, mais résiste-t-on à un tyran de quatre ans?

Et le long du chemin, il lance la balle, se baisse, se relève et sourit heureux du bonheur de l'enfant.

Des jours, des mois se sont écoulés. Le grand-père ne vient plus dans le jardin ombragé lire son journal, jouer à la balle et surveiller Poupette.

Poupette s'ennuie, mais elle sait que grand-père est malade, couché.

—Il reviendra plus tard, a dit son père; quand il fera beau, a ajouté sa mère, et Poupette attend que l'hiver, le vilain et long hiver se termine.

Maintenant, Poupette ne vient plus voir grand-père. Il est parti à la campagne, bien loin, très loin... lui a-t-on dit, et cela semble drôle à Poupette que son grand-père qui ne pouvait marcher soit parti à la campagne... si loin.

Quelquefois, au milieu de ses jeux, Poupette s'arrête, son petit visage fixe, semble chercher quelque chose... ou quelqu'un, puis les jeux reprennent, le nuage noir est passé, mais le soir, dans son petit lit blanc, avant de s'endormir, Poupette réfléchit.

Sûrement que son père et sa mère qui aimaient tant grand-père vont le voir, pourquoi n'emmènent-ils pas Poupette? Elle serait heureuse de l'embrasser.

Elle a entendu sa mère qui disait à son père en montrant un bouquet:

—C'est pour grand-père, nous irons demain.

Poupette aussi, ira demain.

Et, le lendemain, trompant toute surveillance, en se cachant, Poupette suit ses parents.

Derrière eux, elle pénètre dans une grande allée où il y a de drôles de maisons et beaucoup de fleurs.

C'est un cimetière, lui avait dit sa mère, un jour qu'elle demandait l'usage des nécropoles.

Alors Poupette comprend qu'elle ne reverra jamais plus le pauvre vieux grand-père au sourire si doux.

—Poupette! Poupette chérie, que fais-tu là? s'écrient ses parents qui l'ont aperçue.

—Je venais voir grand-père, balbutie l'enfant qui éclate en sanglots.

H. PICARD.

Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Cuvelier

27.



Parvenus au seuil de la caverne, les Hurons aperçurent la carabine du coureur des bois; persuadés qu'il avait perdu la vie, ils lancèrent un cri de triomphe. Les Anglais apprirent ainsi que leurs compagnons n'étaient pas entre leurs mains.



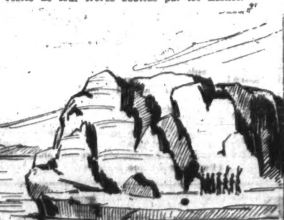
Parvenus dans la première caverne, les Indiens se mirent à fouiller les jonchées de fougère. Ils se promenèrent dans la crevasse du rocher et firent entendre des cris de désespoir en reconnaissant les restes de leur frères abattus par les Blancs.



Le silence se fit. Heyward, croyant les ennemis repartis, s'approcha de l'ouverture de la caverne. Son regard heurta celui de Renard-Subtil. Précisément celui qui l'avait écarté dans la forêt et qui s'était évadé en le renversant d'un coup de poing.



N'écoutant que son ressentiment, Heyward prit son pistolet et en tira un coup dans la direction de Renard-Subtil. Celui-ci disparut en criant, mais une clameur puissante, partie de tous les points de l'horizon, lui répondit à l'instant.



La troupe renversa les branchages qui fermaient l'entrée de la grotte, s'y précipita et saisit les quatre voyageurs qu'elle entraina au dehors en hurlant. Ils ne tentèrent pas cependant de les violenter. "Ils attendent le bûcher!" pensa Heyward.



Les Hurons continuèrent cependant leurs perquisition. Ils s'informèrent où était le chasseur qu'ils nommaient "Longue-Carabine". "Si nos prisonniers ne nous le disent pas, déclara le Renard-Subtil en souriant, leur sang va couler bientôt."

Autour de la Ferme

Le gouvernement fédéral achète des moutons Rambouillet

Le Ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. James G. Gardiner, a pris les dispositions nécessaires pour faire acheter des moutons Rambouillet pur sang afin d'améliorer l'élevage de cet animal dans l'Ouest du Canada, et le Ministère vient de conclure l'achat de deux troupeaux de cette race, chacun comptant 200 brebis et six béliers.

L'achat de ces troupeaux fait partie d'un programme de grande envergure entrepris par le Ministère dans le but d'améliorer l'industrie ovine dans l'Ouest du Canada. On sait que cet élevage est toujours d'un rapport régulier, même pendant les périodes de sécheresse dans les provinces des Prairies et que, dans ces conditions, l'élevage des moutons, en raison des avantages économiques qu'il présente, doit nécessairement faire partie du programme de réorganisation agricole des Prairies.

Les deux troupeaux de moutons ont été achetés dans les Etats de Wyoming, Utah et Montana, à des prix que l'on considérait très avantageux pour des animaux de haute qualité. Ils sont arrivés au Canada et sont maintenant établis sur la ferme expérimentle fédérale de Lethbridge, Alberta, et sur le parcours de Dundurn, sous la direction de l'Université de Saskatchewan, où ils sont tenus, dans des conditions normales de parcours. Ces moutons ont été choisis pour leur conformation harmonieuse, et leur type trapu. Ils ont une bonne taille, le dos fort, les côtes bien arquées et un type de boucherie bien développé pour la race. La toison est épaisse et uniforme. On s'est procuré un nombre suffisant de lignées pour pouvoir suivre un système d'élevage à long terme, qui devrait permettre de réaliser un idéal élevé dans la production d'agneaux et de laine. Cent cinquante de ces brebis étaient en gestation lorsqu'elles ont été achetées, et déjà un certain nombre d'agneaux sont nés sur les herbages de Lethbridge et de Saskatoon. Le reste des brebis, sur les 400, sont des bêtes antenaises, qui doivent agneler le printemps prochain. Les béliers ont été soigneusement choisis individuellement pour le caractère de la race et le type Rambouillet.

Pour que le programme d'amélioration de la race Rambouillet au Canada soit continu, le Ministère fédéral de l'Agriculture a nommé un comité de trois personnes, savoir: A. A. MacMillan, chef-adjoint du Service de production, Ministère fédéral de l'Agriculture; K. A. Rasmussen, de la ferme expérimentale fédérale de Lethbridge, et le professeur A. H. Howe, du Service d'exploitation animale de l'Université de Saskatchewan. Ce comité définira le programme d'élevage à suivre pour les deux troupeaux. Il se fera tous les ans deux ventes aux enchères, l'une en Alberta et l'autre en Saskatchewan, auxquelles on offrira en vente des béliers antenais bien développés et de choix. Les éleveurs et les ranchers qui achèteront des béliers à ces ventes annuelles seront ainsi en mesure d'améliorer continuellement leurs troupeaux. Ces béliers seront utilisés également pour les essais de reproduction, les recherches et les expériences qui seront conduites dans l'Ouest du Canada par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Tout surplus de brebis portières qui ne sera pas nécessaire pour fins de remplacement dans l'un ou l'autre des troupeaux sera offert de temps à autre dans ces ventes aux enchères. Les brebis vendues de cette façon serviront de stock de souche pour d'autres troupeaux de moutons Rambouillet pur sang, ou pourront être achetées par les éleveurs déjà établis.

L'établissement de troupeaux Rambouillet dans l'Ouest du Canada avait été demandé par le Comité des laines du Conseil National de recherches, le Comité national des moutons, l'Université de la Saskatchewan et la Société des producteurs de laine de l'Ouest.

Les dispositions nécessaires ont été prises pour que les différents services du Ministère fédéral de l'Agriculture unissent leurs efforts dans l'exécution de ce programme tendant à l'amélioration des moutons, non seulement dans l'Ouest du Canada, mais aussi dans ces régions de l'Est où l'élevge des ovines est un facteur important dans la production animale.

Comment combattre les vers gris

Les vers gris déploient généralement de l'activité et commencent à se nourrir avant même que la plupart des récoltes aient été mises en terre. Il faut donc se préparer à les combattre dès les premiers jours de la saison. La meilleure arme à employer est l'appât de son; c'est un bon remède, utilisé depuis bien des années et qui a toujours donné les meilleurs résultats, dit M. Allan G. Dustan, du Service entomologique du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui est chargé des recherches conduites à Ottawa sur les insectes nuisibles aux légumes.

Une liste des ingrédients qui entrent dans la préparation de l'appât de son est la suivant: son, 20 livres; mélasse, une pinte; vert de Paris, une demi-livre, et eau, environ 2 gallons ½. Pour préparer cet appât, on mélange d'abord parfaitement les ingrédients secs, on verse ensuite la mélasse dans l'eau en remuant et l'on ajoute cette solution mélassée au mélange de son et de vert de Paris. En mélangeant l'appât, il faut avoir soin de n'ajouter que juste assez d'eau pour que la substance ait la consistance de sciure de bois humide. Il ne faut pas que l'appât soit baveux, mais qu'il s'émiette dans les mains et passe aisément à travers les doigts.

Si votre terre était infestée de vers gris l'année dernière, traitez-la avant de l'ensemencer ou de la planter. Ce traitement consiste à épandre l'appât à raison de 15-20 livres à l'acre le soir, quelques jours avant la transplantation. Une application devrait suffire; mais si les vers gris sont très nombreux, une deuxième peut être nécessaire et devrait être faite deux ou trois jours après la première. Epandez toujours l'appât le soir, juste avant la tombée de la nuit, et, autant que possible, par une soirée chaude.

Si l'attaque est inattendue et qu'elle se produise quand les plants sont déjà dans le champ, alors appliquez l'appât autour de la base de chaque plant, environ une demi-cuillerée à thé par plant. Si une application d'appât ne détruit pas tous les vers gris, faites-en une deuxième deux ou trois jours après.

Envoi de sucre d'érable canadien à sa Majesté la Reine

Lorsque Leurs Majestés le Roi George VI et la Reine Elisabeth ont visité le pavillon canadien, après avoir formellement ouvert l'Exposition de l'Empire britannique à Glasgow, le 3 mai, ils ont manifesté beaucoup d'intérêt dans l'étalage de sucre et de sirop d'érable de la section du Ministère fédéral de l'Agriculture; et Sa Majesté a gracieusement accepté un présent de sucre d'érable.

Le sucre et le sirop d'érable disposés dans la section du Ministère de l'Agriculture avaient été fournis par quatre producteurs bien connus de la province de Québec. On sait que cette province a produit l'année dernière quelque 90 pour cent de la récolte totale de sucre et de sirop d'érable en 1937. Une partie de l'étalage était en morceaux d'une demi-livre sous forme de feuilles d'érable colorées, spécialement choisies dans les bois l'automne dernier.

M. F. C. Nunnick, le directeur du Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, est chargé de cette section du Ministère dans le pavillon canadien.

Production agricole

En 1937 la valeur brute des produits agricoles sortant des fermes canadiennes était évaluée à $1,051,698,000, contre $1,079,571,000, estimé revisé de la valeur brute totale de 1936. La diminution est de $27,873,000, soit de moins de 1 pour cent; elle s'explique par l'amoindrissement de valeur des récoltes de la Saskatchewan à cause de la sécheresse. Des diminutions ont été enregistrées également dans la valeur des fruits et des légumes, des volailles et des oeufs, des produits de l'érable et du miel. Par contre, il y a eu augmentation dans la valeur des animaux de ferme, de la laine, des produits laitiers et du tabac.

La production du soja augmente au Canada

La culture du soja au Canada ne cesse d'augmenter depuis quelques années, surtout depuis que l'on peut se procurer des variétés spécialement choisies et adaptées aux conditions canadiennes. Chaque fois, en effet, que la culture du soja n'avait pas réussi dans le passé, c'est parce que l'on avait employé des variétés non adaptées.

Certaines variétés comme le Brun du Manitoba, le Mandarin (Ottawa), le O.A.C. No 211, le Kabott et le A. K. (Harrow) peuvent être considérées comme essentiellement canadiennes. Toutes sont originaires de Mandchourie, mais on les a sélectionnées au Canada pour développer leur adaptation aux conditions spéciales du pays, spécialement en ce qui concerne la saison.

Dans les essais conduits à Ottawa, à la Ferme expérimentale centrale, dit M. F. Dimmock, du Service des plantes fourragères, la durée moyenne de temps qui s'écoule entre les semis et la maturation des variétés mentionnées est la suivante: Brun du Manitoba, 100 jours; Kabott, 110 jours; Mandarin, 120 jours. Les variétés O.A.C. No 211 et A. K. (Harrow) ne mûrissent pas bien à Ottawa, mais les essais conduits à la station expérimentale fédérale de Harrow, Ontario, ont démontré que le O.A.C. No 211 murit environ 109 jours plus tard que le Mandarin, tandis que le A. K. (Harrow mûrit environ 10 jours plus tard que le O.A.C. No 211.

Le soja Brun du Manitoba, une variété hâtive, a donné de bons résultats dans les provinces Maritimes, le Québec, le sud du Manitoba et la Colombie-Britannique. Le Kabott, une nouvelle variété produite par le Service des plantes fourragères, paraît devoir être bien adapté à la province de Québec, à l'Est de l'Ontario, au Sud du Manitoba et à la Colombie-Britannique. Le Mandarin se cultive maintenant généralement sur toute l'étendue de l'Ontario, ainsi que dans quelques secteurs favorisés du Québec et du Sud du Manitoba. Quand au O.A.C. No 211, il est principalement adapté à l'Ouest de l'Ontario; le A. K. (Harrow) ne peut guère être cultivé pour la production de la graine dans la partie de l'extrême sud-ouest de l'Ontario.

De même que pour la plupart des autres récoltes, la production du soja varie suivant la maturité, plus la variété est hâtive plus la production est faible et vice versa. Ceci s'applique en général aux variétés mentionnées. Une bonne production moyenne de graine pour le Brun du Manitoba serait de 15 boisseaux à l'acre; elle serait de 25 boisseaux pour le Mandarin et de 30 boisseaux pour le A. K. (Harrow).

Capital de la ferme

Le capital agricole de la ferme comprend la terre, les bâtiments, les outils et les machines, avec les camions et automobiles, et les bestiaux, les volailles et les animaux sur les fermes à fourrure. En 1937, le capital total représenté par les propriétés agricoles au Canada était de $4,722,583,000 contre $4,626,161,000 en 1936. La valeur de la terre, des bâtiments et des troupeaux était plus élevée en 1937 qu'en 1936, tandis que la valeur des outils et des machines accusait une nouvelle diminution. Il y avait diminution également dans la valeur de la terre en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, mais les gros gains enregistrés dans l'Ontario et le Québec ont plus que contrebalancé ces réductions.

Consultation économique

Jacob cause avec Isaac:

—Ma femme souffrait de l'estomac, ma belle-mère de la gorge et mon fils avait des coliques. Je suis allé chez le médecin, je lui ai dit que je souffrais du ventre, de la gorge et de l'estomac. Et je n'ai payé qu'une seule consultation.

Une période critique dans la vie d'un porc

On a toujours dit: "N'épargnez pas la nourriture pour la truie qui allaite ni pour sa portée". Ce vieil axiome est toujours vrai. Il est peut-être même encore plus vrai aujourd'hui qu'autrefois, en raison des conditions artificielles dans lesquelles se fait l'élevage des porcs, dit M. Edward B. Fraser, premier adjoint du Service de l'exploitation animale de la ferme expérimentale centrale. Les aliments nutritifs comme l'avoine, le petit son, le son, joints à une petite quantité d'orge et une quantité abondante de lait écrémé doux, font une bonne ration pour la truie mère. On ne saurait trop insister sur le lait écrémé doux, car il est très important. A défaut de lait écrémé, le mélange devrait contenir quelque autre supplément protéique, comme la farine animale, la farine de poisson ou un mélange concentré riche en protéine.

On a souvent dit que la période critique dans la vie d'un porc, est celle qui s'écoule entre l'âge de deux à cinq semaines. Il se perd beaucoup d'animaux à cette époque, tandis que d'autres cessent de croitre et restent rabougris. On peut réduire ces pertes en nourrissant bien les truies et en encourageant les jeunes porcs à manger séparément aussitôt que possible. A cette époque, le nourrisseur expérimenté commence à nourrir les porcelets dans un coin réservé pour eux et séparé de leur mère. Il suffit pour cela de séparer par des planches un coin de la loge, du parquet ou du parc, de façon à ce que seuls les jeunes porcs puissent se glisser par dessous les planches. On leur donnera la meilleure nourriture possible; on ne saurait prendre trop de soin sous ce rapport. Un mélange sec composé d'avoine dont les bales ont été enlevées au tamis, de blé concassé et de gru blanc (middlings) avec du lait écrémé doux, dans une auge séparée, fournit une ration idéale. Complétez le grain avec de la farine de viande ou de la farine de poisson, si vous ne pouvez vous procurer du lait écrémé.

Les substances minérales sont utiles pour la truie aussi bien que pour les jeunes porcs. Des parties égales de farine d'os, de pierre à chaux broyée et de sel font un bon mélange, que l'on peut donner à raison de deux livres par cent dans chaque ration. Des morceaux de gazon ou de terre que l'on arrose d'une solution de sulfate de cuivre sont spécialement utiles pour les portées hâtives que l'on ne peut faire sortir dehors. Avec le système d'alimentation qui précède, les porcs deviennent graduellement indépendants de la truie, à tel point que leur croissance n'est pas le moindrement retardée lorsque le sevrage a lieu.

Après le sevrage, que l'on pourrait appeler une période semi-critique, on donne aux porcs les mêmes aliments que ceux auxquels ils se sont habitués dans la première phase de leur vie. L'avoine, le gru blanc (middlings), le blé et une petite quantité d'orge, ainsi qu'un supplément protéique forment une bonne ration pour commencer. Le but que l'on doit chercher à atteindre est un porc à bacon de bonne qualité. La nourriture à donner pendant la phase de la croissance et de l'engraissement fera l'objet d'un autre article.

Coin de la ménagère

RECETTES

La chaleur affecte-t-elle le lait?

La chaleur affecte-t-elle la valeur nutritive du lait? Voilà une question qui intéresse beaucoup de gens. On désire naturellement servir le lait sous la forme où il peut faire le plus de bien. Or nous pouvons affirmer que le lait employé dans la préparation des mets comme les soupes et les desserts, où il faut le faire chauffer, fournit les mêmes éléments essentiels de nourriture—protéines, calcium, graisse, sucre et vitamines—que le lait frais employé comme breuvage.

Il est bon de savoir que la chaleur ne détruit pas la qualité du lait et qu'il est tout aussi bon pour la santé de consommer du lait chauffé dans des mets préparés que de boire du lait aux repas.

Le Service d'utilisation du lait du Ministère fédéral de l'agriculture recommande que le lait soit employé en abondance dans les soupes, les desserts et autres mets préparés au lait, qui tous améliorent la valeur nutritive du repas et en relèvent le goût.

Soupe — crème aux champignons

½ livre de champignons
1 oignon tranché, un demi-pouce d'épaisseur
2 tasses d'eau
4 c. à soupe de beurre
4 c. à soupe de farine
2 tasses ½ de lait
Sel et poivre.

Lavez les champignons, pelez et coupez les chapeaux en morceaux. Placez les peaux et les tiges coupées en morceaux avec un oignon dans la casserole. Recouvrez d'eau. Faites mijoter 20 minutes. Filtrez. Faites fondre le beurre. Ajoutez les chapeaux de champignons. Faites cuire jusqu'à ce que le tout soit brun, incorporez la farine. Ajoutez le lait et le liquide égoutté des tiges (environ 1 tasse ½) et les assaisonnements. Remuez et faites cuire jusqu'à ce que le tout soit lisse et épais.

Crème cuite au jambon et au céleri

4 oeufs
2 tasses de lait
1 tasse de céleri haché
1 tasse de jambon cuit, haché fin
1 c. à thé de sauce Worcestershire
Sel et poivre.

Battez les oeufs. Ajoutez le lait chaud, le céleri, le jambon et les assaisonnements. Versez dans une terrine beurrée ou dans des moules séparés. Mettez dans une casserole d'eau chaude et faites cuire dans un four à feu modéré (350 degrés F.) jusqu'à ce que la crème soit ferme.

Le "Diable de Pine Creek"

(Suite et fin)

Certes, Robe Noire, ce n'était pas sans regret que je quittais Pine Creek.

N'étais-je pas autrefois maître absolu dans ce pays lointain? Aujourd'hui, il n'y avait plus rien à faire pour moi, autour du grand lac Winnipegosis.

Je pris le chemin de Winnipeg, la ville du gros commerce et de la grande corruption. J'étais ici parmi les nouveaux arrivés des vieux pays, un bon nombre d'amis. Je fus très occupé avec ces derniers. Deux longues années se passèrent sans trouver une seule occasion de me rendre de nouveau parmi mes transfuges du Nord.

Cependant une idée me trottait toujours dans l'esprit, et me tourmentait beaucoup.

La phrase si courte du jeune missionnaire que j'avais rencontré sur le chemin de Pine Creek et qui disait comme suit: "Tu reviendras dans deux ans, et tu verras la raison de ces billots" ne me laissait aucun repos.

Jour et nuit la silhouette du Père missionnaire assis sur une charge de billots trainée par deux grands boeufs maigres me flottait continuellement devant le yeux.

J'eus la nostalgie, et je revins immédiatement à Pine Creek.

C'était tard en automne. En compagnie d'une dizaine de chasseurs, je laissai Winnipegosis à dix heures du matin. Pour ne pas attirer l'attention, j'avais comme tous les autres chasseurs endossé un habit vert. C'était en ces temps-là le costume des chasseurs.

Après un voyage très agréable, sur un lac bien calme, nous abordâmes au vieux pont jeté sur la rivière Pine Creek.

Et qui penses-tu, Robe Noire, fut le premier homme que nous rencontrâmes sur le vieux pont?

Le Père Chaumont en personne!

Je fis aussitôt sa connaissance, le saluai et lui adressai la parole. Il me regarda dans le blanc des yeux, comme s'il doutait de ma personnalité et me demanda simplement:

—Qui êtes-vous, mon ami? D'où venez-vous?

—Je suis un chasseur, répondis-je aussitôt, et j'aime aussi l'architecture. Je vois que vous avez bâti ici une belle église, pourriez-vous me faire visiter ce monument?

—Certainement, répondit le Père Chaumont, et ensemble, le prêtre et moi, nous dirigions nos pas vers le temple à côté de la grande école.

Je compris aussitôt pourquoi, deux ans auparavant, le jeune missionnaire avait fait transporter les gros billots à la mission de Pine Creek. Devant nous était debout un des plus beaux temples de tout l'Ouest canadien.

Très haut dans les airs, montée sur un clocher élégant, brillait la croix.

La vue de cette croix, comme un dard, me transperça aussitôt le coeur. Je sentis que j'étais vaincu et que le Christ dominait.

Et plus encore, sur la croix se dressait un coq géant qui au moindre souffle du vent, se tournait vers l'est, l'ouest, le sud et le nord, et avait l'air de crier aux quatre coins de la terre: "Approchez, approchez, enfants des bois, venez à Pine Creek voir couché en terre le vieux Belsébuth!"

Nous entrâmes dans l'église. Ce qui me frappa d'abord fut l'espace immense du temple. Plus de mille de mes anciens serviteurs pouvaient s'asseoir à la fois sur ses bancs. Une autre remarque se présenta aussi à mon esprit: la beauté de ce temple se tient surtout cachée dans son intérieur. A l'extérieur, l'église paraît assez commune; bâtie avec des grosses pierres bleues, elle ressemble plutôt à un gros bateau flottant sur l'océan, ou encore à la vieille arche de Noé arrêtée sur le mont Ararat.

Le Père Chaumont et moi avancions, toujours. Lui m'expliquait tous les détails du monument.

—Et qui, lui demandais-je à mon tour, a construit ce magnifique maître-autel qu'on voit là-bas? Et ces colonnes du plus pur style corinthien, qui les a conçues et exécutées? Elles paraissent être toutes faites de marbre blanc. Les vieilles cathédrales d'outre-mer ne peuvent nous montrer des travaux plus artistiques.

"Ecoute, mon ami, dit aussitôt le missionnaire à la barbe franciscaine: Quand Dieu m'inspira l'idée de construire ce temple, il m'envoya quatre hommes choisis: un laïc, appelé Joseph Dorais et trois frères oblats; deux frères canadiens: le frère Fafard, qui à la tête d'une bande de naturels du pays, alla dans la forêt abattre les arbres nécessaires à la construction de l'église; le frère Eugène Gauthier qui surveilla l'exécution des plans, et enfin un frère allemand, appelé Shumacher, venant de la ville d'Essen.

—D'Essen?... de la ville des grands canons?... de la destruction?... demandai-je tout surpris.

—Eh bien! oui, de la ville des grands canons, répondit le Père Chaumont. Regardez et voyez ici le magnifique autel qu'il nous a construit. Vous irez à Paris, à Milan, à Cologne et même à Rome, et vous ne trouverez rien de plus beau. Le Frère Shumacher a travaillé six mois complets à cette oeuvre d'art; et quand à la belle fête de Pâques, après les gros froids de l'hiver, on transporta cet autel à l'église, nos Peaux-Rouges étaient tout ébahis; ils étaient convaincus que les anges l'avaient apporté du ciel. Ils se tenaient des heures entières autour de cette véritable pièce d'art religieux et se demandaient comment un homme sur la terre était capable de produire pareil chef-d'oeuvre.

"Cependant le génie de ce bon frère ne se borna pas là. Voyez-vous là-haut sur nos têtes cette voûte étoilée? Qui a dessiné cette voûte? Le frère, assisté de deux compagnons français. Et ces anges ailés?.. et ce Sacré-Coeur tout enflammé d'amour pour nous, qui ressortent sur la voûte magnifique, qui les a peints?

"Et ce doux agneau là-bas, assis en paix sur le livre des Evangiles? Qui l'a posé là?...

"Et ce pélican blanc, la poitrine toute ouverte, laissant sortir le sang pour nourrir ses petits, qui l'a peint?

"Et ce calice d'or, couronné de raisins mûrs, qui l'a mis là-haut?

Et ce tableau de la Passion de Notre-Seigneur, qui l'a fait? ....Et les armes des Oblats, de Monseigneur Langevin et du Pape Pie X, qui les a pendues autour de l'autel?...

"Toutes ces oeuvres d'art nous les devons au pinceau du Frère Schumacher et de ses compagnons français. Et qui a construit ces belles colonnes aux chapiteaux de Corinthe? Qui a couvert les murs comme avec du marbre blanc? Et ce beau choeur qui en a fait les plans et qui les a exécutés?...

"Notre deuxième grand artiste: le Frère Eugène Gauthier.

"Et cette chaire sculptée, et cette Table sainte, et ces stalles de cloître, nous les devons au génie créateur de M. Joseph Dorais.

"A ces deux derniers artistes, le Frère Eugène Gauthier et Joseph Dorais, Dieu avait donné en partage la sagesse et une adresse tout à fait spéciales, juste comme il avait fait pour Beseleel et Ooliab, qui, au temps de Moïse, devaient bâtir le tabernacle au désert.

—Certes, Robe Noire, le temple est grand, magnifique, splendide, et vous avez raison d'en être fier, répondis-je ausitôt. Mais... mais... est-il aussi payé, ce fameux monument? Je savais très bien que, sur ce point, beaucoup d'oeuvres languissent dans vos missions.

—Payé? reprit le Père Chaumont, il ne reste pas un sou de dettes sur cette église.

—Et qui l'a payée? demandai-je de nouveau.

—Mes sueurs, ma pauvreté, le travail des Frères Oblats, l'aide des Révérendes Soeurs Franciscaines et le coeur charitable de nos Peaux-Rouges, sonna la réponse. Et remarque ceci, continua le frêle missionnaire, pas un centime, pas la moindre aumône nous vint de l'extérieur, pour finir ce temple magnifique. Notre pauvreté toute seule a produit le miracle".

A ces dernières paroles du prêtre, mes yeux devinrent rouges de feu. Je tremblais dans tout mon être. Encore une fois, j'étais couché dans la poussière, battu, anéanti par le petit missionnaire.

Le Diable alors se redressa, et changeant de tactique, grand et fier il leva sa main osseuse et cria de toutes ses forces:

—Robe Noire, toi et ton confrère, vous êtes les successeurs des RR. PP. Camper et Chaumont. Contre vous, maintenant, se dirigera ma rage! Le contrat vient seulement de commencer.

—Merci, Satan, pour ton avertissement. On se préparera à la bataille. Nous n'avons nullement peur de toi, et nous ne reculerons pas d'un pouce. Nous combattons pour Dieu et pour les âmes.

Sept heures sonnèrent à la tour du temple. Les premiers rayons du soleil montaient tout doucement derrière la grande église. Les portes furent ouvertes, et les Indiens, en masses serrées, quittèrent la maison de Dieu.

Satan les aperçut, il cria: les voilà, les voilà les renégats, mes transfuges....Je ne puis plus supporter leur vue.

Là-dessus, s'élevant promptement dans les airs, il fit en volant plusieurs fois le tour de la forêt voisine, puis piquant une pointe vers le sud-est, il se dirigea vers Winnipeg.

Je sortis comme d'un rêve. Ma respiration devint plus facile. Promptement je me rendis à la mission, pour chanter la grand'messe qui devait avoir lieu à dix heures.

M. KALMES, O.M.I.

Feuilleton de la "Liberté"

Ma Conscience en Robe Rose

par Guy Chantepleure

NUMERO 4

(Suite)

—J'ai fait ce que n'importe qui aurait fait à ma place, mon brave Jean-Marc; si tu m'en aimes un peu plus, tant mieux, mais n'en parlons pas davantage... Est-ce que mademoiselle de Thiaz a déjà arrosé ses fleurs?

—Mademoiselle Janik, oh! elle est matineuse... il y a longtemps que ses plantes ont à boire... elle arrange des fleurs dans le salon... même qu'elle n'avait pas trop bonne mine, ajouta le bonhomme d'un ton mécontent.

Bernard tressaillit.

—Est-ce qu'elle avait l'air malade!

—Pas malade, non... mais les jeunes filles c'est si délicat, si fragile, est-ce qu'on sait jamais?... oh! elle est mignonne celle-là!

Nohel était resté pensif, il s'éloigna sans répondre, se redisant machinalement une phrase du jardinier: "Il faut quelquefois si peu de chose et si peu de temps pour que le bonheur s'en aille..."

Jean-Marc le suivit un instant du regard.

—Pour sûr que ce serait un gentil mari pour mademoiselle Janik, fit-il entre ses dents; seulement, voilà, je crois bien que la patronne a dans l'idée monsieur Pierre...

Mademoiselle de Thiaz faisait des bouquets dans le salon jonquille

Légèrement penchée, elle mêlait, sur les bords d'un vase plein d'eau, des fleurs de genêt et des branches d'acacia rose. Au bruit de la porte, elle se retourna; alors Nohel faillit jeter un cri.

Non, ce n'était plus Janik, ce n'était plus la rieuse petite mère-grand! Des yeux cerclés de bistre, des yeux qui avaient pleuré et qui n'avaient pas dormi, donnaient maintenant à ce jeune visage une expression navrée... La bouche, contractée, tremblait un peu.

—Qu'y a-t-il? dites-moi vite... vous avez pleuré?

Bernard avait pris les deux mains de Janik, elle se dégagea doucement.

—Ce n'est rien, ce n'est rien, dit-elle.

—Rien! mais je vois que vous avez pleuré, mais je sens que vous avez du chagrin...

—Du chagrin, oh! ne croyez pas cela, Bernard... J'ai reçu, hier soir, une lettre qui m'a un peu émue et j'ai passé une mauvaise nuit; voilà tout...

Il l'interrogeait encore des yeux. Elle s'assit, la tête baissée, puis, après un instant, elle dit très bas, et péniblement, comme si les mots s'arrêtaient dans sa gorge:

—Il y a quelque chose que vous ne savez pas, Bernard... Déjà, j'aurais dû vous le dire, puisque vous êtes de la famille. Depuis quatre ans, je suis fiancée au neveu du docteur Le Jariel.

Nohel crut que le sol croulait sous lui.

—Vous êtes fiancée, vous!

Il sentait qu'il devenait blême et que ses traits se tiraient comme ceux d'un mourant. Mais, dans la douleur qui le poignait, il y avait aussi de la colère, une colère sourde, implacable.

Janik fiancée! Et rien dans ses paroles ou son attitude ne l'avait laissé pressentir à Bernard. Janik fiancée! Et il l'avait aimée, sans soupçon, sans remords... Ah! Dieu! l'avait-il aimée!... Il le comprenait à cette heure... Et voilà que de tous les rêves du matin, il ne restait plus qu'une inguérissable amertume. Le vieux Jean-Marc avait raison: il faut bien peu de temps pour que le bonheur s'en aille!...

Affolé par son désespoir, Nohel oubliait le caractère fraternel de l'affection que lui avait toujours témoignée Janik. Avait-il jamais lui-même prononcé une parole qui pût autoriser la jeune fille à se croire aimée d'amour?

Janik, coquette, parce qu'elle avait entouré de soins un convalescent dont elle avait eu pitié, parce qu'elle avait essayé de redresser un esprit faussé, de consoler un coeur chagrin; parce qu'elle avait parlé du devoir humain et de la volonté divine, à celui qui n'y croyait plus? Une coquette bien étrange, alors, et presque invraisemblable, à force de perfidie.

Mais Bernard ne raisonnait pas; il souffrait; après avoir entrevu le ciel il venait d'être rejeté violemment sur la terre; après avoir rêvé le bonheur, le bonheur à deux, il se retrouvait seul dans la vie, ayant au coeur une blessure que la main aimée ne panserait pas. Il ne raisonnait pas et il éprouvait, dans sa grande douleur, un désir méchant et bien humain de torturer celle qui le torturait ainsi. Par un suprême effort de volonté, il contint son chagrin; sa voix, prête aux sanglots, s'acéra, mordante.

—Vous êtes fiancée? répéta-t-il. Toutes mes félicitations, ma cousine; voilà une grande nouvelle dont je ne me doutais guère! Comment l'homme que vous aimez peut-il vivre loin de vous?

Janik parut surprise de ce ton railleur, mais elle répondit avec une douceur calme:

—Pierre Le Jariel est marin... Il y a trois ans qu'il est absent pour son service. Hier j'ai reçu une lettre datée du Caire; dans quelques jours il sera ici...

—Mon Dieu! quel bonheur pour vous, ma chère enfant!... Les séparations sont si dures, quand on s'aime!

La voix de Nohel était âpre, ses paroles sonnaient mal. Janik se tut, mais ses yeux se levèrent pleins de reproches. Alors le jeune homme reprit, plus gravement et très bas:

—Pourquoi ne m'aviez-vous rien dit?

—Je ne sais pas... murmura-t-elle. Ah! ne croyez pas que j'ai manqué de confiance en vous...

—Il y a... il y a longtemps que vous êtes fiancée?

—Presque quatre ans... nous nous sommes connus tout jeunes, lui et moi... Nous nous voyions souvent... Ses parents habitaient Vannes où ma tante avait conservé des relations: puis le docteur s'était installé à Piourné, et Pierre passait les vacances chez son oncle... Nous nous aimions bien, comme des amis, comme des frères; nous causions, nous nous promenions ensemble; tante et monsieur Le Jariel se souriaient en nous voyant et nous appelaient Paul et Virginie... Un jour—j'avais seize ans—on m'a demandé si je consentirais à être la femme de Pierre, et j'ai dit oui... Il me semblait jouer encore au petit mari et à la petite femme. Le docteur, lui, hochait la tête, il trouvait que c'était une folie de lier ainsi deux enfants... Il avait raison peut-être! Mais, à cette époque, je pensais qu'il se trompait et que nous serions très heureux, Pierre et moi.

Les doigts de Bernard se crispèrent sur la paume de sa main.

—Vous l'aimiez, vous l'aimiez?

Mademoiselle de Thiaz eut un sourire triste.

—A vrai dire, je n'en sais rien... J'aimais en lui toute sa famille, si bonne, si heureuse, j'aimais les traditions de loyauté, de travail, de sainteté patriarcale, dans lesquelles il avait été élevé. Je me disais que ce serait beau d'être la joie de cette chère maison où la bienvenue me riait partout... puis monsieur et madame Le Jariel sont morts à un mois d'intervalle, leur fille est entrée en religion, et Pierre est parti...

—Il a pu vous quitter! Son amour n'était donc pas digne de vous?

—Il m'a quittée pour faire son devoir, ce qui était digne de lui, et digne aussi de moi, Bernard!... Il m'a quittée, ayant foi en ma parole, comme j'ai confiance en la sienne. C'est le plus brave, le plus honnête, le meilleur des hommes...

—Mais vous ne l'aimez pas, mais vous avez compris que cette affection de jadis n'était qu'une affection fraternelle, et, pour que vous ayez compris cela, il faut...

—Non, Bernard!

Janik avait ébauché un geste brusque, comme pour lui fermer la bouche; il continua en s'animant:

—Non? pourquoi dites-vous non, avant que j'aie parlé... Vous avez donc deviné... Si vous comprenez "maintenant" que vous n'aimiez pas Pierre Le Jariel, c'est que vous en aimez un autre, c'est... Ah! Janik, Janik, ne dites pas non...

Nohel cherchait désespérément le regard de la jeune fille. Elle se leva, affreusement pâle.

—Vous vous méprenez, Bernard, dit-elle en étouffant un peu. Je n'ai jamais aimé, je n'aime personne de l'amour auquel vous faites allusion... Quand j'ai été séparée de Pierre, j'étais une enfant; depuis, j'ai grandi, j'ai réfléchi, et j'ai mieux vu en moi, voilà tout!... J'ai eu tort de m'engager si vite, sans saisir la portée de l'engagement que je contractais et, peut-être en cela ne suis-je pas seule fautive: on m'a beaucoup influencée!... Je n'ai pas assez pensé à mon fiancé. Son retour, notre mariage, ne m'apparaissaient que dans un brouillard vague... Tellement vague que... oh! c'est étrange!... mais c'est hier que j'ai eu pour la première fois l'idée de vous en parler. Une sotte timidité m'a arrêtée, et j'étais décidée à prier ma tante de vous annoncer mes fiançailles, que vous deviez connaître, si peu officielles qu'elles fussent, lorsque cette lettre est arrivée... On l'avait posée dans ma chambre où je l'ai trouvée le soir. J'ai été étonnée, saisie... C'était bien naturel, n'est-ce pas? Comme j'étais un peu énervée, contre mon habitude, j'ai pleuré sans savoir pourquoi... Mais je serai fière d'être la femme de Pierre Le Jariel et... et j'aimerai mon mari.

—Et si vous ne pouvez pas l'aimer?

D'un mouvement inconscient, Bernard avait joint les mains; il reprit, la voix suppliante:

—Réfléchissez. Tant que cet odieux mariage n'est pas accompli, vous êtes libre... réfléchissez!

—Nous sommes de la même famille, Bernard, on a dû vous apprendre, comme à moi, qu'une parole donnée est un engagement... Je ne suis plus libre.

A ces mots, Bernard changea de visage; un rire cassant lui échappa.

—On ne m'a rien appris à moi, ma chère... J'ai toujours conduit ma barque au gré de mes désirs... C'est pourquoi j'ignore totalement la mesure et la pondération qui font les vies calmes et sages... Mais, si j'ai souvent meurtri ceux qui m'aimaient, du moins, je n'ai jamais trompé personne.

—J'ai donc trompé quelqu'un, moi?

C'était dit fièrement, comme un défi.

—Vous m'avez caché que vous êtes fiancée..., c'était agir sans franchise. N'avez-vous donc jamais pensé... enfin, c'eût été possible... Nous sommes jeunes tous deux, vous n'ignorez pas que vous êtes jolie... je vous croyais libre... N'avez-vous jamais pensé que... je pourrais vous aimer, moi?

Janik tressaillit, mais, cette fois encore, son regard croisa sans honte celui de Bernard et elle répondit:

—Non, je ne l'avais jamais pensé.

Et elle disait vrai:

Jusque-là, simple et confiante, elle s'était abandonnée à un sentiment qu'elle n'analysait pas, précisément parce qu'elle était très droite, parce qu'il ne lui venait pas à l'esprit qu'elle pût jamais éprouver de l'amour pour un autre que Pierre Le Jariel.

Et Nohel était venu, très différent du jeune marin, très différent des hommes que connaissait Jeanne. Il l'avait intéressée un peu comme une énigme et beaucoup comme un malheureux: elle avait pris à tâche de le sermonner un peu, de le consoler, parce qu'elle était bonne. Puis, cette tâche l'avait absorbée, cette oeuvre bienfaisante s'était emparée de son esprit et de son coeur, en avait chassé insensiblement toute autre pensée; et soudain, quelque chose de suave, de douloureux, d'ineffable, s'était fondu en elle; elle avait compris qu'elle était aimée, qu'elle aimait!

Alors elle n'avait pas eu le courage immédiat de dire: "Je ne suis plus libre!" Elle avait eu la faiblesse de vouloir jouir un jour de son rêve, encore si vague, si délicieux... et la lettre de Pierre l'avait brusquement réveillée. Mais elle n'avait trompé personne, ni Bernard, ni Pierre, elle le sentait bien; maintenant, elle ferait son devoir. Elle souffrait beaucoup; pourtant, ce qui lui brisait le coeur, ce n'était pas sa propre angoisse, c'était l'idée que Bernard souffrait aussi, et qu'il souffrait à cause d'elle.

Mademoiselle de Thiaz avait quitté le salon, elle s'était accoudée à la terrasse, tristement, la tête dans ses mains. Bernard l'apercevait par la porte entr'ouverte. A cette heure, il ne pouvait définir la douleur qui l'accablait lui-même. C'était comme si elle lui était venue d'une grande lassitude qui prostrait son corps et d'un vide immense qui se creusait dans son coeur... Les choses ambiantes n'avaient plus pour lui qu'une forme indécise. Il était incapable de faire un mouvement, sa vie en eût-elle dépendu.

—Qu'est-ce que je vais devenir, maintenant?

Il ne savait plus s'il en voulait encore à Janik; il ne doutait pas d'elle; quelque chose de tout puissant sanctifiait sur le front de cette enfant les paroles que prononçait sa bouche. Elle avait dit: "Non, je n'avais pas pensé que vous eussiez pu m'aimer..." Il la croyait. Et il se figurait les fiançailles de cette innocente qui, sans rien connaître de la vie, avait engagé sa vie.

La coupable, c'était mademoiselle Armelle qui, naïvement, avait paré la réalité d'un reflet des romans idylliques de son imagination sentimentale.

—Pauvre Janik! pensait le jeune homme.

Mais il pensait aussi et surtout:

—Pauvre Bernard!

Car il se disait que Jeanne était jeune, qu'il y avait en elle une fraîcheur d'impressions, une volonté de bonheur qui triompheraient d'une première déception.

L'avait-elle aimé, lui, Nohel?

Et elle aimerait son mari, franchement, sincèrement, parce qu'une femme "doit" aimer son mari, et aussi parce qu'il y avait en elle un grand besoin d'aimer, qui chercherait fatalement sa satisfaction.

Maintenant, Nohel raisonnait froidement et logiquement, comme s'il se fût agi de la destinée fictive d'un personnage de roman.

Mais soudain, — ce fut une sensation étrange, poignante, — il se rappela que cet homme à qui on allait arracher sa dernière chance de bonheur, un faible petit coeur de femme sur lequel il avait concentré toutes ses espérances, que cet homme qui souffrait tant: c'était lui! Et il entrevit qu'il serait au-dessus de sa force de supporter que Janik, sa Janik, appartînt à un autre! Alors une lumière se fit dans son esprit, le sourire d'autrefois, le sourire de Jacques Chépart, tordit sa lèvre, quelque chose de sombre brilla dans son regard empreint, tout à coup, d'une sérénité terrible et il se dit:

—Je peux mourir!

. . . .

Au même instant un cri jaillit, éperdu.

—Bernard, vous pensez encore à vous tuer?...

Devant le jeune homme, Janik était là, très pâle...

Il balbutia:

—Comment savez-vous que j'aie jamais songé à me tuer?

Elle suffoquait.

—Je le sais... vous l'avez dit pendant votre maladie... dans votre délire... Je le sais... et quand vous parliez de mourir, vous aviez ces yeux-là, vous aviez ce sourire-là! Oh! Bernard, que c'est mal!...

Elle joignait les mains. Mais lui n'était pas touché de cette supplication.

Dur, amer, il s'écria:

—J'ignorais que vous fussiez si bien renseignée... Cependant, vous vous êtes trompée, si vous avez jamais cru que j'abandonnais le désir et la résolution d'en finir avec la vie.

Elle essaya de protester, il l'interrompit.

—Oh! je sais ce que vous allez dire: le suicide est une lâcheté morale que l'homme n'a pas le droit de commettre... C'est votre opinion, ce n'est pas la mienne. Vous n'êtes pas sans avoir lu Werther, vous qui avez tant lu? Je crois me rappeler que ce héros déraisonnable fait, en certain passage, le plus juste des raisonnements: "Personne, dit-il, ne conteste à l'homme qui souffre par la maladie, le droit de prendre le remède qui lui donnera la guérison; donc, personne ne devrait contester à celui qui souffre par la vie, le droit d'avoir recours au seul remède capable d'enrayer son mal: la mort".

—Si vous voulez comparer la mort à un remède, Bernard, il faut la comparer aux remèdes des êtres sans courage, à l'opium, à l'absinthe, à ceux qui donnent l'oubli des douleurs et non pas la guérison.

—L'oubli! Mais, ma pauvre enfant, l'oubli, c'est le suprême bien! L'oubli profond, complet, mais c'est le plus enviable des bonheurs.

Nohel s'arrêta, essayant en vain de se calmer, puis il reprit:

—Vous ne me connaissez pas, Janik, non, vous ne me connaissez pas... Hier, nous avons parlé d'un romancier dont le talent, selon vous, a beaucoup nui, en coupant méchamment les ailes aux illusions les plus saintes... Moi, je vous ai dit: "Pardonnez à cet homme, ce n'est pas un mauvais coeur, c'est un esprit mal fait à qui le sens vrai de la vie a manqué". Alors, vous avez plaint Jacques Chépart et vous avez saisi quelque chose de ses tristesses, mais ce que votre candeur n'a pu concevoir, c'est le découragement d'un être qui se sent fatalement poussé à agir mal et qui n'a pas la force de lutter; c'est la désespérance de celui qui n'a même plus l'intérêt, je dirais presque, la consolation du doute!..." Eh bien, ce Jacques Chépart, ce personnage malfaisant, cet heureux mortel plus misérable avec sa fortune et sa brillante notoriété que le plus pauvre des ouvriers travaillant, au jour le jour, pour sa femme et ses enfants, ce pessimiste, ce cruel, ce destructeur de rêves; c'est moi.

—Je le savais, Bernard... je l'ai deviné, quand vous m'avez demandé cette fleur, répondit mademoiselle de Thiaz.

Et, affermissant sa voix brisée, elle continua:

—Si le devoir de la vie n'était pas imposé également à tous les hommes, je vous dirais encore: Jacques Chépart est tenu de vivre, car son intelligence est un bienfait dont il doit compte, car son talent, puissant pour faire le mal, le serait aussi pour faire le bien!

—Je vous remercie pour Jacques Chépart... et je vous envie ce jugement impeccable, cette rectitude absolue d'idées qui vous fait négliger les exceptions et passer sous silence les conjectures où le devoir de certain homme pourrait ne pas être rigoureusement semblable au devoir de tel autre!... Mais, ne pensez-vous pas que la femme, elle aussi, doit accomplir sa mission sur terre, et cette mission n'est-elle pas de consoler les malheureux, de ramener dans le droit chemin ceux qui s'en sont écartés?

—Le devoir d'une femme, c'est, avant tout, de se dévouer à son mari, d'élever ses enfants, de faire de ses fils des hommes, et de leur apprendre qu'il y a contre la douleur d'autre recours qu'un coup de pistolet.

Bernard n'eut pas l'air de comprendre.

—Voilà, répliqua-t-il toujours ironique, un devoir qui ressemble singulièrement au bonheur!

—Vous ne croyiez pas si bien dire, Bernard, répondit Janik avec un sourire triste. Oui, le bonheur est quelquefois un devoir... le devoir des femmes justement... car, presque toujours, le bonheur de ceux qui nous entourent dépend du nôtre.

—Soyez donc heureuse, ma cousine... et que Dieu vous protège!

Nohel eut un mauvais rire, puis il sortit de la pièce. Au déjeuner, il parla de son départ très prochain, en s'excusant d'avoir déjà trop abusé de l'hospitalité cordiale de mademoiselle Armelle. L'excellente personne protesta vivement.

—Encore une semaine au moins, Bernard, ou je douterai de votre amitié!

Il allait résister, mais elle ajouta:

—Janik a dû vous parler de ses fiançailles, que nous allons pouvoir annoncer à tous nos amis... Je désirais que vous connussiez Pierre Le Jariel...

Il s'écria dans une bravade:

—Je resterai, ma cousine, je resterai... ma seule crainte était de troubler une réunion de famille; mais je serai trop heureux de prendre ma part de votre joie.

Il parla beaucoup, déploya une verve qui émerveilla la vieille demoiselle, puis, quand on fut sorti de table, il monta dans la chambre de la tourelle, et, mordant son oreiller pour ne pas être entendu, il sanglota.

VIII

Bernard pensait: "Si l'enfer n'est pas un mythe, on doit y souffrir ce que je souffre!" Mais il avait l'orgueil de sa douleur, il voulait qu'elle restât insoupçonnée de mademoiselle Armelle, il voulait que Janik n'en pût mesurer l'étendue. Pour dérober aux deux femmes son visage décomposé, il s'enfuit, loin dans la campagne, demandant à la brise de mer un peu de fraîcheur, à la paix des champs une accalmie passagère.

Tout à l'heure encore, dans la tourelle où il cachait ses larmes, il s'était juré de lutter, de disputer Janik à l'homme dont on lui imposait l'amour. A moitié fou, il s'était dit:

—Pierre Le Jariel ne l'aime pas.. Est-ce que j'aurais pu vivre trois ans sans elle, moi? Est-ce que j'aurais pu renoncer à la voir, à l'entendre, à respirer le même air qu'elle?... Non, il ne l'aime pas, moi seul je l'aime... Elle m'aimera parce que je veux qu'elle m'aime, parce que la puissance de cette volonté de tout mon être fera passer en elle quelque chose de l'amour qui m'a brisé, plus fort que la raison, que le devoir, que tout... Alors, oh! alors, je défierai l'univers entier, et personne ne pourra me la prendre...

Mais, avec la fièvre du désespoir, cette exaltation était tombée, remplacée par le mal sourd d'une tristesse, sans violences, comme sans espoirs.

Nohel savait que Janik n'était pas femme à s'étourdir de sophismes. Elle aimerait peut-être celui qui l'aimait tant, mais, si elle se considérait comme engagée à Pierre Le Jariel, rien ne le lui ferait oublier.

Bernard croyait presque parler tant sa pensée était intense, et, dans ce langage muet, il disait:

—Non, je ne veux pas que tu m'aimes! Mon amour est funeste, et je ne veux pas ton malheur. Je disparaîtrai... et, près de votre mari, vous ne songerez pas à me pleurer.

Mourir, enfin mourir!...

L'idée avait repris Jacques Chépart, et, maintenant, ni vains regrets, ni fugitifs espoirs, ne la chasseraient plus!

En méditant, il avait beaucoup marché. Les paysans, occupés aux champs, s'étonnaient de voir passer, pâle et furtif comme une ombre, cet homme jeune et élégant qui ne remarquait pas leur salut.

Où allait-il? Lui-même l'ignorait. Et d'ailleurs que lui importait?

Le soir tombait déjà très bas sur la plaine, les contours des objets commençaient à se perdre dans la brume, l'air était d'un calme oppressant. Soudain, Nohel se trouva devant la Fontaine de madame Marie, qui pleurait toujours de sa petite voix douce... Et Janik aussi était venue là. Fatiguée par l'insomnie de la nuit précédente, elle s'était assise à terre, près de la source et, tandis que sa tête alanguie s'appuyait à la margelle de mousse et de gazon, le sommeil l'avait prise.

Elle dormait encore, avec des larmes au bord des yeux. Bernard s'arrêta, à peine surpris, car, pour lui, Janik était partout, et il la contempla à longs regards: dans cet abandon de son être lassé, elle semblait plus délicate et plus faible; si délicate et si faible que le coeur du jeune homme se fondit, ému de cette pitié attendrie qu'on ressent à voir souffrir un enfant.

Un désir le tourmentait de demander pardon, de s'agenouiller près de sa petite cousine et de baiser, là, dans l'herbe humide, l'ourlet de sa robe ou les rubans de son soulier.

—Ah! si vous m'aviez aimé, pourtant! Si vous m'aviez aimé, Janik!

Et il enveloppait la jeune fille d'un regard fou où il y avait de l'amour et surtout de la douleur... Un espoir suprême le grisait; soudain il lui semblait qu'entre les lèvres entr'ouvertes de Janik, un nom allait glisser, et que ce nom serait le sien. Il n'osait plus respirer, son coeur battait à se rompre...

Mademoiselle de Thiaz ébaucha un mouvement, puis... ce fut à peine un mot, mais Bernard l'entendit: "Pierre..." murmura-t-elle, et elle ouvrit les yeux.

(A suivre)

Les deux hommes de l'heure en France

Le premier ministre Edouard Daladier (à gauche) et M. Georges Bonnet, ministre des Affaires Etrangères, sont actuellement les deux hommes d'Etat français les plus en vue dans le champ de la politique internationale. Le premier, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rome, dirige les pourparlers entamés en vue d'un pacte d'amitié entre Paris et Rome, tandis que le second surveille présentement les intérêts de la France au conseil de la S.D.N., à Genève.